

L'hebdo



des socialistes

ISSN : 1278-6772

3 octobre 1997 n° 34 - 10 F

CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Les 21,
22 et 23
novembre
1997

Les motions

Débattre, rénover, rassembler

Faisons de notre rendez-vous de novembre un congrès utile, d'abord pour les socialistes qui doivent fixer leurs orientations pour les trois prochaines années, ensuite pour le gouvernement de la gauche qui doit poursuivre son action réformatrice, et enfin pour le pays qui attend de nous de l'enthousiasme et des idées neuves.

Donnons-nous trois objectifs simples : débattre, rénover et rassembler.

Débattre : les socialistes savent le faire. Leur histoire tumultueuse le démontre. Ils ont le goût de l'échange, du dialogue et parfois de la contradiction. Aujourd'hui, cette liberté est un atout. Elle nous protège de toute frilosité inutile. Cependant, je fais confiance à chacun pour comprendre qu'au moment où nous sommes de nouveau au pouvoir, les Français nous regardent différemment. Ils attendent de nous des propositions et non des postures.

Rénover : le PS a engagé depuis plusieurs années un effort indéniable de réflexion collective pour présenter un projet crédible, et pour moderniser son organisation afin de mettre les militants au cœur de nos procédures de décision. Cela vaut pour la désignation de nos candidats et de nos dirigeants. Cela doit s'étendre à toutes nos délibérations.

Voilà pourquoi je propose que dans les trois années qui viennent nous tenions des Conventions sur des sujets thématiques qui permettent aux socialistes, par leurs votes, de définir les orientations à privilégier et d'anticiper ainsi sur les choix du gouvernement.

Rassembler : nous avons gagné le 1er juin par la force de notre propre union. C'est elle qui a permis ensuite d'agréger toute la gauche autour de nous. Notre unité reste encore notre arme principale. Elle conditionne la stabilité de la majorité. Elle n'exige pas de nous, pour autant, l'uniformité. Chacun connaît notre diversité, mais elle implique la responsabilité qui peut aller de pair avec la fraternité.

Je sais que les socialistes auront à cœur de réussir leur congrès. Ce serait la meilleure façon de servir la cause qui nous est commune, comme le gouvernement qui agit en notre nom à tous.

François Hollande
Premier secrétaire délégué

Ce troisième Hebdo des Socialistes «Spécial Congrès» contient les motions qui ont été déposées à l'issue du Conseil national de synthèse du 27 septembre :

- Motion A : Réussir ensemble
- Motion B : Réussir à gauche
- Motion C : -Etat d'urgence sociale-
Pour une autre cohérence

Après une lecture attentive, vous découvrirez la liste de leurs signataires respectifs. Votre fédération organisera une soirée de présentation des différentes motions avant la période des votes de section, soit avant le 4 novembre.

La Commission nationale de préparation du Congrès réunie le mercredi 1er octobre a défini les modalités du débat interne, les règles démocratiques qui doivent le présider et le déroulement des opérations de vote. Une circulaire n°1255 a été élaborée, adressée aux Premiers secrétaires fédéraux, aux membres du Conseil national et aux Parlementaires. Chaque fédération doit en faire connaître le contenu à l'ensemble des Secrétaires de section du département.

Un quatrième et dernier Hebdo des socialistes «Spécial Congrès» parviendra à tous les adhérents pour le 31 octobre. Il contiendra les rapports statutaires du Bureau national, de la Commission nationale des Conflits, de la Commission nationale de contrôle financier ; les bulletins de vote individuels sur les motions, sur le rapport d'activité et le rapport financier, sur les propositions de modifications statutaires ; la liste des candidatures aux instances nationales et divers précisions d'ordre technique.

Des innovations statutaires ont fait l'objet de débats approfondis de la Commission nationale, comme l'élection des Premiers secrétaires fédéraux au suffrage universel, le mode de désignation du tiers du Conseil fédéral par le collège des Secrétaires de section...

Il est de l'intérêt de tous que ces avancées de la démocratie interne soient mises en œuvre dans la transparence, le consensus et le respect des principes qui les ont inspirées.

Bon travail et bon courage,
Alain Claeys
Secrétaire national à la coordination
et à la trésorerie

MOTION A

Réussir ensemble

Motion présentée par François Hollande

MOTION B

Réussir à gauche

Motion présentée par Marie-Thérèse Mutin

MOTION C

État d'urgence sociale : pour une autre cohérence

Motion présentée par la Gauche socialiste

L'hebdo des socialistes - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 45 56 78 01 - Fax : 01 45 56 78 03 - Télex : 200 174

Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Alain Claeys • DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE LA PUBLICATION : Guy Fauré • DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Alain Bergounioux • RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92) • ÉCONOMIE : Monique Grima (78.70) • PHOTOS : Pascal Lebrun • MAQUETTE : Christine Lovinger • PASCALE Lecomte (78.92) • ÉDITION : Eric Malerbes • RÉDACTEUR : Victor Robert • SecrÉTARIAT : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michelle Boucher (79-04) • ABONNEMENTS : Sabine Sebah (78-57) • PHOTOGRAPHIE : Dawant - Paris • IMPRESSION : PGE - (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Ouest-routage - (60) Le Meux. N° commission paritaire : 11223 - "L'hebdo des socialistes" est édité par Soifé Communications. Ce numéro a été tiré à 140 000 exemplaires.

MOTION A

RÉUSSIR ENSEMBLE

Motion présentée par François Hollande

Les Membres du Bureau National et du Secrétariat National :

Claude ALLEGRE - Michèle ANDRÉ - Martine AUBRY - Jean Marc AYRAULT - Claude BARTOLONE - Philippe BASSINET - Jean Pierre BEL - Pervenche BERÈS - Alain BERGOUNIOUX - François BERNARDINI - Louis BESSON - Frédérique BREDIN - Jean Christophe CAMBADELIS - Alain CLAEYS - Christophe CLERGEAU - Jean Louis COTTIGNY - Pascale CROZON - Michel DEBOUT - Michel DELEBARRE - Jacques DELORS - Geneviève DOMENACH-CHICH - Laurence DUMONT - Henri EMMANUELLI - Claude ESTIER - Claude EVIN - Laurent FABIUS - Gilles FINCHSTEIN - Claude FLEUTIAUX - Jean-Claude FORTIER - Anne-Catherine FRANCK - Georges FRÈCHE - Gérard FUCHS - Georges GAROT - Ahmed GAHYET - Jean GLAVANY - Gérard GUIBERT - Pierre GUIDONI - Elisabeth GUIGOU - Sylvie GUILLAUME - Adeline HAZAN - Charles JOSSELYN - Lionel JOSPIN - Régis JUANICO - André LAIGNEL - Jack LANG - Marylise LEBRANCHU - Gérard LE GALL - Louis LE PENSEC - Jean-Marie LE GUEN - Bruno LE ROUX - Alain LE VERN - René MANGIN - Jean Pierre MASSERET - Didier MATHUS - Pierre MAUROY - Louis MERMAZ - Louis MEXANDEAU - Elisabeth MITTERRAND - Pierre MOSCOVICI - Henri NALLET - Véronique NEIERTZ - Régis PASSERIEUX - Vincent PEILLON - Daniel PERCHERON - Jean Claude PEREZ - Christian PIERRET - Bernard POIGNANT - Christine PRIOTTO - Jean Jacques QUEYRANNE - Paul QUILES - Alain RICHARD - Michel ROCARD - Bernard ROMAN - Ségolène ROYAL - Michèle SABBAN - Christian SAUTTER - Dominique STRAUSS-KAHN - Jean Pierre SUEUR - Marisol TOURAINE - Catherine TRAUTMANN - Daniel VAILLANT - Manuel VALLS - Henri WEBER.

Membres du CN et Parlementaires signataires de la motion présentée par François HOLLANDE (1ère liste)

Ibrahim ABOUBACAR - Yves ACKERMANN - Maurice ADEVAH-POEUF - Stéphane ALAIZE - Damien ALARY - Barthélémy ALCANTARA - Guy ALLOUCHE - Sylvie ANDRIEUX - Bernard ANGELS - Alain ANZIANI - Vincent ASSANTE - Jean-Marie AUBRON - Jean AUROUX - François AUTAIN - Germain AUTHIÉ - Jean-Paul BACHY - Jean-Paul BACQUET - Robert BADINTER - Dominique BAERT - Jean-Pierre BAEUMLER - Jean-Pierre BALDUYCK - Jean-Pierre BALLIGAND - Augustin BALLOT - Pauline BANZO - Gérard BAPT - René BARRAS - Alain BARRAU - Jean BART - Jacques BASCOU - Christian BATAILLE - Jean-Claude BATEUX - Frédéric BEATSE - Jean-Claude BEAUCHAUD - René BEAVERIE - Roland BEIX - Alain BENETEAU - Jean-Pierre BEQUET - Michel BEREGOVY - Maryse BERGÉ-LAVIGNE - Serge BERNARD-LUNEAU - Henri BERTHOLET - Alain BERTRAND - Laurent BERTRAND - Eric BESSON - Jean BESSON - Jean-Louis BIANCO - Pierre BIARNES - Hubert BICEP - André BILLARDON - Jean-Pierre BLAZY - Serge BLISKO - Patrick BLOCHE - Nadine BOBENRIETH-DEL - Jean-Marie BOCKEL - Yannick BODIN - Jean-Claude BOIS - Daniel BOISSERIE - Augustin BONREPAUX - Marcel BONY - André BOREL - Jean-Michel BOUCHERON - Jean-Claude BOULARD - Didier BOULAUD - Jean-Pierre BOULIER - Pierre BOURGUIGNON - Christian BOURQUIN - Danielle BOUSQUET - Jean-Pierre BRAINE - Pierre BRANA - Michel BREMONT - Jean-Paul BRET - Nicole BRICQ - François BROTTE - Vincent BURONI - Marcel CABIDDU - Alain CACHEUX - Denise CACHEUX - Jérôme CAHUZAC - André CAPET - Thierry CARCENAC - Didier CARDON - Christophe CARESCHE - Véronique CARION - Marie-Ariette CARLOTTI - Hubert CARPENTIER - Jean Louis CARRERE - Robert CASTAING - Laurent CATHALA - Gilles CATOIRE - Francis CAVALIER-BENEZET - Gérard CAUDRON - Bernard CAZEAU - Bernard CAZENEUVE - Monique CERISIER-BEN GUIGA - Albert CERVERA - Gilbert CHABROUX - Jean-Paul CHANTGUET - Michel CHARASSE - Marcel CHARMANT - Raymonde CHARPENTIER - Michel CHARZAT - Guy-Michel CHAUVEAU - Jacques CHÉRÈQUE - William CHERVY - Daniel CHEVALIER - Didier CHOUAT - Jean-Marc CIABRINI - Marie-Françoise CLERGEAU - Jean CODOGNES - Pierre COHEN - Lyne COHEN-SOLAL - François COLCOMBET - Monique COLLANGE - Gérard COLLOMB - Yves COLMOU - Jean-Pierre COT - Raymond COURRIÈRE - Roland COURTEAU - Philippe CRINON - Laurent CROCE - Guy CROUPY - Jean CRUSOL - François CUILLANDRE - Paul CUTURELLO - Jean-Jacques DANTON - Pierre DARCHICOURT - Jean-Claude DARMANGEAT - Danièle DARRAS - Michel DASSEUX - Henri D'ATTILIO - Yves DAUGE - Mireille DAUPHIN - Yvette DAVANT - Martine DAVID - Bernard DAVOINE - Marcel DEBARGE - Philippe DECAUDIN - Marcel DEHOUX - Claire DELANDE - Bertrand DELANOE - Gérard DELFAU - Jean DELOBEL - Patrick DELPECH - François DELUGA - Jean-Pierre DEMERLIAT - Christiane DEMONTES - Jean-Jacques DENIS - Monique DENISE - Marie-Jo DENYS - Bernard DEROSIER - Dinah DERYCKE - Claude DESBONS - Yvon DESCHAMPS - Michel DESTOT - Marie-Madeleine DIEULANGARD - Marc DOLEZ - Philippe DORTHE - François DOSÉ - René DOSIÈRE - Brigitte DOUAY - Tony DREYFUS - Michel DREYFUS-SCHMIDT - Claude DUBEAU - Jean-Claude DU CHALARD - Pierre DUCOUT - Jean-Pierre DUFAC - Dominique DUPILET - Jean-Paul DUPRÉ - Yves DURAND - Jean-Paul DURIEUX - Philippe DURON - Josette DURRIEU - Bernard DUSSAUT - Jean-Pierre ESPIAU - Jeanne ETTORI - Alain FABRE-PUJOL - Albert FACON - Jean-Claude FAGES - Florence FANELLI - Léon FATOUS - Olivier FAURE - Nicole FEIDT - Jean-Philippe FELARD - Jean-Jacques FILLEUL - Jacques FLEURY - Jacques FLOCH - Alain FONTANEL - Anne-Marie FORCINAL - Pierre FORGUES - Raymond FORNI - Antoinette FOUQUE - Yves FOURNIER - Jean-Louis FOUSSERET - Daniel FRACHON - Michel FRANCAIX - Bernard FRIMAT - Michel FROMET - Jean-Claude FRUTEAU - Colette GADIOUX - Robert GAIA - Isabelle GALESENE - Fernand GANNAZ - Aubert GARCIA - Roland GARRIGUES - Françoise GASTEBOIS-MAZELINE - Jean-Yves GATEAUD - Jean GAUBERT - Eva GENDRAULT - Catherine GENISSON - Jean-Patrick GILLE - Dominique GILLOT - André GODIN - William GOLBERG - Gaëtan GORCE - Elisabeth GOUREVITCH - Alain GOURIOU - Gérard GOUZES - Joël GOYHENEIX - Bernard GRASSET - Richard GRADEL - Michel GREGOIRE - Odette GREZSZULKA - Jean GUERARD - Jean-Noël GUERINI - Didier GUILLAUME - Paulette GUINCHARD - Jacques GUYARD - Raymond HAEFFNER - Francis HAMMEL - Benoît HAMON - Claude HAUT - Cécile HELLE - Catherine HENRI-MARTIN - Jean-Claude HERAL - Monique HEROLD - Edmond HERVE - Frédéric HERVO - Roger HESLING - Birgitta HESSEL - Jacques HEUCLIN - Jean-Paul HUCHON - Roland HUGUET - Monique IBORRA - Jean-Louis IDIART - Françoise IMBERT - Claude JACQUOT - Marc-Antoine JAMET - Maurice JANETTI - Serge JANQUIN - Jeanine JARNAC - Philippe JOACHIM - Jean-Louis JOSEPH - Pierre JOUVENCEL - Armand JUNG - Marietta KARAMANLI - Tino KERRAON - Jean-Pierre KUCHEIDA - Pierre KUNTZ - André LABARRERE - Philippe LABEYRIE - Serge LAGAUCHE - Conchita LAGUEY - Jérôme LAMBERT - François LAMY - Pierre-Claude LANFRANCA - Jacqueline LAZARD - Christine LAZERGES - Claudie LE BRETON - Gilbert LE BRIS - Jean-Pierre LE CHALARD - Philippe LE CORNE - Jean-Yves LE DEAUT - Jean-Yves LE DRIAN - Catherine LE GALIOT - Jean LE GARREC - Jean LE ROY - Raymonde LE TEXIER - Philippe LECORNE - Claudine LEDOUX - Michel LEFAIT - Guy LEGUEVAQUES - Patrick LEMASLE - Georges LEMOINE - Yves LEONARD - Antoine LEONETTI - René LEROUX - Henri LEROUX - Frédéric LÉVEILLÉ - Michel LIEBGOTT - Martine LIGNIERE-CASSOU - Michèle LINDEPERG - Gérard LINDEPERG - François LONCLE - Jean-Jacques LOZAC - Roger MADEC - Bernard MADRELLE - Philippe MADRELLE - Jacques MAHEAS - Martin MALVY - Michel MANET - Didier MANIER - Philippe MARCHAND - Jean-Pierre MARCHE - Jean-Paul MARIOT - Daniel MARCOVITCH - Béatrice MARRE - Christian MARTIN - Gilles MARTINET - Marius MASSE - Marc MASSION - Gilbert MAURER - Georges MAZARS - Rachel MAZUIR - Alexandre MEDVEDOWSKY - Marlène MELISSE - Dominique MERCHEZ - Serge MERY - Roland METZINGER - Jean MICHEL - Didier MIGAUD - Hélène MIGNON - Gérard MIQUEL - Gilbert MITTERRAND - Jean-Pierre MOINAUX - Yvon MONTANÉ - Gabriel MONTCHARMONT - Arnaud MONTEBOURG - Michel MOREIGNE - Jean-Baptiste MOTRONI - Michel MOYRAND - Philippe NAUCHE - Robert NAVARRO - Bernard NAYRAL - Henry NAYROU - Alain NERI - Michel NEUGNOT - Jean-Paul NUNZI - Fabienne PADOVANI - Michel PAJON - Jean-Claude PALMADE - Joseph PARRENIN - Jean-Marc PASTOR - François PATRIAT - George PAU-LANGEVIN - Christian PAUL - Christophe PAYET - Germain PEIRO - Guy PENNE - Geneviève PERRIN-GAILLARD - Nicole PERY - Jean-Claude PETITDEMANGE - Annette PEULVAST - Jean PEYRAFFITE - Marie-Françoise PEYROL-DUMONT - Jean-Claude PEYRONNET - Louis PHILIBERT - Jean-Pierre PHILIPPE - Bernard PIRAS - Michel PONDAVEN - Danièle POURTAUD - Josy POUYETO - Marie-France POYET - René PRADEN - Gisèle PRINTZ - Félix PROTO - Christine PUJOL - Roger QUILLIOT - Michel RANGER - Paul RAOULT - Sonia RATTO - François REBSAMEN - Alfred RECOURS - René REGNAULT - Gérard REVOL - Marie-Line REYNAUD - René RICARRE - Roland RIES - Patrick RIMBERT - Roger RINCHET - Christine ROBERT - Alain RODET - Marcel ROGEMONT - Gilbert ROGER - Jacques ROGER-MACHART - Yves RÔME - Gilbert ROSEAU - Frédéric ROSMINI - Yvette ROUDY - Jean ROUGER - Gérard ROUJAS - Dominique ROULLET - René ROUQUET - Jean-Marc ROUSSEAU - André ROUVIÈRE - André RUIZ - Jérôme SAFAR - Michel SAINTE-MARIE - Jacques SANTROT - Michel SAPIN - Jean-Marc SARNIN - Odile SAUGUES - Claude SAUNIER - Jean-Claude SEGAUD - Françoise SELIGMANN - Michel SERGENT - Franck SERUSCLAT - Bernard SEUX - Patrick SEVE - Henri SICRE - René-Pierre SIGNE - Edouard SIMONIAN - Nariman SOLTANI - René SOUCHON - Bernard SOULAGE - François SOULAGE - Régine SPLINGARD - Gisèle STIEVENARD - Jean-Luc SUAREZ - Michel TAMAYA - Alain TANGUY - Fernand TARDY - Catherine TASCA - Yves TAVERNIER - Pascal TERRASSE - Gérard TERRIER - Jean-Michel TESTU - Olivier THIAIS - Jean-Marc TODESCHINI - Roger TOUVET - Odette TRUPIN - Joseph TYRODE - Daniel VACHEZ - André VALLINI - Maurice VATIN - André VAUCHEZ - Yannick VAUGRENARD - Michel VAUZELLE - Michel VERGNIER - Alain VEYRET - André VEZHINET - Marcel VIDAL - Pierre VIDAL - Michel VIGOT - Jean-Claude VIOLLET - Sylvie VORMUS - Philippe VUILQUE - Lucien WEYGAND - Kofi YAMGNANE - Richard YUNG -

Un moment politique décisif

La victoire du printemps 1997 nous a donné d'importantes responsabilités. Notre Congrès doit donc avoir trois objectifs. Tout d'abord **assurer le succès de l'action réformatrice du gouvernement de Lionel Jospin, ensuite indiquer clairement les enjeux pour les Français**: l'emploi, la solidarité, le pacte républicain, enfin, **achever notre rénovation**, celle de nos idées pour répondre aux défis du monde contemporain, celle de nos pratiques politiques pour mettre notre parti en phase avec la société.

Notre Congrès ne peut pas être celui de la seule satisfaction du travail accompli. Il doit répondre à une exigence, celle de donner du sens à la politique que nous proposons: que peut la gauche? Quelle société voulons-nous bâtir?

Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur le contexte actuel. Les difficultés que nous avons analysées hier n'ont pas été effacées par notre résultat électoral.

Un monde qui change

Les progrès de l'éducation, l'essor des techniques, l'intensification des échanges mondiaux offrent des possibilités nouvelles. La production mondiale augmente, des parties nouvelles de la planète accèdent à la croissance et contribuent au développement. Ces éléments favorables ne peuvent pourtant pas dissimuler les lourdes menaces qui pèsent sur notre avenir. Le creusement des inégalités entre pays, et entre catégories sociales au sein de chaque société, constitue le phénomène majeur du capitalisme. L'informatique permet aux capitaux de se déplacer à la vitesse de la lumière. Le pouvoir passe des producteurs aux financiers. Cette mutation contribue à l'accélération des évolutions technologiques qui modifient la nature du travail, risquant de chasser l'homme du processus de production si des nouveaux emplois ne sont pas créés. Partout, dans des proportions qui varient selon les niveaux de protection sociale, le nombre de pauvres tend à s'accroître. Le progrès économique en est ralenti. Les entreprises soumises aux exigences croissantes des marchés financiers, investissent donc moins, et tendent à réduire les salaires. Le droit du travail et la protection sociale sont menacés. Les États ont moins de moyens pour faire face à cette situation qui est source de tensions nationales comme internationales. Nombre de pays du sud connaissent ainsi des situations gravement détériorées, et plusieurs d'entre eux sont déchirés par des guerres civiles cruelles.

Des choix importants peuvent être faits par les gouvernements, et c'est bien le sens de notre politique en faveur de l'emploi, de l'éducation, du rééquilibrage de la fiscalité en faveur du travail, etc. **Mais nous savons qu'il n'y aura de réponse vraiment cohérente qu'au niveau mondial**

et européen. Les forces de progrès -partis, syndicats, associations- doivent retrouver la dimension internationale de leur combat. Il appartient donc aux socialistes de formuler des perspectives claires, de peser sur les décisions, et de consolider les points d'appuis faute desquels le capitalisme imposera sa seule loi.

Une société fragile

La majorité en voix qui a permis notre victoire est relativement faible, et les problèmes qui sont devant nous sont immenses. Les Français nous interpellent d'abord sur leurs difficultés, nous disent leur inquiétude face au chômage, nous demandent d'agir pour que la vie quotidienne change, pour que l'éducation mène à un emploi, pour que les retraites soient assurées, pour que la sécurité soit un bien pour tous. Le désarroi qui a saisi une part des milieux populaires devant les transformations de la société explique pour partie la permanence du Front national. Cette existence d'une extrême-droite xénophobe traduit bien une fragilité inquiétante du lien social. Nous voyons bien tout ce que cela impose: avant tout, instaurer la confiance dans une démarche politique soucieuse d'améliorer concrètement la situation sociale du pays. **Il convient de faire vivre aujourd'hui un "humanisme populaire".**

Notre volonté de construire une société juste doit s'éprouver dans la durée. Le plus grave serait soit de prétendre vouloir faire tout, tout de suite, au risque de décréter la pause un peu plus tard, soit d'infléchir nos ambitions avant même d'avoir éprouvé les premières résistances de la réalité. A nous de dégager toutes les marges de manœuvre possibles, en mobilisant toutes les forces de notre société. A nous de construire les rapports de force nécessaires. A nous de soutenir toutes les initiatives de croissance.

La société française a perdu l'habitude de la négociation. Les divisions du syndicalisme en rendent compte partiellement. Surtout, le patronat a abusé de sa position de force pour contourner les syndicats. Nous devons poser clairement la question clef de ce qui définit une société solidaire aujourd'hui, la reconnaissance réciproque des intérêts, la nécessité d'un dialogue fondé sur un pouvoir partagé. La droite tentera d'empêcher que la négociation se noue et poussera le patronat dans une attitude de refus. A nous de convaincre les Français de la nécessité d'un renouveau des relations sociales dans ce pays.

La droite, déstabilisée par une défaite qu'elle pensait "improbable", est à la recherche d'un nouveau souffle qu'elle n'imagine que dans le vent libéral. Faute d'une identité clairement assumée, elle caricature nos positions et use de démagogies pour retrouver une légitimité sur le terrain médiatique. Sectaire au point de ne pas voter la loi sur l'emploi des jeunes, conservatrice, à l'image du Sénat qui refuse toute limitation du cumul des mandats, démagogique sur les questions de l'immigration, de la sécurité, de la famille, parodiant alors le discours de l'extrême droite, elle est sans lignes claires dans ses alliances.

Le combat politique que nous avons à mener devra être sans complaisance. Nous devons mettre les partis de droite et leurs électors devant leurs responsabilités et empêcher que ne se mette en œuvre une stratégie à l'italienne recyclant un néo-fascisme mal déguisé.

Ces données déterminent les conditions dans lesquelles nous devons mener notre politique de réformes. Celle-ci demande d'abord que nous soyons sûrs de nous-mêmes.

PROLONGER LES CONDITIONS DE LA VICTOIRE

Nous revenons, en effet, de loin! En 1993, après la défaite électorale, le PS paraissait épuisé. Ce désarroi conjoncturel traduisait des problèmes de fond. Tout d'abord, **une incertitude idéologique**: le programme de 1981, tout en permettant des avancées importantes, n'avait pas eu tous les effets escomptés et la révision pragmatique qui s'en était suivie ne nous avait pas donné une vraie cohérence politique. **Une difficulté stratégique** ensuite: le Parti socialiste s'était trouvé progressivement isolé à gauche, privé d'alliés et en butte à des concurrences nouvelles avec les mouvements écologistes. **Une crise interne**, enfin: les divisions qui culminèrent au Congrès de Rennes, déstabilisèrent durablement le parti, provoquant ainsi des changements répétés de direction. Enfin, certains comportements ont pu donner le sentiment à l'opinion que le Parti socialiste n'était qu'un parti comme un autre.

L'élection présidentielle a arrêté ce processus. Cela tient d'abord au vote direct des adhérents pour désigner notre candidat. Par ce vote, nous rappelons que le Parti socialiste est avant tout un parti de militants, d'hommes et de femmes dévoués à une cause. Cela tient plus encore à la campagne de Lionel Jospin qui a trouvé un ton juste en redonnant crédit à la parole politique, en portant un jugement lucide sur le bilan des socialistes au pouvoir et en alliant une volonté réformatrice au réalisme de ses propositions. Le résultat a permis au PS de demeurer le parti clef de la gauche française.

C'est sur ces bases qu'a pu s'opérer une rénovation de notre formation politique dans un climat apaisé où tous les militants et toutes les sensibilités ont concouru à la détermination de larges synthèses politiques. Nous avons travaillé dans trois directions qui nous ont redonné une crédibilité en montrant à l'opinion un parti ouvert au débat et au dialogue.

Les trois conventions programmatiques nous ont donné des points de repères clairs et ont structuré la politique que le gouvernement aujourd'hui met en œuvre. La première convention, **"Mondialisation, Europe, France"** a rejeté les illusions du nationalisme politique et économique. La seule réponse au libéralisme tient dans

la mise en place progressive d'un cadre au niveau mondial pour l'établissement de règles économiques, de normes sociales, de standards écologiques. La voie de la coopération entre les nations est la seule qui vaille pour maîtriser un système économique libéral qui n'a pas conscience de sa responsabilité sociale. L'Europe trouve là son sens. Elle est un projet historique et un impératif stratégique. Elle ne peut se réduire à un marché sans discipline. L'Europe, aujourd'hui, est l'autre nom de la volonté politique. En mettant en avant quatre conditions pour la mise en œuvre de l'euro, nous redonnons une vraie perspective à ce qui, sinon, pourrait être une impasse. L'Europe est un projet à long terme qui n'a jamais été une donnée, elle résulte d'un combat politique que nous mettons sous le signe du progrès social. **Il s'agit pour nous, socialistes, de mettre en œuvre un véritable compromis social** comme la gauche européenne avait pu l'établir au niveau national dans les décennies passées.

La mondialisation ne nous condamne donc pas au fatalisme. Il en va de même pour notre action nationale. **Face au modèle libéral qui met en œuvre la dérégulation, la précarité, la baisse des salaires, nous défendons un modèle social qui allie la justice sociale et l'efficacité économique.** Dans notre convention, "Nos propositions économiques et sociales", nous sommes partis des réalités et des problèmes clairement identifiés, le chômage, la précarité, les injustices fiscales, etc. Nous avons fait reposer notre programme sur quatre piliers qui organisent une politique globale favorable à la croissance : une relance salariale, une réduction du temps de travail, un engagement national en faveur de l'emploi des jeunes, une réforme fiscale favorable au travail. Nous avons refusé d'accroître les déficits budgétaires, qui, euro ou pas, grèvent rapidement les marges de manœuvre. Nous avons proposé de modifier les priorités de la politique budgétaire et de changer la structure des prélèvements obligatoires sans en alourdir le poids.

Nous avons pris, enfin, l'engagement de rénover profondément notre vie démocratique mise à mal par la distance qui se manifeste trop souvent entre la politique et le citoyen. Notre convention sur "Les acteurs de la démocratie" a dressé un plan de réformes cohérentes : le quinquennat renouvelable une seule fois ; le renforcement des pouvoirs législatifs du Parlement ; une forte limitation du cumul des mandats ; la défense de la parité entre les hommes et les femmes dans les responsabilités politiques ; l'adoption de modes de scrutins plus conformes à nos exigences de démocratie locale ; l'affirmation du pluralisme dans l'ensemble des moyens de communication ; la garantie d'une justice indépendante, responsable et proche du citoyen ; la protection des droits sociaux et du droit du travail ; une nouvelle politique d'immigration fondée sur le rétablissement du droit au sol, du droit de vivre en famille et du droit d'asile, conforme, en un mot, à la tradition républicaine.

Ces orientations programmatiques ont été authentifiées, à la fois par une démarche de rassemblement de la gauche et par une volonté

de rénover nos propres pratiques politiques.

En effet, nous avons renoué patiemment les fils de l'union. Les Assises de la transformation sociale ont d'abord lancé un dialogue entre des personnalités de toute la gauche. L'après élection présidentielle a permis de franchir une étape supplémentaire. Vouloir un programme commun formel aurait conduit à l'échec. Des accords différenciés avec les Radicaux, les Verts, le Parti communiste, le Mouvement des Citoyens ont permis le rassemblement et finalement la réunion de la gauche dans un même gouvernement. Les socialistes ont conduit cette stratégie sans complexe, en assumant leur rôle de parti de gouvernement, en cherchant les points d'accord, en n'occultant pas les différences, mais en donnant avec leur programme les couleurs de la nouvelle union. Les prochaines élections régionales doivent être une occasion de montrer que le rassemblement de la gauche n'est pas circonstanciel, qu'il veut être un engagement dans la durée pour conquérir des régions sur la droite et battre l'extrême-droite. **Voilà pourquoi nous nous prononçons, partout où cela est possible et chaque fois que c'est efficace, pour la constitution de listes d'union de la majorité.**

Nous avons parallèlement mis en œuvre d'importantes réformes structurelles pour changer la vie de notre parti. Le vote des militants est devenu une pratique habituelle à la fois pour choisir nos orientations et pour élire nos candidats à toutes les élections et nos responsables, le Premier secrétaire, les Premiers secrétaires fédéraux et les Secrétaires de section. La volonté de permettre aux femmes d'être justement représentées à tous les niveaux de responsabilité a créé un fait désormais irréversible après les dernières élections européennes et législatives. Nous adopterons au Congrès une réforme de nos statuts qui marquera un effort supplémentaire pour tourner notre organisation vers la société, pour faciliter l'adhésion, pour valoriser le travail des militants et des élus.

Ainsi, les socialistes ont été capables de mener avec cohérence un travail de réflexion, de rénovation, de rassemblement. C'est sur ces bases que nous avons été élus et non sur d'autres. **Il s'agit bien de partir des données, économiques, politiques, institutionnelles, pour les changer. C'est le sens du "réalisme de gauche" défini par Lionel Jospin.** Mépriser les réalités, c'est se condamner rapidement à l'impuissance.

Nous avons défini dans l'opposition une synthèse qui allie l'efficacité à la justice, l'Europe à la Nation, qui établit nettement les rapports qui doivent exister entre l'État et le marché. Après les fluctuations politiques qu'ont vécues les Français dans les dernières années, **nous avons la conviction que seule une phase de gouvernement de gauche réussie, c'est-à-dire tenant ses promesses dans la durée, peut permettre aux Français de retrouver confiance dans l'avenir.** Il nous faudra de la détermination et de la persévérance. C'est pourquoi, en évitant les jeux de rôle, les positionnements et les surenchères inutiles, nous devons définir ensemble, les conditions d'un succès durable. C'est bien là l'enjeu de notre Congrès.

ASSURER UNE COHÉRENCE DANS L'ACTION

L. Faire du PS un acteur

Puisque les socialistes sont de nouveau aux responsabilités du pays, les questions qui nous sont posées et dont nous devons débattre, sont un peu différentes de celles d'un Congrès de temps ordinaire.

Nous devons faire vivre un dialogue utile et constructif entre le Parti et le gouvernement en tournant le dos à la fois à la ligne fataliste qui prétend "qu'il n'y a qu'une politique possible" et à la ligne "notariale" qui suggère un harcèlement aussi permanent que stérile. **Soutenir, proposer et représenter doivent être les trois mots résumant notre attitude politique: "soutenir" parce que nous sommes liés au gouvernement d'une manière indissociable et solidaire; "Proposer" parce que nous avons un contrat avec le peuple et que nous voulons être conformes à ce qui fonde notre identité politique, agir dans le cadre d'un partenariat constructif avec le gouvernement; "Représenter", parce que nous devons traduire les aspirations populaires, et être attentifs aux manifestations d'adhésion ou d'inquiétude des Français. Parti-soutien, parti-acteur, parti-relais, voilà notre rôle.**

Notre ligne politique se fixe comme objectif prioritaire la lutte contre les inégalités - au premier rang desquelles le chômage, bien sûr - par une politique audacieuse de redistribution. Or, qui dit "redistribution" dit mise en cause d'intérêts particuliers et de privilèges. Qui peut croire qu'un tel dessein puisse se dérouler sans obstacles, sans résistances? L'exemple des réactions à la suppression des privilèges fiscaux et au plafonnement des allocations familiales a été édifiant de ce point de vue. Le gouvernement et le parti doivent privilégier l'explication avec les Français et rechercher leur appui.

Une des leçons que nous tirons de nos expériences passées est que la réforme a besoin d'être portée par le mouvement social. Sinon, nous risquons de faire des lois utiles et nécessaires... jamais appliquées! Ainsi, 80% des salariés ne bénéficient toujours pas des lois Auroux, qui prévoyaient en 1982 "l'obligation annuelle de négocier". C'est pourquoi notre parti doit favoriser les conditions d'un rapport de forces politiques pour aider à la réussite d'un gouvernement qui fait face à une somme de pressions institutionnelles, technocratiques, patronales et catégorielles. Ce qui impose un travail continu à tous les échelons avec les organisations syndicales et associatives. C'est l'essence même de la social-démocratie.

Le Parti socialiste ne doit pas entrer en hibernation quand les siens sont au gouvernement et attendre qu'ils n'y soient plus pour reprendre la parole. C'est pourquoi nous devons reprendre le principe des conventions nationales sur de

grands thèmes gouvernementaux et sur des thèmes d'avenir. Elles permettront d'associer les adhérents aux choix essentiels.

Ainsi, trois objectifs doivent dominer ce congrès: **débattre des vrais enjeux, offrir des points de repères aux Français** pour rendre intelligible notre politique, **rassembler les socialistes** et contribuer à la mobilisation de la gauche.

II. Soutenir et approfondir les réformes

Notre Congrès se tiendra à une période tout à fait décisive. Cinq thèmes seront au cœur de la confrontation politique des mois à venir.

1. Le combat européen

Les prochains rendez-vous doivent être l'occasion d'une avancée plus ferme de l'Europe civique et sociale. L'Europe doit devenir plus proche des citoyens, plus efficace et plus démocratique dans son mode de fonctionnement. Cela passe par une réaffirmation du poids et du rôle du politique dans la construction européenne. Nous devons parallèlement achever l'Union monétaire en respectant les conditions que nous avons fixées et qui sont en passe d'être réunies. Qu'il s'agisse de l'objectif communautaire de la croissance et de l'emploi, du gouvernement économique de l'Union, de la présence de l'Italie et de l'Espagne, de la valeur de l'euro par rapport au dollar, ces objectifs, pour difficile encore que soit leur réalisation, ne sont plus hors de portée puisqu'ils font désormais partie des objets de la négociation communautaire.

La convocation d'un Conseil européen extraordinaire entièrement consacré à l'emploi manifeste concrètement la prise en considération par nos partenaires de notre volonté à placer la lutte contre le chômage au même rang que la stabilité monétaire. Nous ne pouvons pas accepter que la "flexibilité" et le temps partiel généralisé soit l'avenir des salariés d'Europe. Mais l'inflexion que nous voulons donner à la construction européenne ne sera pas acquise par l'action des seuls gouvernements. Il faut aussi que les peuples et leurs organisations politiques et syndicales y apportent leur contribution. C'est l'une des conditions d'un changement de perception de l'Europe. C'est dans cet esprit que le parti a intensifié son action au sein du Parti socialiste européen (PSE) en envoyant des responsables nationaux débattre avec chacun de nos partis frères de l'Union et les syndicats représentatifs des questions qui seront abordées au Sommet de Luxembourg. Sous l'impulsion des différents partis socialistes européens, une nouvelle donne européenne est en train d'émerger. A l'évidence, la France en est un des moteurs essentiels.

Si l'Europe doit savoir respecter les différences de chacun des États membres, elle a également besoin d'unité, notamment dans le domaine social. Il ne suffit pas d'avoir une conception défensive du modèle social européen. Il faut le

construire, l'enrichir, lui définir son cadre et ses missions. L'Europe ne dispose pas encore dans ce domaine d'instruments aussi efficaces que ceux qu'elle utilise dans le domaine de l'intégration monétaire. C'est un des chantiers les plus importants auquel nous sommes confrontés.

Cette volonté politique doit se manifester rapidement dans le domaine des réformes institutionnelles de l'Union. **L'élargissement de l'Union aux pays de l'ancienne Europe de l'Est ne peut pas se faire sur la base de l'actuel traité d'Amsterdam.** Ce serait courir le risque d'un délitement de la construction européenne. Nous souhaitons donc que le gouvernement français, avec d'autres États membres, propose une voie différente de celle empruntée lors de la dernière Conférence inter-gouvernementale, qui permette aux Quinze de réformer les institutions et les processus de décision de l'Union avant la conclusion des négociations d'élargissement.

Le combat n'est pas terminé entre les deux conceptions de l'Europe qui s'affrontent depuis le début de sa construction: un grand espace sans frontière ou un ensemble politique et social efficace. **Nous devons donc réclamer avec force une réforme des mécanismes de notre protection commerciale afin de doter l'Europe des instruments de négociation comparables à ceux de ses grands partenaires.**

Les partis socialistes et sociaux-démocrates représentent électoralement la première force politique en Europe. Ils peuvent agir plus qu'ils ne le font actuellement. Une manière de faire serait d'abord que les militants dans tous les pays européens aient une carte du Parti socialiste européen. Nos Congrès nationaux devraient associer des adhérents issus d'autres partis. Les Congrès du PSE doivent donner lieu à un débat préparatoire effectif dans les fédérations. **Des thèmes communs, comme l'emploi et les services publics, peuvent faire l'objet de conventions pour tous les partis à un même moment.** Ces initiatives aideraient ainsi à faire avancer les mesures qu'appelle la mise en œuvre d'un "contrat social européen" et feraient progresser la conscience d'une "citoyenneté européenne".

2. L'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail

Lutter contre le chômage suppose aujourd'hui de sortir des logiques traditionnelles: celles qui attendent tout de la croissance, comme celles qui font le pari de la précarité et de la flexibilité. Notre ambition est d'en sortir par le haut. Quatre pistes principales se présentent.

1. Favoriser la croissance. Pour la promouvoir, nous devons inverser la tendance qui a voulu réduire la part des salaires dans la valeur ajoutée. Il nous faut aussi encourager la création d'entreprises, apporter un véritable soutien aux PME-PMI, notamment en mobilisant l'épargne et en favorisant le "capital-risque", et créer un contexte plus favorable à l'investissement et à la consommation, en réduisant ainsi l'inquiétude des acteurs économiques face à l'avenir.

2. Répartir de façon équilibrée la fiscalité entre les hommes et les machines. Tant que le travail restera deux fois plus taxé que le capital, il est illusoire de prétendre stopper la course qui conduit depuis 30 ans aux suppressions massives d'emplois. Le transfert de l'ensemble des cotisations salariales sur la CSG permettra de réduire cette distorsion. Mais il faudra aussi s'attaquer aux autres prélèvements -cotisations patronales, taxe professionnelle, versement transport, etc.- qui pèsent presque exclusivement sur les salaires. En taxant la richesse produite à travers la valeur ajoutée, par exemple, et non plus essentiellement en imposant le travail qui sert à la produire, on rétablira une égalité de traitement entre les facteurs de production qui favorisera les entreprises de main-d'œuvre aujourd'hui asphyxiées et encouragera le développement des capacités productives, condition déterminante de la création d'emplois.

3. Créer des emplois dans le tiers secteur. De nombreux besoins restent insatisfaits, dans les emplois de proximité et d'environnement, dans les emplois de services à domicile, dans la protection de notre environnement, etc. Soutenir les élèves en difficulté, faciliter les relations entre propriétaires et locataires, aider les personnes dépendantes représentent autant de fonctions diverses et de qualifications qu'il s'agit de promouvoir pour satisfaire de vrais besoins sociaux de la population. Le marché semble incapable d'y répondre. C'est à l'État, en coordination avec les associations et les collectivités territoriales, de la solvabiliser. Nous devons inscrire l'économie solidaire dans la réalité. Favorisons les initiatives, les demandes, les formules qui montent du terrain. Privilégions les emplois durables. **C'est tout le défi du Plan emplois jeunes.**

4. Libérer du temps. Pour faire reculer significativement le chômage, nous devons mettre en œuvre un processus de réduction massive du temps de travail. Au moment où notre Congrès se tiendra, un processus de négociation aura été ouvert par la Conférence nationale du 10 octobre. Cette démarche avec les partenaires sociaux valide ainsi l'un de nos engagements essentiels de la campagne électorale. **Notre objectif est de ramener progressivement la durée légale du travail de 39 heures à 35 heures sans diminution de salaire.** Cela se fera par la négociation entre partenaires sociaux, l'État ayant pour rôle de donner le cap et de fixer le calendrier. **Une loi-cadre qui aura également pour objet de lutter contre les horaires abusifs et les heures supplémentaires devra donner l'impulsion à ce moment historique.** Faute de quoi, le patronat s'attachera à enliser les négociations. Il est également nécessaire qu'une loi contrôlant les licenciements abusifs soit rapidement votée.

Mais la réduction du temps de travail doit également s'inscrire dans un projet de société plus large, celui du temps libéré, celui du temps choisi et non le temps partiel subi. Notre véritable horizon est la semaine de quatre jours. Non pas qu'elle puisse se réaliser en quelques mois, et de manière uniforme, mais c'est elle qui donne un sens profond à notre pro-

jet. La semaine de quatre jours doit contribuer à un nouveau modèle de développement, à une nouvelle organisation de la société, à une autre répartition du temps. Nous avons besoin de nous consacrer à des occupations non rémunérées, de libérer du temps pour la famille, les loisirs, la formation, l'engagement dans la collectivité. Le temps libéré peut concourir à rendre notre démocratie plus vivante et plus participative, en donnant une nouvelle dynamique à toute une partie du mouvement social. Le tourisme, les loisirs et les biens culturels, grands consommateurs de temps, constituent un secteur clef de l'économie. Le marché de l'emploi, qui demande toujours plus d'adaptation et donc une formation continue, plaide également en faveur du temps libéré. Ainsi, la semaine des quatre jours puise aux sources de notre identité socialiste. Elle est un projet-emblème de nos choix de société et de développement. Discutée, négociée, construite progressivement avec les partenaires sociaux, par un véritable compromis social, elle doit devenir une perspective centrale de notre action.

3. Fiscalité et Justice sociale

Notre pays est, d'un point de vue fiscal, l'un des pays les plus inégalitaires d'Europe. La politique de prélèvements massifs sur les ménages menée par Edouard Balladur puis Alain Juppé a encore aggravé les disparités. Aujourd'hui, la part des impôts directs progressifs, par rapport aux impôts indirects qui frappent chaque Français de manière uniforme, reste insuffisante. Celle de la taxation sur l'épargne, sur le capital et les revenus financiers aussi.

Les réformes fiscales doivent à la fois redonner de la lisibilité aux grands principes de redistribution des richesses et afficher le souci de justice sociale. Nous défendons une conception redistributive de la fiscalité. **La justice sociale implique que les plus avantageés aident ceux qui le sont moins, au travers d'une contribution financière plus importante.** Cette fonction de la politique fiscale a guidé les premières mesures du gouvernement, par exemple celles prises à l'occasion de la publication de l'audit sur les finances publiques, et la préparation du budget 1998. Ainsi, la décision de basculer la quasi-totalité des cotisations maladie sur une CSG qui sollicite les revenus du capital, accélère le rythme des transferts au profit des revenus du travail. Cette mesure permet ainsi une amélioration du pouvoir d'achat.

Si le gouvernement a déjà avancé d'un grand pas, nous savons qu'il faut aller plus loin. **Les années à venir doivent être l'occasion d'une réforme profonde de la fiscalité du patrimoine et de la fiscalité locale, amenant la suppression de la base salariale de la taxe professionnelle.** Il faut également engager une réduction de la TVA et d'un certain nombre de taxes sur la consommation. Il faut enfin innover en donnant, par le biais de la fiscalité, une valeur positive à l'utilité sociale et inciter à la protection de l'environnement. La fiscalité peut introduire une approche nouvelle. Elle peut conférer un avanta-

ge réel et chiffrable à un processus de production qui favorise l'emploi et l'environnement et, à ce titre, la cohésion sociale. Une différenciation de l'impôt sur les sociétés en fonction de la part salariale incluse dans la valeur ajoutée est envisageable. Il y va de la justice devant la participation aux charges de la collectivité nationale mais aussi de l'efficacité économique.

4. L'immigration

La mise en place d'une nouvelle politique d'immigration et d'intégration, afin de rompre avec la logique discriminatoire des lois Méhaignerie-Pasqua-Debré, constitue l'une de nos priorités. La question de l'immigration ne peut pas être abordée à coups d'a priori idéologiques qui ne tiennent pas compte des réalités vécues. Nous devons appuyer cette politique qui assume clairement l'immigration légale et combattre l'immigration irrégulière en veillant à l'inscription de nos principes dans la loi :

- la restauration de la spécificité du droit d'asile respectant pleinement les termes de la Convention de Genève ;
- l'affirmation du droit à une vie familiale normale ;
- la mise en place d'une législation protectrice des droits fondamentaux et favorisant l'intégration ;
- le rétablissement du droit du sol, conformément à la situation qui prévalait avant 1993 ;
- la lutte contre l'immigration irrégulière en établissant de véritables politiques de coopération et en s'attaquant aux différents échelons du travail illégal.

Ces propositions donneront lieu à un travail législatif qui restaurera le droit des étrangers. Mais tout ne tient pas dans les textes. L'action administrative quotidienne est souvent décisive. La vigilance politique devra être sans faille pour faire vivre la politique de l'immigration que nous voulons.

5. La démocratie

La démocratie appelle aussi la réforme. Pour rester fidèles à ce qui a fait notre tradition républicaine, nous devons avancer dans plusieurs directions. Les Français, à l'évidence, veulent des responsables et des élus politiques plus proches d'eux, exerçant pleinement leurs responsabilités. **La limitation du cumul des mandats** trouve ici son sens, elle correspond à l'un de nos engagements. Elle est attendue par l'immense majorité de nos concitoyens. Elle doit permettre une clarification des règles dans le cadre de la décentralisation. Il faut aller vite si l'on veut vaincre les résistances. Mais cette question ne saurait être traitée sans qu'une véritable **déconcentration**, toujours promise mais jamais réalisée, ne soit mise en œuvre et sans qu'un **statut de l'élu** ne soit élaboré permettant de concilier vie professionnelle et vie politique. Quinze ans après les

lois de **décentralisation**, il convient de donner un **second souffle** à ce processus en faisant évoluer le rôle et les moyens des différentes collectivités territoriales. Le pari d'une démocratie participative, qui conjugue les efforts, comme l'exige la réussite du plan emplois jeunes par exemple, est le seul qui puisse entraîner l'engagement des citoyens plus nombreux dans la vie politique et sociale. **Nous devons également engager la réforme de certains modes de scrutin, tout particulièrement celui du Sénat qui ne peut pas, du simple point de vue démocratique, être voué à ne jamais connaître l'alternance, mais aussi celui des régionales afin de concilier le fait majoritaire avec l'indispensable représentation de toutes les sensibilités.**

■ Redonner confiance à la justice

Redonner confiance dans la justice constitue un des chantiers les plus importants de l'actuelle législature. Le budget de 1998 a commencé de donner les moyens qui manquaient pour un fonctionnement efficace qui réduise d'abord les délais. La question du rapport de la justice avec le pouvoir politique est évidemment fondamentale. Nous devons, d'une part, assurer une pleine indépendance à la justice en ne permettant plus au Garde des Sceaux de donner des instructions pour les affaires individuelles, en vue de dévier le cours de la justice, et en garantissant le statut des magistrats du Parquet. Mais nous devons aussi établir clairement la responsabilité des juges. La justice n'est pas un pouvoir, elle est un service public où les juges exercent des pouvoirs et doivent donc être à même de répondre de leurs actes devant le Conseil Supérieur de la Magistrature qui ne soit plus majoritairement composé de magistrats. **Il revient au Garde des Sceaux de définir une politique pénale d'ensemble pour que l'égalité devant la justice soit assurée à tous et que les priorités nationales soient mises en œuvre, notamment pour les tâches de prévention.**

■ La sécurité est un droit

La sûreté de chaque individu est un des droits inscrits dans la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Son état juge aussi de la réalité d'une démocratie : l'insécurité va le plus souvent de pair avec l'inégalité. Elle frappe les plus faibles et les plus vulnérables. **Assurer la protection des biens et des personnes est donc un devoir majeur de l'État démocratique et républicain.** Prévention, présence constante sur le terrain, interventions et, lorsqu'il le faut, sanctions, moyens supplémentaires, telle est la politique qui commence à être mise en œuvre et que nous devons défendre, car le droit à la sûreté est une valeur de gauche et non un discours de droite qu'il faudrait suivre à notre corps défendant.

■ Renforcer les droits du Parlement

Enfin, notre volonté de rééquilibrer les pouvoirs dans nos institutions demande que nous

avancions dans la valorisation du rôle du Parlement, cadre naturel de la confrontation politique. Donner plus d'importance à l'initiative parlementaire dans le vote de la loi, mieux utiliser la procédure des commissions d'enquête, assurer également le contrôle efficace sur l'ensemble de l'action gouvernementale, limiter les conditions de recours à l'utilisation de la procédure de l'article 49.3, sont autant de propositions qui ne dépendent que de nous pour être mise en œuvre.

Chacune de ces grandes réformes est et sera l'objet d'un combat politique. Les socialistes ne peuvent être des spectateurs. Ils devront dire leurs choix, proposer chaque fois qu'il le faudra, expliquer les enjeux et mener le dialogue avec tous les Français.

RÉNOVER LE PARTI SOCIALISTE

1. Rénover nos pratiques

Vouloir pour notre pays une démocratie plus vivante suppose d'abord de montrer l'exemple.

Nous avons déjà fait voter d'importantes réformes structurelles à l'automne 1995 : l'élection du Premier secrétaire et des Secrétaires fédéraux au scrutin direct de tous les militants, des mesures pour faciliter l'adhésion, une meilleure participation des femmes à la vie politique, etc. Le Congrès de Brest permettra de réformer nos statuts. **Par ailleurs, nous avons fait de la parité une revendication majeure.** Le Parti socialiste, en étant précurseur en la matière, favorisera les évolutions législatives et constitutionnelles, au sens où les entendait le Premier Ministre dans sa déclaration de politique générale. Nous défendons la mise en œuvre de listes paritaires de bout en bout lors de toutes les élections au scrutin proportionnel, ce qui prend effet dès les échéances régionales de mars 1998. Parallèlement, nous nous engageons à ce que tous les scrutins uninominaux intègrent

un minimum de 30 % de candidatures féminines. De la même manière, nous avons l'objectif de faire évoluer la composition des instances du parti vers une plus grande représentation des femmes.

Sans aucun doute beaucoup reste à accomplir pour faire de notre parti une organisation plus ouverte encore sur la société, qui s'adresse davantage aux couches populaires et aux jeunes - en poursuivant et en encourageant notamment le développement du MJS -, qui valorise encore mieux le travail de ses militants et de ses élus. Mais les impulsions sont données et il serait irresponsable de ne pas d'abord les consolider puis les amplifier. Nous devons ainsi donner vie **au nouveau Comité économique et social** que nous voulons représentatif de la diversité du mouvement social.

C'est à nous d'être précurseurs sur des réformes aussi décisives que la limitation des cumuls, le dialogue direct avec les adhérents, et la transparence financière. Ce dernier travail nous permet aujourd'hui de soutenir financièrement les fédérations qui ne comptent aucun parlementaire et d'envisager de donner des moyens nouveaux aux sections dans les villes détenues par le Front national.

Tout une série de propositions sont à faire pour renforcer notre capacité d'intervention : amplifier la formation par des rencontres décentralisées comme par la mise en œuvre de sessions nationales pour les animateurs des fédérations, mettre au point une nouvelle formule de l'**Hebdo des socialistes**, réunir un pool d'intervenants (parlementaires, secrétaires nationaux) pour animer des réunions dans les départements, etc.

Soyons, enfin, scrupuleux sur l'organisation de notre démocratie interne, de nos travaux et de nos méthodes dans les sections, dans les conseils fédéraux, au Conseil national. Veillons ensemble au respect des règles qui garantissent un fonctionnement démocratique (délais de convocation, fixation de l'ordre du jour, comptes-rendus de mandat des élus devant les militants) notamment dans la désignation de nos candidats. **Nous devons faire en sorte que les orientations votées majoritairement par**

les militants deviennent les orientations de tous. Les manquements doivent être condamnés et sanctionnés. C'est la moindre des choses si nous voulons nous conformer à une éthique rigoureuse dans nos comportements politiques pour que chaque militant connaisse ses droits et ses devoirs.

2. Dialoguer avec les associations

Depuis quelques années, le renouveau d'une mouvance combative et plurielle s'est exprimé à la fois par des manifestations traditionnelles pour la défense des progrès sociaux et par des mobilisations originales contre les diverses formes d'exclusion et de discrimination à l'œuvre dans la société française des années 90.

Raison de plus pour s'enrichir de l'expérience et de la connaissance des réalités acquises par les divers mouvements et associations qui la composent et de reconnaître l'action de leurs militants qui, par leur travail, tissent chaque jour le lien indispensable à notre cohésion sociale. Ils représentent une source précieuse pour la réussite de l'action publique.

Cela suppose d'abord que nous nous engageons à soutenir leur fonction civique, comme lien privilégié de formation et d'exercice de la citoyenneté, leur fonction de solidarité et d'échanges réciproques, leur fonction d'économie sociale.

Cela suppose aussi que nous suscitions des rencontres, à travers la tenue de forums, de réunions permanentes au niveau local, national et européen, pour tirer ensemble le poids des enseignements du travail de terrain et pour tracer des perspectives communes. Notre vocation d'organisation politique est d'être, avec d'autres, des acteurs à part entière de la transformation sociale et d'ouvrir des espaces critiques et de dialogues.

Nous voulons ainsi faciliter l'émergence d'une mouvance faite de syndicats, d'associations, de courants citoyens pour que se dessinent, autour du PS ou avec lui, les contours d'une convergence démocratique.

Renforcez le Parti socialiste, rejoignez ses rangs

Nom et prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Je souhaite prendre contact avec les socialistes je désire adhérer au Parti socialiste

Je verse francs pour soutenir l'action du PS*

À renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 Tél. : 01 45 56 77 00 Fax : 01 47 05 15 78

Selon les dispositions de la loi du 19 janvier 1995, ces sommes ouvrent droit à réduction d'impôt. Une attestation fiscale vous sera adressée.



(*chèque à l'ordre de AFPS)

3. Faire reculer l'extrême-droite

La montée de l'extrême-droite n'est pas une réalité strictement française. Mais elle a pris en France un ampleur qui nous fait obligation de mener contre elle et ses représentants une lutte permanente et sans concession. **Aucune stratégie prise isolément ne peut espérer endiguer la progression du Front national.** Une approche globale peut seule répondre à son implantation durable dans la vie politique française. Nous proposons d'orienter cette approche dans trois directions.

Il s'agit d'abord, comme l'a rappelé Lionel Jospin dans sa déclaration de politique générale, de contribuer à "faire retour à l'esprit républicain", à travers le respect de l'impartialité de l'État, le renforcement de notre école républicaine, et la transparence dans les décisions et la rénovation de notre démocratie. Il s'agit aussi, comme s'y est attelé le gouvernement, de lutter avec détermination contre le chômage dont le Front national a fait son terreau, de réduire les inégalités sociales et fiscales et d'améliorer la vie quotidienne dans les quartiers défavorisés. Il s'agit enfin d'être présent sur le terrain, au contact direct de la population, d'être à son écoute, de dialoguer avec elle et d'expliquer, par exemple, que lorsque l'on entend "préférence nationale", il faut comprendre "discrimination raciale".

Nous devons, par une action militante continue, informer, prévenir, dénoncer la vague de la haine ordinaire. Nous devons organiser la vigilance. Nous ne le ferons pas seuls. Nous savons en effet qu'une lutte efficace contre le Front national ne peut être le fait de telle ou telle organisation. Le succès de ce combat passe nécessairement par le rassemblement de l'ensemble des partis de gauche, syndicats, associations, forces spirituelles et intellectuelles, et par notre participation active aux manifestations locales ou nationales contre le Front national.

À quelques mois des échéances cantonales et régionales, le parti de Jean-Marie Le Pen semble accentuer son emprise sur le RPR et l'UDF. Si bien que le Front national, après avoir imposé ses thèmes et son terrain à la droite, paraît être en mesure de lui dicter, demain, ses alliances.

C'est pourquoi il est urgent de faire nôtre l'objectif prioritaire que Lionel Jospin a fixé à son gouvernement : **faire baisser le Front national. Prendre un peu sur le FN, c'est gagner beaucoup sur la démocratie.**

ÉCLAIRER L'AVENIR

Les valeurs qui ont donné naissance au mouvement socialiste, à savoir une protestation contre les injustices du capitalisme, la recherche d'une autre façon de produire, de répartir et de consommer, un combat pour la

dignité de l'homme et de la femme, sont toujours d'actualité. Seuls les moyens ont évolué. Les socialistes ont peu à peu défini et mis en œuvre un "modèle" social qui s'oppose à la logique libérale en conciliant les exigences de la démocratie et du marché, de la solidarité et de l'efficacité.

Donner des solutions politiques à nos problèmes économiques demande de ne pas renoncer à une maîtrise consciente des évolutions de nos sociétés. La recherche et la conclusion de véritables contrats sociaux est la marque du socialisme contemporain. **Elles supposent dans notre pays l'intervention de l'État à travers les grands services publics mais aussi dans le déclenchement de la négociation collective et l'élaboration du compromis social qui est, comme nous le rappelait Jean Poperen, toujours le fruit d'un rapport de forces.** Le capitalisme oublie aujourd'hui qu'il n'a dû sa survie historique qu'aux efforts faits pour lui donner des règles et une stabilité sociale. Or, précisément le libéralisme en fait ses cibles principales, croyant réaliser un progrès sur les décombres de l'organisation sociale.

Le socialisme ne peut se contenter de n'être préoccupé que du quotidien. Il faut qu'il modernise sa pensée pour l'adapter aux défis que le monde rencontre. Il lui faut travailler à établir une convergence des différents projets nationaux entre tous les partis socialistes et les forces de gauche en Europe et dans le monde, afin de défendre la démocratie et de promouvoir la justice sociale.

Donner du sens à l'avenir permet de structurer l'opinion et de répondre aux inquiétudes sur l'avenir. Notre congrès décidera de la nature des débats que nous devons mener entre nous dans **les années qui viennent. Mais, d'ores et déjà, il nous paraît nécessaire de dégager cinq grands thèmes de réflexion qui donneront lieu à un travail collectif sous forme de Conventions nationales, de colloques nationaux et régionaux, afin que tous les militants puissent être associés par leur vote aux orientations du Parti socialiste.**

1. L'Europe et la Nation

Nous connaissons tous l'importance de l'Union européenne pour notre avenir. Nous avons déjà débattu des conditions de sa réussite. Mais il n'est pas vrai que l'intégration européenne doive effacer les différences nationales. A l'occasion du vote sur la ratification du traité de Maastricht et depuis, bien des peurs se sont exprimées et notamment celle du risque d'une perte de l'identité nationale. Ne sous-estimons pas cette crainte. La gauche, qui a souvent mis l'accent sur ce qui divise la Nation, la réalité sociale, doit mieux se préoccuper de ce qui la constitue.

A nous de prendre l'initiative d'un grand débat public. Nous avons déjà préparé des éléments solides de réponse dans des documents adoptés

dans les années passées sur notre politique d'intégration, sur notre politique éducative et culturelle, sur l'extrême-droite, etc. Mais, aujourd'hui, il faut lier toutes ces analyses pour aller au fond en définissant la France que nous voulons pour le XXI^e siècle.

Nous retrouverons par là la question de l'État. Celui-ci n'est pas le seul garant des valeurs qui fondent la communauté nationale et assurent son avenir, mais il en est sans doute le premier. Là est le sens particulier de l'aventure de la France dans le monde moderne. L'identité de la France, ce sont les valeurs que la République a forgées. **C'est particulièrement vrai pour tout ce qui concerne l'approche de l'autre, de celui qui est différent, qu'il soit français ou étranger. Ne jamais reconnaître un droit collectif spécifique à des minorités, mais au contraire affirmer l'égalité vraie des droits et des chances, garantir la liberté de conscience, tout cela porte un nom : la laïcité.** La laïcité n'ignore pas les appartenances multiples qui font les identités individuelles, mais dans la tradition républicaine elle fonde la culture commune qui, au-delà de la neutralité de l'État, permet une citoyenneté partagée. Ces principes et ces valeurs, comment les faire vivre, comment leur donner une portée qui dépasse la France seule ? Ce sont les questions que nous devons poser en notre sein pour porter ensuite nos réponses devant le pays.

2. L'État et l'entreprise

Un second thème nous amène à revenir au rôle de l'État d'une autre manière. Lionel Jospin, dans son discours de politique générale, a placé le service public au cœur de son projet d'un nouveau pacte républicain. **L'État et ses agents font vivre au quotidien les valeurs de la République. C'est pourquoi, le gouvernement a insisté sur la nécessaire capacité d'évolution du service public, afin que l'État soit toujours plus proche des citoyens.** Les Français attendent de l'État qu'il sache dessiner les contours de son action à l'aube du XXI^e siècle, et définir les missions qui assurent la cohésion nationale.

Les grandes opérations de restructuration capitaliste montrent l'urgence d'une redéfinition de la politique industrielle. Le PS, manquant d'une doctrine claire, s'est déterminé trop souvent au coup par coup. Sans doute, le système dans lequel l'État disposerait seul d'entreprises comme d'un corps de bataille n'a plus de raison d'être à l'ère de la mondialisation. Mais des intérêts stratégiques demeurent légitimement qu'il convient de promouvoir, voire de protéger avec des moyens différents de ceux du passé. Le secteur public trouve là sa vocation, mais aussi la politique de la Recherche et le soutien aux entreprises innovantes. Il faut ouvrir de nouveaux horizons de croissance en favorisant l'initiative publique et privée. N'oublions pas que l'Allemagne dépense régulièrement plus que nous pour aider son industrie. Les présidences américaines, républicaines ou démocrates, orien-

tent continûment leur politique économique et leur diplomatie pour renforcer la compétitivité américaine.

Favoriser une politique de diversification du tissu industriel, en particulier des PME, créer des communautés de développement s'appuyant sur des banques locales délivrant des prêts bonifiés, sur les régions, sur les universités, lancer des programmes de diffusion technologique, mettre la politique extérieure, particulièrement au niveau européen, au service d'objectifs de politique industrielle, en négociant des accords d'autolimitation comme dans l'automobile etc., autant de responsabilités d'une puissance publique efficace qui a le souci de l'emploi. Cette stratégie industrielle dépasse largement la question de savoir quel pourcentage détient l'État dans certaines entreprises du secteur concurrentiel, dès lors qu'il joue efficacement son rôle d'actionnaire. **Investir, former, coopérer, régionaliser, diffuser et contrôler doivent désormais caractériser l'action de l'État.** Dans ses décisions sur Air France le gouvernement fait émerger une forme d'économie partenaire associant capitaux publics et capitaux privés au service de projets industriels clairement identifiés. En refusant la privatisation et en préservant la mission de service public, notamment face au risque d'enclavement tarifaire, un choix d'avenir a été effectué. Sur France Télécom, le gouvernement accepte d'ouvrir, de manière limitée, le capital pour nouer des alliances industrielles au plan européen. Une telle opération suppose de garantir le service public par une modification de la loi sur les télécommunications.

Parallèlement, nous devons reprendre notre réflexion sur le pouvoir dans l'entreprise. Au fond, depuis les lois Auroux de 1982, nous ne l'avons plus fait. **La question de la démocratie ne peut pas être absente d'un projet socialiste.** Les modes de gestion du capitalisme français, avec sa cooptation étroite des dirigeants, ses hiérarchies rigides, son opacité entretenue, doivent être remis en cause. L'Europe, d'ailleurs, nous y entraîne. Les textes adoptés sur les comités européens d'entreprise organisent la délibération sur les stratégies d'entreprise. La cogestion ne fait pas partie de notre tradition sociale, il n'en demeure pas moins que la question d'un pouvoir partagé doit être posée et débattue avec les syndicats.

3. Le combat pour la solidarité

Notre objectif historique n'a pas changé : il est, pour reprendre les termes de Léon Blum, d'éliminer progressivement « **les privilèges héréditaires créés par le capitalisme** ». La fiscalité et l'éducation ont été les deux armes traditionnelles des politiques socialistes. Mais le constat qui peut être fait actuellement nous inquiète. L'accroissement des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres est une évidence. En même temps, une tendance à la diversification de la distribution des revenus à l'intérieur de chaque catégorie sociale est une autre réalité. A une époque où la maîtrise des savoirs commande de plus en plus l'accès aux métiers et aux res-

ponsabilités, les inégalités liées aux parcours scolaires -qui recouvrent souvent les inégalités économiques, sociales et culturelles- produisent des conséquences plus graves que jamais. Par ailleurs, nous mesurons encore mal les effets du vieillissement démographique, qui appelle une prise en charge d'une manière ou d'une autre, comme l'évolution des structures familiales qui crée des besoins nouveaux.

Les outils du combat pour la solidarité sont pour l'essentiel ceux du service public. Leur action est l'expression d'une volonté collective et la condition de l'égalité des chances.

Nous défendons à juste raison l'égalité des droits pour tous. Cependant, nous avons introduit et accepté dans nos textes et dans notre action le principe de "discrimination positive". Il est à l'œuvre dans l'éducation avec les ZEP, dans le logement, dans la politique de la ville, dans la protection sociale, pour les droits des femmes.

Tout, en effet, ne peut être demandé à la fiscalité. Pour autant, une politique de transferts entre catégories sociales ne doit pas amener à demander aux classes moyennes plus qu'elles ne peuvent consentir. La solidarité doit d'abord être demandée à ceux qui possèdent le plus, et bénéficier aux Français qui en ont le plus besoin. Ainsi, la mesure de mise sous condition de ressources des allocations familiales doit s'inscrire dans une politique pour la famille : garde d'enfants, pré-scolarisation, prolongation du versement des allocations familiales jusqu'à 20 ans, allocations dès le premier enfant, etc.

Par ailleurs, alors que le découpage ministériel amène souvent à traiter les problèmes secteur par secteur, la tâche d'un parti comme le nôtre est de les penser dans leur globalité, si nous voulons que la solidarité ne soit pas une sorte de "boîte noire" où personne n'y voit clair au risque de voir déperir l'idée même de redistribution. Pour donner des repères solides, forger des concepts appropriés, déterminer des mesures nouvelles, ce débat s'impose. Il nous permettra de revenir sur les réformes fiscales à engager et de mieux définir les formes et les modalités d'une politique effective contre les inégalités.

4. Éducation et culture dans la société de l'information

L'histoire du mouvement socialiste se confond avec le combat pour l'éducation. C'est que l'accès à la connaissance et à la culture constitue le facteur le plus puissant de libération de l'homme ; la condition la plus déterminante pour la construction d'une véritable démocratie.

Parce que les évolutions sociales portent des risques d'aggravation des inégalités, de l'intolérance -voire de l'intégrisme- l'école de la République, lieu privilégié d'intégration et d'égalisation des chances, a la responsabilité première d'expliquer les valeurs qui forgent l'appartenance à la collectivité nationale ; de faire comprendre et partager les apports comme les enjeux de la laï-

cité et de la solidarité par une véritable formation à la citoyenneté.

La France peut mettre avec fierté au crédit de son école républicaine, laïque, gratuite et obligatoire, l'accueil en son sein de tous les enfants sans discrimination d'aucune sorte. Mais le corollaire de cette démocratisation massive du système éducatif est qu'une proportion importante d'élèves, issus majoritairement de milieux défavorisés et de familles éclatées, se trouve en situation d'échec, avant même l'entrée au collège, voire dès les cours préparatoires. Comme les autres handicaps physiques ou psychologiques liés aux accidents de la naissance ou de la vie, ces handicaps liés à l'environnement économique ou culturel doivent être envisagés dans une démarche d'intégration : **l'école pour tous doit devenir l'école de chacun, l'école de la réussite de chacun.**

Assurer la réussite de chacun, c'est d'abord vaincre la violence et l'échec scolaire, c'est donner plus à ceux qui ont le moins, c'est susciter et développer le désir d'apprendre, c'est mettre fin à l'orientation négative, en abolissant la hiérarchisation des filières et des séries, c'est enfin mettre en place depuis le collège jusqu'à l'université une orientation capable de guider positivement chaque jeune.

A tous les niveaux du système éducatif, la réussite de chaque jeune impliquera de plus en plus l'utilisation de méthodes de travail modernes et attractives, par le recours notamment aux grands médias éducatifs et culturels, et par la généralisation des nouvelles technologies éducatives. La formation des enseignants à l'informatique devra être assurée ainsi que la mise en réseau des établissements. Les classes devront être équipées progressivement en claviers et en écrans dès l'école primaire. Un vaste plan d'insertion de nouvelles technologies de l'information dans le système éducatif, avec le concours d'un corps enseignant formé, en partenariat avec les collectivités locales, les entreprises et les concepteurs de logiciels éducatifs, devra être mis en place dans l'enseignement général et dans l'enseignement professionnel.

Un projet aussi ambitieux, soutenu par une priorité politique à long terme, renouvellera le contrat de la Nation avec le monde éducatif. Les socialistes veulent établir entre le pays et les enseignants une relation faite de confiance et d'estime, conforme à leur véritable rôle, à la difficulté de leur mission qu'ils remplissent avec dévouement et générosité, et à l'importance des enjeux sociaux qui s'y attachent.

Dans le XXI^e siècle de la matière grise, le plus grand enjeu de la démocratie est de rendre le savoir accessible à tous et à tout moment, tout au long de la vie. Le politique doit y inciter, car le marché n'a aucune raison d'y pourvoir, et pour cela il lui revient de fixer les objectifs, le cadre de l'action, de réunir les moyens économiques et d'ouvrir les orientations de cette ambition pédagogique supplémentaire. En plus du système éducatif, d'autres partenaires et d'autres acteurs prendront leur part

dans l'offre d'éducation ; les associations, les télévisions, les collectivités locales, les institutions culturelles et scientifiques, entreprises etc. La formation offerte devra être plus individualisée ; l'objectif de l'éducation est de permettre à chacun de s'ouvrir à chaque moment à des connaissances nouvelles ; les individus ne s'engageront que si leurs efforts sont reconnus : il faudra que les acquis de toute éducation puissent être validés par la société.

Préparer "l'éducation continue" suppose d'instituer le crédit-formation (chaque individu disposant d'années qu'il pourra utiliser à sa guise tout au long de sa vie) ; encourager les associations d'éducation populaire, les réseaux d'échanges, les initiatives éducatives des collectivités locales ; inciter l'Université à participer à l'éducation continue et assurer à cette fin son ouverture toute l'année ; développer l'apparition d'une véritable industrie éducative, etc.

Préparer "l'éducation continue" c'est prendre conscience que la culture doit favoriser l'accès du plus grand nombre aux œuvres capitales de l'humanité, reconnaître la diversité foisonnante de la création. L'existence d'un service public de télévision remplissant pleinement ses fonctions d'éducation et d'information est une nécessité. Ceci passe notamment par la défense de l'exception culturelle au niveau européen. Le développement de la société de l'information est un grand enjeu pour la démocratie : l'accès à tous aux nouvelles technologies, l'éducation par et à l'image, la diffusion des œuvres de l'esprit sur les nouveaux réseaux, en particulier Internet, et ce dans le respect des droits des créateurs, sont à cet égard indispensables.

Après l'école obligatoire qui est le lieu de l'éducation première, de l'apprentissage du civisme, de la laïcité et des valeurs républicaines, puis celle de la formation continue qu'exigent la solidarité et la justice sociale, l'apparition d'un monde où tout le savoir est partout va donc conduire à une troisième phase, celle de l'éducation continue, c'est-à-dire une conception de l'homme comme sans cesse en situation d'apprendre.

Ce sera la nouvelle clé de l'égalité des chances. Les sociétés qui auront le courage politique d'avancer vers cette troisième phase ont devant elles un bel avenir. Ce doit être un choix de la Gauche. La promotion et la mobilité sociale sont à ce prix. Penser toutes les conséquences de cette ambition doit nous amener à préparer et à mener un grand débat national.

5. Les Territoires

■ Quatre Français sur cinq habitent désormais les villes. A ce clivage qui sépare les villes des campagnes s'ajoute celui qui coupe les villes de leur banlieue. Coupure des espaces, coupure des hommes, un véritable aménagement de notre pays fait défaut face à l'échec urbain qu'incarnent certaines banlieues et la désertification rurale.

Pour la ville, les objectifs s'appellent intégration, citoyenneté, mobilité, mixité sociale. La politique de la ville doit se concevoir à l'échelle non pas des quartiers séparément mais des agglomérations. C'est donc à ce niveau que doit s'opérer un renforcement des compétences et des moyens, en particulier en ce qui concerne le logement et la présence des services publics.

Notre objectif est de réconcilier l'Homme et sa ville, la ville et son environnement. Cela passe par l'émergence d'une véritable écologie urbaine. Nous devons en particulier développer toutes les alternatives au transport automobile en ville et utiliser pleinement les ressources que les nouvelles technologies offrent désormais à un aménagement du territoire plus harmonieux.

■ **Beaucoup de ces actions doivent concerner également l'espace rural.** Diverses parties de notre territoire restent à l'écart du développement et subissent des handicaps énormes, par exemple dans les implantations économiques, la formation, les services publics, etc. Notre espace rural est pourtant une grande chance, et son rôle social, économique et écologique ira en grandissant, et il faut le mettre en mesure de jouer un rôle moteur dans tous les domaines, y compris celui de l'emploi. Ceci suppose d'organiser une puissante solidarité pour une politique d'aménagement qui manifeste notre volonté d'établir un équilibre entre et à l'intérieur de chaque région. Ce doit être particulièrement le cas pour la politique de santé et la politique hospitalière, qui doivent répondre à la double exigence de proximité et de sécurité.

Nous avons à donner de nouveaux objectifs à notre agriculture dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune, en organisant concrètement la double mission de l'agriculture, celle de producteur de biens alimentaires et non-alimentaires, celle -avec les autres acteurs du monde rural- de gestionnaire de l'espace et de prise en compte des impératifs de l'environnement. Cette double mission nécessite que le soutien à l'agriculture trouve une nouvelle qualification en renforçant la qualité des produits, le lien entre produits et territoires. Il faut également organiser et développer des marchés agricoles avec une volonté d'équilibre territorial et d'équité sociale par la modulation et le plafonnement des aides publiques. De même, la réforme des fonds sociaux structurels, atout majeur avec la politique nationale de développement local, devrait en priorité aider les zones en difficultés.

■ **Le développement des DOM** doit reposer d'abord sur l'encouragement des initiatives locales, en rupture avec la logique d'assistance, sur l'éducation et la formation des hommes, sur des discriminations positives qui permettent de rattraper les retards économiques et sociaux et de réduire les inégalités qui, plus encore qu'en métropole, paralysent le dynamisme économique et rongent le tissu social.

L'assimilation législative des DOM, hier facteur de progrès, devient aujourd'hui source de blo-

cages, qui se retourne parfois contre l'égalité des chances. C'est pourquoi il sera également nécessaire de relancer rapidement la proposition faite en 1995 par Lionel Jospin d'une évolution différenciée des régions-départements d'outre-mer. La même démarche devra être poursuivie au plan européen. L'Union européenne doit pleinement reconnaître la préférence et la solidarité communautaires, pour que l'appartenance des DOM à l'Union ne soit pas remise en cause.

Les mêmes objectifs de responsabilité et de dignité guideront nos choix pour le statut de Mayotte et pour l'évolution de la Nouvelle-Calédonie vers la souveraineté.

■ **Après les lois de décentralisation de 1982-1983**, après la loi sur l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992 qui a permis le développement d'une intercommunalité de projet, il convient aujourd'hui de prolonger ce mouvement afin de permettre aux collectivités locales d'être des acteurs efficaces de l'aménagement du territoire, en métropole comme en outre-mer.

Le premier chantier de cette nouvelle étape de la décentralisation passera par la clarification des compétences entre les collectivités locales, afin de mettre un terme à la difficulté que représente encore aujourd'hui la multiplication des financements croisés. Il conviendra de définir des "groupes de compétences", pilotés par une collectivité, susceptibles d'assumer devant les électeurs des décisions prises.

Le second volet de cette réforme passera par l'approfondissement de l'intercommunalité. Le Parti socialiste soutiendra la création d'une nouvelle forme de structure intercommunale dans les agglomérations, susceptible de prendre en charge certaines compétences du conseil général, comme l'action sociale, sur les territoires de ces agglomérations, et d'en développer d'autres dans les domaines du logement, du développement économique et des transports. Ces structures intercommunales seront dotées d'une taxe professionnelle unique et d'un conseil d'agglomération élu au suffrage universel direct.

Ces structures intercommunales serviront de support à une politique de la ville renouvelée. Il conviendra de ne plus envisager celle-ci comme un instrument d'aide à des quartiers spécifiques au risque de les enfermer dans une image négative, mais comme le vecteur d'une action qui englobera l'ensemble de l'agglomération.

■ **La mixité de l'habitat sera un objectif essentiel.** Cela nous conduira à remettre à l'ordre du jour les dispositions de la loi d'orientation sur la ville, oubliées pendant quatre ans, qui permettent de construire de manière équilibrée les différents types de logements dans tous les quartiers et toutes les communes d'une même agglomération.

Dans les zones rurales, les regroupements de communes articulées autour de projets forts d'aménagement du territoire seront développés. Au "saupoudrage" démagogique de crédits

publics, nous préférons les incitations financières aux projets intercommunaux s'inscrivant dans une vraie logique d'aménagement du territoire.

Les missions de la région en matière d'aménagement du territoire et de **protection de l'environnement** devront être renforcées. Les futurs "contrats de plan" entre la Région et l'État seront l'occasion de marquer cette nouvelle orientation.

Nous réaffirmons ainsi notre attachement à l'objectif d'un développement durable capable d'intégrer les valeurs de l'écologie à la croissance économique en favorisant l'offre des énergies renouvelables et en proposant l'extension du principe pollueur-payeur à l'échelle nationale et européenne.

Tels sont les cinq sujets de réflexion sur lesquels les socialistes devront prochainement se prononcer et, par leurs votes, définir les orientations à privilégier. D'autres thèmes et d'autres questions peuvent évidemment être ajoutés. Il s'agit pour l'essentiel de donner un sens à notre réflexion pour maîtriser les défis de l'avenir.

Après François Mitterrand qui a inscrit l'action de la gauche dans la durée, il nous faut accomplir une nouvelle étape du socialisme.

Notre responsabilité en cette fin de siècle apparaît considérable. Il nous faut tout à la fois lutter contre le chômage, réduire les inégalités -celles de l'argent comme celles du savoir- renforcer notre démocratie, rénover notre vie publique et faire l'Europe.

Cette tâche est immense. Elle est à notre portée. Et les premiers mois du gouvernement de Lionel Jospin confirment le mouvement de confiance qui s'est porté sur nous le 1er juin.

Notre congrès doit être un facteur important de

notre réussite, à la condition d'en fixer clairement les enjeux.

On sait, par expérience, ce qu'il ne faut pas faire. Evitons donc de nous livrer à la fois aux exercices factices des rassemblements sans débats et aux jeux artificiels des compétitions sans idées. Les socialistes ne se paient pas de mots.

La droite va engager un combat frontal contre nous. La cohabitation offre au chef de l'État - chef de l'opposition- des leviers importants. Le patronat multiplie déjà les obstacles et les résistances.

Dans ce contexte, écartons la posture qui consiste au nom d'une «autre cohérence» à proposer des choix et des solutions que l'on sait impossibles à mettre en œuvre dans la réalité d'aujourd'hui et qui nous écartent de nos engagements passés, ensemble, avec le pays. Sur cette ligne nous n'aurions pas gagné et nous ne pourrions gouverner. Refusons les attitudes qui fragilisent le gouvernement et le rassemblement pluriel qui le porte au nom d'une surenchère permanente qui ne vise pas à améliorer ou à corriger l'action gouvernementale mais à la contester en tant que telle. **Laissons le terme "d'opposition" à la droite.**

Réussissons, au contraire, un Congrès utile pour les socialistes, le gouvernement de la gauche et le pays. Et donnons-nous trois objectifs simples : débattre, rénover et rassembler.

Souvenons-nous des conditions de notre victoire. Nous l'avons emporté, avec Lionel Jospin, parce que nous avons été capables de présenter un projet crédible, de changer nos pratiques politiques et d'unir autour de nous toute la gauche. Cette démarche reste la clé du succès.

A nous d'être à la hauteur de notre victoire. Nous voulions changer d'avenir. Il nous appartient désormais de le construire ensemble. Le Congrès nous en fournit une belle occasion.



Cran-Gevrier

18.000 habitants (Haute - Savoie)

RECRUTE SON

DIRECTEUR DE CABINET

MISSIONS :

- Collaborateur direct du maire et des élus, il participe à la direction de la Ville et au suivi des dossiers stratégiques.
- Responsable du développement économique local : relations avec les entreprises, suivi des implantations, animation économique...
- Relations extérieures, suivi des grandes manifestations, suivi du courrier du maire.

PROFIL :

Bac + 4 / Bac + 5, formation ou expérience dans le développement économique local.

Statut de collaborateur de Cabinet.

Candidature à adresser à M. le Maire de Cran-Gevrier - BP 16 - 74961 CRAN-GEVRIER CEDEX.

MOTION B

RÉUSSIR À GAUCHE

Motion présentée par Marie-Thérèse Mutin

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES

Marie-Thérèse MUTIN (députée européenne) - Alain VIDALIES (député des Landes) membres du bureau national du Parti Socialiste

Jean MALLOT (Allier) - Michel BLAISE (Aveyron) - Claudine BARBIN (Cher) - Gérard FRAQUIER (Haute-Loire), premiers fédéraux

Paul DHAILLE (député de la Seine Maritime) - Raymond DOUYERE (député de la Sarthe)

Annick AGUIRRE - Johanna BARASZ (MJS) - Françoise BOILLETOT - Georges BOUAZIZ - Gilbert BRAMI - Simone FIGUET - Dominique FLEURAT - Madeleine GERALD - Marie-France KERLAN - Jean-Emmanuel LEGOFF - Georges MARTEL - Emmanuel MAUREL - Bernard MOUTAT - Jean-Yves VAYS-SIERES - Jean-Baptiste VIALON, membres des instances nationales.

Yves BERTRAND (76) - Roland DIDIER (21) - Raymond DOUAY (64) - Pierre LACAZE (94) - Raymond LLORCA (46) - Robert OLIVER (78) - Charles PICANT (91) - André PIGNE (06) - Emile YSARD (62), membres CNE

“Le Parti socialiste est un parti ancré dans le monde du travail. Les mutations incessantes et profondes des sociétés contemporaines n'ont pas éliminé les oppositions de classes et groupes sociaux.

C'est pourquoi si les socialistes participent au combat pour le progrès de toute la société, ils sont particulièrement attentifs aux intérêts des salariés et au développement de toutes leurs capacités d'action”.

Déclaration de principes du Parti socialiste (1990)

Tous les socialistes veulent la réussite du gouvernement de Lionel Jospin. Pour nous, le Congrès n'est pas un référendum pour ou contre le gouvernement, ou la tenue de journées parlementaires. **Une motion d'orientation n'est pas une motion de censure ou une motion de confiance.**

Gouvernement - Parlement - parti : chacun a sa partition à jouer pour la réussite commune. Au gouvernement et au Parlement de faire les lois qui mettront en œuvre le programme défini en commun. **Mais le vote d'une loi ne suffit pas à transformer la société.** Les lois Auroux, la loi Roudy sur l'égalité professionnelle sont d'excellentes lois : elles ne sont appliquées que dans les entreprises où les travailleurs ont été capables de créer un rapport de forces favorable à leur application.

Le rôle du Parti socialiste, c'est d'aider à créer ce rapport de forces, c'est de participer à la confrontation sociale et idéologique face au libéralisme qui broie les individus.

Il faut tirer les enseignements du passé. La situation politique de 1988 était un peu comparable à celle d'aujourd'hui : un gouvernement bien senti, un Premier ministre haut dans les sondages, une embellie économique et une reprise de la croissance. Mais très vite la politique du consensus que nous avons menée a permis à la droite et au patronat de reprendre l'offensive. Les socialistes empêtrés dans leurs querelles de “chefs” se sont éloignés de leur base sociale, ont oublié la lutte contre leurs adversaires naturels. Ce fut le Congrès de Rennes et le désastre de 1993.

Nous avons perdu en 1993 parce que nous avons perdu de vue le socialisme. De politiques, les militants sont devenus supporters ou gestionnaires. Or le premier devoir du militant de gauche est un devoir de résistance à la pensée unique. **C'est opposer des contraintes sociales aux contraintes économiques brandies par la droite et le patronat.** C'est rappeler que la France s'enrichit (le PIB augmente tous les ans), que la crise ne touche pas tout le monde : les riches sont de plus en plus riches, le nombre des pauvres et des exclus s'accroît. Il y a donc bien un problème de répartition des richesses produites, un problème de redistribution.

C'est le problème central auquel doivent s'atteler les socialistes avec l'ensemble du monde du travail. Nous croyons avec force à **ce rôle irremplaçable des militants socialistes**, des militants de gauche rassemblés dans un même mouvement pour un même objectif : réduire les inégalités, parvenir à un nouveau contrat social, républicain et laïque, en France et en Europe.

Débattre aujourd'hui !

Il est de bon ton dans la préparation du Congrès d'appeler les militants à se rassembler sur un texte unique au motif que nous ne sommes au pouvoir que depuis 4 mois et que l'essentiel, c'est l'unité et le soutien au gouvernement.

Chaque militant doit pourtant se rappeler nos débats aux états généraux après la défaite de 1993. Les critiques, les analyses, les suggestions ne manquaient pas. Il était trop tard !

C'est aujourd'hui que les militants doivent se prononcer sur la question primordiale de l'implication du Parti socialiste et de ses militants dans la confrontation avec le patronat et la droite.

C'est aujourd'hui que la question se pose du rôle du mouvement social pour faire aboutir nos propositions sur la diminution du temps de travail, sur les salaires.

Depuis longtemps, nous avons proposé avec Jean Poperen l'idée d'une négociation centrale réunissant les partenaires sociaux et le gouvernement pour débattre des salaires, de l'emploi, du partage de la richesse produite. Cette proposition s'inscrit dans la stratégie du Contrat social, c'est-à-dire l'idée qu'aujourd'hui, dans une économie de marché, la seule possibilité de parvenir à un partage équitable, c'est de créer un rapport de forces qui impose au patronat un nouveau compromis plus favorable aux salariés.

Nous avons cru comprendre que le moment était venu avec la Conférence nationale d'octobre 1997 sur l'emploi, la réduction du temps de travail et les salaires. Or qui peut affirmer que les salariés sont mobilisés, qu'ils ressentent que c'est un événement déterminant pour leur avenir, que le gouvernement a besoin de leur soutien pour réussir la mise en œuvre des propositions de notre programme ?

A l'évidence, la réponse est négative. Certes, cette conférence les intéresse mais ils ne se sentent en rien impliqués, acteurs d'un rapport de forces dont dépend l'issue de la négociation. Comment seraient-ils mobilisés alors que le Parti socialiste ne s'est pas inscrit dans cette démarche et que le message sur la diminution du temps de travail a été pour le moins brouillé !

L'objectif est pourtant clair. Dans un pays qui s'enrichit chaque année, nous produisons de plus en plus de richesses et le chômage ne cesse d'augmenter. Cette contradiction ne peut se résoudre que par la réduction du temps de travail, c'est-à-dire par une meilleure répartition entre le capital et le travail.

Quel candidat aux élections législatives, quel

militant n'a pas soutenu le passage aux 35 heures sans diminution de salaire, l'adoption d'une loi-cadre dès le début de la législature avec une date butoir suivie d'une négociation par branche et par entreprise ?

Or, aujourd'hui, les “35 heures payées 39 sont devenues anti-économiques”, mais “le passage aux 35 heures ne doit s'accompagner... d'aucune baisse de salaire”.

Pour résoudre cette contradiction, il n'existe qu'une solution possible : la flexibilité par le recours à l'annualisation des horaires de travail, le développement du travail à temps partiel, voire le gel des salaires sur plusieurs années.

Les militants socialistes n'ont jamais débattu ni choisi une telle orientation. Nous sommes fondés, en ce début du mois d'octobre 1997, à exprimer nos plus vives inquiétudes sur une évolution qui marquerait à jamais l'organisation de notre société.

Si dans quelques années, à l'heure des bilans, les salariés nous sanctionnent à cause de la dégradation de leurs conditions de vie et de la perte de leur pouvoir d'achat, il sera trop tard.

C'est bien aujourd'hui que la question se pose. C'est le moment pour les militants de dire que le Parti socialiste doit mobiliser les salariés, afin de créer les conditions favorables au nouveau Contrat social. C'est le moment pour les militants socialistes de dire que la flexibilité, l'annualisation du temps de travail, le recours au temps partiel ne peuvent servir de monnaie d'échange dans ce qui serait alors un marché de dupes !

Nous serions ainsi à la veille d'accepter un modèle social fondé sur la régression des droits des salariés et qui céderait encore une fois aux exigences du libéralisme triomphant.

Il est temps de réagir.

Si nous sommes assez nombreux à nous rassembler sur cette motion, nous pourrions espérer infléchir dans le bon sens la politique de tout le PARTI.

Chaque militant comprendra que les questions que nous soulevons méritent un débat, maintenant.

C'est la raison d'être de cette motion.

Une stratégie : la confrontation sociale

Un nouveau cours : le capitalisme mondialisé

En quelques années, les peuples d'Europe ont découvert la planète. Aujourd'hui, ils sont tentés de rendre le reste du monde responsable de leurs malheurs, de la menace sur leurs équilibres sociaux. On a donné un nom à cette angoisse : “la mondialisation”.

Or, durant tout un siècle, le “reste du monde” existait, mais les peuples d'Occident le tenaient pour une réalité marginale, accessoire, alors que

c'est sur lui que reposait leur prospérité et leurs équilibres sociaux : c'était l'âge de l'impérialisme.

Pendant, ce qui devait arriver est arrivé ; le Tiers-Monde -en tous cas une partie conséquente des pays qui le composent- reprend à son compte la mécanique du libéralisme économique. Il cesse d'être un simple attribut du système.

Il entre à son tour dans le circuit de la production industrielle. Le capitalisme avait préparé la voie : en délocalisant une partie importante des moyens de production dans ces régions à niveau social misérable, beaucoup d'entreprises ont délaissé l'Europe et l'Occident et ont ainsi permis l'émergence de ces nouveaux concurrents. C'est cet événement considérable que nous vivons depuis une vingtaine d'années : l'irruption des pays du Tiers-Monde -en tout cas un grand nombre d'entre eux- dans le circuit de la production industrielle, créant une concurrence nouvelle pour les producteurs occidentaux.

Si cette évolution historique constitue une chance pour le Tiers-Monde, elle permet aussi au capitalisme de s'adapter à cette nouvelle donne, en transformant cette difficulté en avantage.

Sa parade à la concurrence, c'est de faire baisser le coût du travail en Occident, c'est le nivellement par le bas. **Au lieu de vivre cette concurrence comme un handicap, le capitalisme d'Occident y voit l'occasion de reprendre les avantages concédés au salariat au temps de la prospérité impérialiste.**

La lutte pour les marchés se transforme en lutte sur le marché du travail -le chômage devient l'instrument majeur de la pression sociale sur le salariat.

C'est très exactement le programme des conférences annuelles de Davos, c'est-à-dire l'état-major idéologique du capitalisme dit "libéral". C'est le programme de Gandois quand il proclame l'offensive pour la flexibilité. Et c'est cette stratégie qu'il faut appréhender dans sa globalité, dans sa cohérence, dans sa volonté profonde et résolue, si l'on veut lui opposer une autre stratégie, globale elle aussi, cohérente et tout aussi volontaire.

Va-t-on comprendre enfin que tout le reste est subordonné à cette donnée centrale, que tout s'organise autour d'elle, que le formidable bataillon médiatique et psychologique vise à conditionner l'ensemble du salariat d'Occident, à le persuader que **la mondialisation impose le recul social**, quand ce n'est pas aussi le recul démocratique !

Contre cela, nous devons construire un **nouvel internationalisme**, qui ne pourra passer, dans un premier temps, que par la construction d'une Europe de gauche, seul cadre pertinent de notre action. Nous devons y mener une stratégie de confrontation sociale, pour opposer à l'unité du camp capitaliste (malgré ses divisions de façade) celle du monde du travail.

L'Europe de la précarité

Les statistiques officielles évaluent à plus de 18 millions le nombre de chômeurs dans l'Union européenne. Le taux de chômage moyen est de 11%. Quant au nombre des pauvres, on l'évalue

à près de 50 millions. Tel est le bilan d'une décennie de politiques néo-libérales, relayées par une conception de la construction européenne qui a eu pour conséquence de réduire les marges de manœuvre des gouvernements, y compris sociaux-démocrates.

L'issue de la conférence d'Amsterdam est emblématique de cette construction européenne pour laquelle le social n'est qu'un "volet", une concession accordée pour éviter des crises politiques, mais peu crédible, dans la mesure où elle s'accompagne du Pacte de stabilité "et de croissance", qui représente pour tous les pays d'Europe une promesse de rigueur économique perpétuelle.

Une stratégie pour le Parti

Dans ce contexte nouveau, le Parti socialiste a un rôle particulier à jouer pour transformer la victoire électorale de la gauche en réussite politique. Ce rôle, c'est d'être un acteur dans la construction du rapport de forces qui détermine l'action gouvernementale. Au-delà du programme, **il faut mettre en œuvre une stratégie : la confrontation sociale.**

Tout gouvernement est soumis à l'influence de nombreuses "contraintes" : engagements européens, pressions du CNPF et des media conservateurs... Elles jouent toutes dans le même sens : celui de l'idéologie dominante du tout-économique. Face à ces pressions, le "réalisme de gauche" consiste à ne rien céder, et à imposer un nouveau rapport de forces.

La loi n'est jamais aussi puissante, aussi incontestable que lorsqu'elle est le fruit des luttes sociales.

S'appuyer sur le mouvement social, c'est être à son écoute, tenir compte de ses revendications et associer ses différentes composantes à l'élaboration de la politique du gouvernement. Ainsi, à Vilvorde comme dans bien d'autres cas de reconversion difficile, les syndicats auraient dû être consultés longtemps à l'avance et leur avis aurait dû être pris en compte.

Seule cette stratégie de confrontation permet de donner un contenu au nouveau compromis social en faveur du monde du travail.

L'Europe : le niveau pertinent pour répondre

La majeure partie des pays-membres de l'Union européenne est aujourd'hui dirigée par des gouvernements socialistes ou sociaux-démocrates. **Et pourtant, l'Europe reste de droite.** Il est temps de mettre un terme à ce paradoxe.

Oui, il faut faire l'Europe ! Chacun en est persuadé, les Français, contrairement à ce qu'affirment certains, n'en n'ont pas peur. D'abord parce que l'Europe, c'est la paix. Ensuite, parce que la construction d'un grand ensemble régional, certes faible démographiquement mais puis-

sant politiquement, économiquement et culturellement, est la meilleure façon de faire reculer, ou en tout cas de stopper, le nouvel impérialisme américain dont Bill Clinton se fait hélas le héraut, dans la droite ligne de ses prédécesseurs.

Les Français n'ont pas peur non plus de la monnaie unique si elle reste un instrument, si elle est mise au service de politiques coordonnées en faveur de la croissance et de l'emploi.

Lors de notre convention de décembre dernier, nous avons fixé les conditions du passage à l'euro. **Ces conditions, valables lorsque nous étions dans l'opposition, doivent le rester maintenant que nous sommes devenus majoritaires.**

Les conclusions du sommet d'Amsterdam ne peuvent recevoir notre approbation. Elles ont un contenu idéologique auquel les socialistes ne peuvent souscrire. L'acceptation du pacte de stabilité, qualifié par certains de super Maastricht, ne peut pas nous satisfaire.

Certes la politique économique a ses contraintes et nous savons bien qu'il n'existe pas de bon déficit par essence. Les déficits d'aujourd'hui n'assurent pas forcément la croissance de demain. Mais face à ces contraintes, quelles sont les contreparties pour les salariés ? Aujourd'hui, aucune !

A propos de la déclaration d'Amsterdam, les commentateurs se sont largement appesantis sur les critères pour le passage à la monnaie unique en omettant le fait que ce texte consacre la flexibilité comme seul avenir pour les salariés d'Europe : pour "adapter le marché du travail au marché économique", il faudrait "trouver un équilibre entre l'adaptabilité du marché du travail et la sécurité sociale, en vue d'améliorer l'employabilité des travailleurs".

Nous ne pouvons à la fois proposer comme stratégie au Parti socialiste le Contrat social européen, qui appelle à la mobilisation des salariés, et anéantir dans un même temps tout contenu progressiste à ce pacte par un ralliement en rase campagne aux règles de la flexibilité, c'est-à-dire au triomphe des libéraux qui ne cessent de rêver au temps heureux où les lois sociales n'existaient pas.

Ce renoncement coûterait cher au Parti socialiste qui, même s'il n'est pas en mesure d'imposer toutes ses conceptions à nos partenaires européens, doit pour le moins affirmer et promouvoir une vision différente de l'Europe sociale, une vision qui serve de référence au mouvement social.

Nous voulons partir du social pour construire l'Europe démocratique.

Pour cela, l'arrivée de majorités de gauche au pouvoir dans plusieurs pays de l'Union européenne est nécessaire. Mais elle ne suffit pas. On le voit bien (on l'a vu à Amsterdam et Malmö), elle constitue seulement un cadre pour des démarches volontaristes menées par les partis. Encore faut-il que ces démarches existent. **La juxtaposition de gouvernements socialistes et sociaux-démocrates en Europe ne permet pas, en elle-même, de constituer une Europe sociale, voire socialiste. Pas plus que la juxtaposition des partis socialistes et sociaux-démocrates au sein du PSE n'a permis de beaucoup progresser.**

L'Europe, en tout cas celle que nous voulons, ne

peut pas se faire uniquement par les dirigeants, par les appareils nationaux. **Il faut une poussée plus vaste, plus forte, plus militante.**

Le "contrat social européen", dont le principe a été adopté lors de notre Convention, ne sortira pas dans n'importe quelles conditions des états généraux de la gauche européenne dont nous souhaitons depuis longtemps la tenue, mais de la confrontation entre le mouvement social et le pouvoir économique, confrontation régulée par un pouvoir politique européen. C'est dans cette perspective que nous nous situons.

En effet, qu'a-t-on fait depuis les déclarations d'intentions de la Convention sur l'Europe et la Mondialisation ? Rien, ou pas grand-chose. Le texte qui y a été adopté a-t-il même été traduit et diffusé dans les sections des partis homologues européens ? Avons-nous eu connaissance, nous militants, du contenu de textes analogues adoptés par ces partis ?

Dans le domaine européen, rien ne se fera sans volonté politique. C'est pourquoi nous présentons aux militants huit propositions pour l'Europe de gauche :

1. La création, dans chaque département, des comités pour l'Europe sociale, ouverts aux autres forces politiques de gauche, aux associations, aux organisations syndicales.
2. La distribution à chaque adhérent d'une carte du Parti des socialistes européens (PSE).
3. La participation de militants socialistes issus d'autres pays européens à la préparation, aux débats et au déroulement de nos Congrès.
4. La participation effective de nos militants aux travaux préparatoires, aux débats, au déroulement et aux votes des congrès du PSE. Le Congrès de Malmö auquel nous n'avons été associés ni de près ni de loin est le modèle de ce qu'il ne faut pas faire : il n'a servi qu'à constater les différences d'approches entre les partis présents, sans les dépasser par le débat.
5. L'organisation de conventions des socialistes d'Europe sur l'emploi, les services publics... Un texte bref et simple présentant la problématique et les positions en présence serait rédigé et proposé aux débats et au vote des militants socialistes européens.
6. Un effort particulier pour le développement du mouvement des jeunes socialistes européens (ECOSY).
7. L'encouragement aux jumelages de sections qui permettent de faire vivre le débat à la base entre les camarades européens.
8. La mise en place d'une structure permanente de débats entre la Confédération européenne des syndicats et le Parti des socialistes européens.

Il reste une condition nécessaire : **que le Parlement européen aussi devienne le cadre naturel de la confrontation politique. A quoi bon affirmer à Paris que le clivage gauche-droite n'est pas moribond si c'est pour le démentir à Bruxelles ou à Strasbourg, où l'on recherche systématiquement le consensus avec les démocrates-chrétiens ?**

L'égalité : un combat d'avenir

En matière économique et sociale, **les raisons d'être du socialisme sont l'émancipation des salariés et la justice sociale. Les moyens pour mettre en œuvre cet objectif sont clairs : la lutte inlassable pour l'emploi, la réduction des inégalités, le renforcement des droits des travailleurs.**

Or force est de constater que nous avons échoué. Alors même que la crise économique semble s'éloigner, la crise sociale n'a jamais été aussi profonde.

Le socialisme, c'est d'abord le salaire

La répartition du PIB entre capital et travail se dégrade année après année pour les salariés, qui ont perdu 11 points au profit du capital en 15 ans (11 % du PIB sur une seule année, c'est 800 milliards de francs) !

Nous ne devons en aucun cas éluder la question des salaires. **Au contraire, la relance salariale est au cœur de notre démarche.** Pour retrouver une croissance de long terme qui permette de résorber rapidement le chômage, il faut alimenter la demande et l'investissement par une augmentation soutenue des salaires qui correspond à la fois à un impératif social et à un objectif économique.

Réduire le temps de travail sans réduire le salaire

Les socialistes, en décembre 1996, ont adopté le texte suivant lors de la Convention sur la politique économique et sociale : *"Dès le début de la législature, les socialistes proposeront, après consultation des partenaires sociaux, une loi-cadre qui, sans baisse de salaire, abaissera l'horaire hebdomadaire légal à 35 heures, réduira les durées maximales autorisées et limitera le volume annuel d'heures supplémentaires. Des négociations s'engageront sur cette base dans les branches et les entreprises et traiteront des créations d'emplois qui doivent l'accompagner. La réduction du temps de travail s'appliquera aux services de l'État et des collectivités locales".*

Nous sommes porteurs de l'exigence de la mise en œuvre de ces engagements.

Rétablir l'autorisation administrative de licenciement

La convention sur "Les acteurs de la démocratie" a adopté notre proposition : *"Il faut améliorer la législation existante pour mieux rééquilibrer le rapport des forces aujourd'hui encore trop défavorable aux salariés. L'idée est d'établir un véritable contrôle des licenciements : aussi, au terme des consultations avec les instances qualifiées du personnel, l'inspection du travail est obligatoirement saisie. Elle a la possibilité de refuser les licenciements. Cette décision est susceptible des recours prévus par la loi.*

Ce contrôle sera une façon forte d'arrêter le chantage à l'emploi, de permettre aux salariés de mieux défendre leurs droits élémentaires et de rendre aux pouvoirs publics qui sont concernés au premier chef, la maîtrise des conséquences financières, sociales des exclusions du marché du travail."

Le vote rapide de la loi réintroduisant l'autorisation préalable de licenciement sera un signe fort donné par le gouvernement et sa majorité, orientant clairement son action pour la défense des salariés.

Contrôler le travail à temps partiel et défendre les droits sociaux

La réussite du passage aux 35 heures impose en même temps une révision de la législation sur le temps partiel. Il concerne aujourd'hui 17% des salariés et son explosion ces dernières années révèle l'organisation insidieuse d'un partage du travail disponible entre les salariés, notamment au détriment des femmes. Dans plus de la moitié des cas, le temps partiel est subi, faute d'emploi à plein temps.

En définitive, l'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel subi n'est rien d'autre que la diminution du temps de travail avec diminution proportionnelle du salaire. Il est révélateur que le conflit social le plus important depuis de nombreuses années aux Etats-Unis soit la bataille des salariés d'UPS contre la généralisation du temps partiel dans leur entreprise.

C'est d'abord sur ce terrain que le patronat et la droite vont tenter de combattre et surtout de pervertir le passage aux 35 heures.

Si demain les futurs salariés ne trouvent que des emplois à mi-temps, ils disparaîtront des statistiques du chômage, mais il est sûr qu'ils ne seront pas reconnaissants à la gauche d'avoir accepté un tel recul. Pour éviter cet écueil, il est indispensable de supprimer les exonérations de charges qui encouragent le temps partiel. Il faut aussi en améliorer la connaissance et le contrôle par les comités d'entreprises.

Plus généralement, **la flexibilité ne doit en aucun cas être la contrepartie d'un accord sur le temps de travail.** Une telle contrepartie serait d'ailleurs le plus sûr moyen de tuer les créations d'emplois résultant de la baisse du temps de travail. Les socialistes doivent au contraire revenir sur la funeste "loi quinquennale pour l'emploi", votée sous Balladur, qui organise la flexibilité sous couvert de négociations d'entreprise.

Redistribuer les richesses

Aujourd'hui, 10 % des ménages accaparent plus de la moitié du patrimoine, tandis que 6 millions de personnes en France vivent en dessous du seuil de pauvreté (2.900 F par personne, ou un SMIC par ménage), et que 50 % des salariés vivent avec moins de 8.500 F par mois. Nous sommes là au cœur de la réalité économique et sociale. Les inégalités progressent, en termes de revenu et surtout de patrimoine.

Notre système fiscal est injuste. Un rapport récent publié par l'INSEE montre que l'imposition est même légèrement dégressive : plus on

s'enrichit, et moins on paye ! Cela tient au poids des prélèvements sur la consommation dans notre fiscalité (TVA, taxe sur l'essence...), qui pénalisent d'abord les plus pauvres, tandis que l'impôt sur le revenu, le seul impôt progressif avec l'ISF, ne représente au mieux que le cinquième des recettes fiscales de la France : 290 milliards, à comparer avec les 600 milliards de la TVA !

Nous devons imposer de manière équitable tous les revenus ; créer un véritable impôt sur le capital comme dans presque tous les autres pays européens.

Par ailleurs, nous approuvons la démarche entreprise par le gouvernement, tendant à soumettre à un plafond de ressources les allocations familiales.

La redistribution, c'est aussi le rééquilibrage des ressources au profit des régions défavorisées par une véritable politique de l'aménagement du territoire.

De même, en agriculture, le plafonnement et la redistribution des aides favoriseront le maintien des exploitations familiales.

Défendre le secteur public

La déclaration de principes adoptée par le Parti socialiste en 1990 se prononce pour l'instauration d'*"une société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général"*. La promotion et la défense du service public sont donc bien au cœur de notre engagement.

Il est certain que le débat sur le périmètre du secteur public et sur la gestion des entreprises publiques mérite l'organisation d'une convention nationale, comme nous l'avons proposé dans notre contribution. Il est regrettable que, sans attendre ce débat, la privatisation partielle de France Télécom soit intervenue alors que la preuve de la nécessité de cette transformation, pour parvenir à des alliances industrielles, reste à faire.

Une République militante

La laïcité est un combat

La laïcité est un combat, un combat républicain et un combat socialiste.

L'abandon de l'anticléricalisme ne signifie pas qu'il faille renoncer à toute **vigilance à l'égard des prétentions des Églises**. Car si toutes les grandes religions (christianisme, judaïsme et islam) sont en perte d'audience en France, cette désaffection est justement à l'origine d'une crispation de minorités en leur sein. Leurs incursions de plus en plus fréquentes dans des sujets "d'éthique" ou de société en sont la manifestation la plus évidente, de même que leur volonté de se singulariser, dont ont été victimes bien des jeunes filles forcées à porter le "foulard islamique". Lorsque Jean-Paul II multiplie les

provocations (commémoration du baptême de Clovis, visite sur la tombe du professeur Lejeune), les socialistes doivent réagir. Nous ne pouvons tolérer que l'identité française soit parfois qualifiée de "chrétienne".

Il ne s'agit pas de faire renaître de vieilles guerres dépassées. Simplement, la liberté, et tout particulièrement la liberté de conscience et celle de pensée, n'est jamais définitivement acquise.

Nous devons prendre garde aux appels à une laïcité "renouvelée", plus "ouverte", moins "idéologique". Une telle exhortation à la modernisation n'est jamais exempte d'arrière-pensées. Lorsque l'on jette l'anathème sur "l'archaïsme" d'une certaine laïcité, c'est souvent le principe même de la laïcité que l'on veut remettre en cause. **Lorsque l'on tente d'opposer laïcité et tolérance, on oublie que le respect de la laïcité républicaine est précisément la seule garantie de la tolérance.**

La laïcité républicaine ne se limite pas à la simple reconnaissance de la liberté religieuse. Elle garantit que les individus parlent et agissent en tant que citoyens, au-delà de leurs particularités culturelles, religieuses, ethniques...

A la laïcité on veut souvent opposer le droit à la différence. **Mais cela revient à considérer que n'importe quelle croyance vaudrait autant que la liberté de conscience, qui permet pourtant de les dépasser toutes.**

La laïcité est un choix politique qui engage une conception républicaine de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Partager le savoir pour partager le pouvoir

L'école doit garantir l'**égalité d'accès au savoir**. Elle s'adresse à tous. Elle a pour vocation d'instruire, et non de résoudre directement tous les problèmes sociaux : les enseignants ne sont pas des assistantes sociales. Cependant, pour que le principe d'égalité des chances ne soit pas un concept creux, il faut donner à l'école les moyens matériels et humains de cette ambition, notamment dans les Zones d'éducation prioritaire. La promotion de l'école exige aussi que l'on évite les phrases inutilement blessantes contre les enseignants.

L'école a pour rôle de dispenser à chacun les enseignements qui lui donnent les moyens de comprendre, de réfléchir et d'acquérir un esprit critique. Si elle doit permettre l'insertion sur le marché du travail, elle doit surtout former des citoyens.

Pour que la vie des individus ne soit plus déterminée seulement par un diplôme obtenu ou non à vingt ans, l'école doit garantir à tous la possibilité de retours périodiques en formation.

La République doit également réaffirmer son rôle en matière de culture, non pas pour diriger ou contrôler la création artistique, mais bel et bien pour la protéger dans toute sa diversité. L'importance éminemment politique de la culture n'a pas échappé au Front national : Châteauevallon, le festival d'Orange, le tri des livres dans les bibliothèques, le licenciement d'une directrice de cinéma à Vitrolles, l'élimination des

associations pas le retrait des subventions, tout cela en témoigne. **La République doit réagir, car en matière de culture comme en matière d'éducation, elle est garante de la liberté d'expression et de conscience de ses citoyens.**

Offrir à tous un accès aux différentes formes de culture, c'est aussi rétablir les aides de l'État. Laisser arbitrer le marché, ce serait remettre en cause la qualité de l'offre et la démocratisation de l'accès à la culture.

Réussir l'intégration

La diversité des origines a fait et constitue toujours la richesse de la France. Il nous appartient de défendre cette richesse en mobilisant les moyens dont dispose la République pour intégrer tous les Français et les étrangers dans la vie de la cité.

Le droit du sol et la naturalisation sont l'expression concrète du pacte républicain, et permettent d'y intégrer tous ceux qui se reconnaissent dans ce projet collectif. Ces principes ont été gravement bafoués par les gouvernements de droite. Le gouvernement socialiste va réformer le code de la nationalité en rétablissant le droit du sol. Il faut aussi faciliter l'accès à la nationalité pour tous les étrangers qui, vivant légalement sur notre sol, souhaitent l'acquérir. Cela leur permettra d'obtenir non pas un simple droit de vote, mais tous les droits du citoyen français.

Impliquer les citoyens

Nous suggérons que soit institué un droit de discussion automatique au Parlement, une ou deux fois par session parlementaire, d'une proposition de loi d'initiative citoyenne. Le droit de tirage des associations ou des citoyens organisés (dont il faudra définir la réglementation) nous apparaît plus adapté que le référendum d'initiative populaire.

Par ailleurs, nous soutenons les projets annoncés en matière de cumul des mandats.

Lutter contre le fascisme

La République doit redevenir militante. Elle doit reprendre l'offensive face à celui qui la menace le plus gravement aujourd'hui : le Front national.

Le Front national est **raciste, antisémite, antidémocratique**. Ce n'est plus un simple mouvement protestataire. Il est temps pour la gauche d'avoir un langage clair, c'est-à-dire de qualifier le FN de ce qu'il est : **un mouvement fasciste, même s'il en présente une forme nouvelle et modernisée.**

Fasciste, le FN l'est évidemment par son idéologie, ses références, ses origines et sa composition, mais également par sa stratégie, ses méthodes, ses objectifs. Ce n'est qu'en prenant conscience de sa vraie nature que nous pourrions définir une stratégie globale et efficace pour lutter contre son implantation.

La régression sociale, la déstabilisation de la droite classique et ses appels du pied au Front

national font de la gauche le seul rempart face à la menace fasciste. La droite s'apprête à passer des alliances avec le Front national, comme le montre la possibilité de désistement réciproque pour les cantonales. Dès lors, la perspective de l'arrivée au pouvoir du Front national, dans le cadre d'une coalition, ne relève plus du fantasme... **Non, nous n'avons pas de droit à l'échec! Parce qu'il pourrait être bientôt trop tard pour donner le coup d'arrêt, nous devons agir maintenant pour défendre la République.**

Le Front national s'est doté avec sa Direction de la Protection et de la Sécurité d'un service d'ordre botté, casqué, armé, c'est-à-dire d'une véritable force paramilitaire. Face à cette radicalisation, **il ne faut pas exclure du débat, a priori, la question d'une éventuelle dissolution du FN puisque la République s'est donné ce moyen de défense contre le fascisme.**

La dissolution ne serait cependant pas le choix de la facilité : pour la rendre effective, il faudrait déployer les moyens nécessaires. **Elle ne nous dispenserait aucunement de notre travail de conviction idéologique auprès des citoyens. Mais un débat collectif sur l'opportunité d'une telle mesure doit avoir lieu au sein de notre Parti.**

Il ne faut surtout pas perdre de vue ce qui fait le terreau du fascisme. Le FN se nourrit avant tout de la régression sociale. **Il n'y a aura pas de recul du FN sans réponse à la question sociale. C'est un Front social qu'il faut opposer au Front national**

Un parti pluriel dans une gauche rassemblée

Un Parti militant et démocratique

Pour être non seulement un parti de militants, efficaces "sur le terrain", mais aussi un parti militant, capable de défendre ses principes, **le PS doit redonner toute son importance à la formation.**

Pour cela, les militants doivent être formés à l'histoire de notre Parti, des débats d'idées qui l'ont traversé et le traversent encore, des textes théoriques qui ont fondé son action.

C'est en mettant l'accent sur les principes plutôt que sur les "petites phrases" que le PS pourra à la fois mieux se faire connaître de ceux qui cherchent un débouché politique à leurs revendications, et réfuter l'idéologie dominante relayée par les media.

La formation passe aussi par la multiplication des débats à tous les niveaux du Parti.

N'oublions pas que **le pluralisme est au centre de l'identité de notre parti**, au moins depuis son refus du "centralisme démocratique" en 1920. Les périodes où le débat semblait tari et où les statuts limitaient ce pluralisme, comme les années 1960, sont aussi celles des scissions, du déclin militant et électoral, tandis que les débats les plus vifs des années 1970 n'ont jamais gêné, bien au contraire, ni le militantisme de terrain, ni les rapports avec le reste de la gauche, ni la progression électorale du Parti.

Attachons-nous à multiplier les occasions de débattre en pérennisant le système des Conventions thématiques, et en donnant une réelle application à leurs conclusions. Surtout, il est nécessaire d'y accorder un véritable droit d'amendement.

Soumettons les résolutions finales des Congrès à la ratification par les militants. La désignation du Premier secrétaire sera l'aboutissement logique de cette procédure.

Enfin, généralisons la pratique des **comptes-rendus réguliers de mandats**, déjà instituée par certains responsables ou élus du Parti.

Un parti à l'écoute du mouvement social

"Changer d'avenir" : cet objectif ne pourra être atteint que si la gauche politique et la gauche sociale travaillent de concert. C'est à cette unité d'action que nous devons travailler.

L'intervention des syndicats est bien évidemment primordiale. Lorsqu'ils se sont mobilisés en novembre et décembre 1995 pour défendre la protection sociale et le service public, ils ont reçu le soutien d'une grande partie de l'opinion publique, bien au-delà des militants et sympathisants syndicaux. Cette mobilisation de masse ne s'est bien sûr pas faite seulement sur la retraite à 55 ans des cheminots. Elle a eu lieu parce que l'action syndicale était porteuse d'un véritable projet de société. **Si les revendications émanant de cette mobilisation n'ont pas abouti, c'est parce qu'à l'époque le mouvement social n'a pas trouvé de débouché politique.**

Ce qui fonde le socialisme, c'est aussi le refus de séparer le politique, l'économique et le social. C'est le sens même de la social-démocratie. Assumons les relations entre Parti et syndicats ! N'ayons pas peur de les écouter. Multiplions la tenue de forums sociaux. Laissons-nous influencer. Soyons le plus souvent possible en phase avec eux.

La division syndicale est un facteur qui contribue fortement à la baisse du taux de syndicalisation en France. Pourtant, pour imposer des réformes de gauche à toutes les forces conservatrices, notamment dans les entreprises à travers les négociations, les syndicats doivent être puissants, c'est-à-dire représentatifs et unis. En tant que socialistes et souvent militants syndicaux, cette question nous paraît essentielle et urgente.

Le mouvement associatif, très vivant et dans lequel beaucoup de nos militants sont engagés, tend à s'éloigner de plus en plus de la politique. On peut comprendre les raisons de cette méfiance, liée aux tentatives de "récupération", ou, au contraire, au manque d'attention.

On ne doit pas pour autant renoncer à combler ce fossé entre le Parti et le mouvement associatif. Le P.S. ne peut ignorer les revendications qu'il relaie. **Elles sont aussi celles du peuple de gauche.**

Une méthode pour rassembler la gauche

Parce qu'une politique de réforme ne se conçoit pas sans le concours actif des citoyens, nous sou-

haitons mettre en place des Comités d'Initiative Citoyenne. Notre démarche est forte, notre ambition est grande : **rassembler les citoyens pour qu'ils deviennent les acteurs du progrès**, au-delà des appartenances partisans ou syndicales. Ces dernières années, des milliers de citoyens ont montré leur capacité à se mobiliser : pour l'enseignement laïc et le service public, contre le plan Juppé, les lois Pasqua-Debré et le Front national. Les Comités d'Initiative Citoyenne permettront à ceux qui le veulent de débattre et d'agir ensemble.

La mise en place d'un cadre particulier est nécessaire pour encourager ces échanges. Les Comités d'Initiative Citoyenne permettront de donner **une base militante au rassemblement de la gauche** pour dépasser l'étape qu'ont constituée les Assises de la transformation sociale.

Car le Parti socialiste ne parviendra pas tout seul à imposer le changement. Nous devons aller au-delà des alliances électorales et construire une véritable dynamique unitaire à gauche.

Les divergences idéologiques entre les différentes formations politiques de gauche s'estompent. Le Parti communiste, s'il a conservé ses spécificités en termes d'histoire, d'organisation et de militantisme, ne se distingue plus fondamentalement du mouvement socialiste depuis qu'il a renoncé à la dictature du prolétariat et au centralisme démocratique. Les Verts, en ayant abandonné le ni gauche-ni droite se situent clairement dans le camp du progrès parce que le système libéral, entièrement tourné vers la rentabilité et le profit, ne saurait satisfaire les exigences écologistes. Nos camarades du Mouvement des Citoyens ont quitté le Parti socialiste il y a seulement quatre ans en raison d'une divergence profonde sur la question européenne. Aujourd'hui ce désaccord n'est plus suffisamment important pour les empêcher de gouverner avec nous. Pourquoi ne reprendraient-ils pas leur place parmi nous ?

Nos différends ponctuels doivent renouveler les débats et non pérenniser les clivages dépassés. **Allons d'une gauche plurielle à la gauche rassemblée. Il n'est pas normal qu'un courant de pensée ait plus intérêt à s'ériger en parti autonome, pour peser dans des négociations au sommet, qu'à faire progresser le débat à l'intérieur d'une grande formation.**

Certes, cela ne sera pas facile. Mais pour engager le processus, pour faire un premier pas dans ce sens, le Parti socialiste peut être à l'initiative de quelques actions simples mais fortes. Ainsi pourrions-nous proposer aux autres formations politiques d'organiser des réunions thématiques communes, non seulement au sommet mais dans le cadre de nos réunions de sections locales. Ces échanges de vues et d'analyses entre militants permettront de **confronter nos désaccords et de constater nos convergences.**

Au-delà, nous mettrons en place une structure confédérale ouverte à toutes les composantes de la gauche.

Le grand rassemblement de la gauche, c'est le seul moyen d'éviter la multiplication des clivages artificiels, de reconstruire une gauche de débat et de lutte, pour jeter les bases d'un puissant Parti du mouvement.

État d'urgence sociale

POUR UNE AUTRE COHÉRENCE

MOTION C

Motion présentée par La Gauche Socialiste

Bureau National : Harlem Désir ; Julien Dray ; Marie-Noëlle Lienemann ; Bernadette Merchez et Jean-Luc Mélenchon.

Instances Nationales : Eric Aouchar ; Daniel Assouline ; Nadine Aurenas ; Jean-Louis Berland ; Yvette Benayoun-Nakache ; Malek Boutih ; Daniel Cabieu ; Jacques Calmon ; Yves Carroy ; Françoise Castex ; Philippe Darrilat ; Gérard Filoche ; Jean-Michel Forestier ; Christiane Franco ; Yann Galut ; Jocelyne Guérin (CNE) ; Didier Hoeltgen (CNE) ; Jean-François Lascoux (CNE) ; Didier Leconte ; Pascale Le Néouannic ; Patrick Ménucci ; Monique Mirouze (CNE) ; Jean-Pierre Neuman ; Catherine Picard ; Bernard Pignerol ; Dominique Riera ; Laurence Rossignol ; Jean-Marc Salmon ; Jacques Serieys ; Isabelle Thomas ; Olivier Thomas ; Maurice Viols (CNE).

Première liste :

F. Abriél (CM 39) ; X. Accard (CF 14) ; C. Ait Bara (SF 23) ; C. Allais (14) ; J-F. Alberelli (S.Sec 67) ; G. Amard (Maire 91) ; C. Antoine (79) ; J. Antony (BF 20) ; J-P. Anazel (14) ; V. Arin (CF 12) ; S. Arrial (81) ; N. Artaud (CM 43) ; J-L. At (S.Sec 31) ; A. Atlan (MA 13) ; T. Atlan (S.Sec 94) ; D. Bailly (BF 59) ; M. Barreyre (MA 63) ; E. Begards-Guerra (S.Sec 33) ; G. Béhagle (S.Sec 65) ; G. Beillard (53) ; P. Belon (86) ; M. Benoit (80) ; P. Benoit (CM 63) ; J-P. Béraldini (BF, MA 26) ; F. Bernard (45) ; V. Bernard (BF 63) ; C. Bernardi (MA 93) ; L. Berthet (CM 38) ; G. Berthiot (CF 51) ; R. Besnard (CF 35) ; A-M. Bignon-Lévy (CF 07) ; D. Binet (CF 77) ; C. Blum (MA 67) ; M-H. Bodin (CF 18) ; J-L. Boissée (14) ; N. Boissel (14) ; M. Bolzer (68) ; L. Boquet (S.Sec 27) ; S. Bornet (71) ; G. Bory (S.Sec 85) ; J. Bourgeois (94) ; C. Bourgeois (94) ; H. Bourseul (22) ; A. Bourseul (22) ; R. Bourzou (14) ; J-C. Bouscus (CF 12) ; P. Boutet (19) ; F. Boutes (C.Gal 34) ; R. Boutonnet (CF 12) ; J-C. Brancheraud (76) ; R. Breton (S.Sec 13) ; B. Brunetiere (CF 85) ; S. Bulteau (CF 85) ; J. Bureau du Colombier (CF 30) ; C. Bussy (51) ; E. Carboulec (29) ; D. Carlier (64) ; E. Castelli (54) ; M. Chaouch (14) ; P. Charles (S.Sec 18) ; J-L. Charrier (S.Sec 79) ; G. Chatin (S.Sec 60) ; R. Chavin (25) ; J-J. Chavigné (CF 80) ; Y. Chérasse (03) ; P. Chiquant (54) ; E. Chumiatcher (38) ; L. Clain (S.Sec 14) ; L. Clapuyt (S.Sec 59) ; I. Clerc (CF 91) ; W. Colas (CM 93) ; G. Contremoulin (91) ; Y. Copitet (51) ; C. Corbin (S.Sec 03) ; E. Corrêia (SF 23) ; V. Coullomb (MA 13) ; C. Coupé (S.Sec 35) ; J. Couteau (S.Sec, CF 85) ; M. Cullin (BF FFE) ; D. Dange (MA 45) ; S. Danguy Hôte (24) ; H. Deblanc (62) ; A. De Haro (77) ; J-P. Dehondt (59) ; F. Delapierre (BF 75) ; C. Delaud (S.Sec 83) ; A. Delye-Chevauchet (CM 18) ; M. Descormes (BF, MA 26) ; O. Darbas (18) ; G. De Négri (30) ; P. De Rus (S.Sec 91) ; G. Desportes (CF 67) ; G. Destrem (09) ; W. Domingo (FFE) ; C. Dooremont (MJS 62) ; J-P. Doumeau (S.Sec 53) ; M. Doumeau (SF 53) ; E. Doussain (CM 91) ; K. Druet (14) ; H-G. Dubois (CF, CM 17) ; L. Dubois (50) ; J-C. Duchamp (07) ; D. Duchateau (CF 94) ; I. Dufeutrelle (CM 43) ; L. Duffaud (CM 35) ; P. Duforestel (79) ; M. Dumontier (27) ; G. Duport (14) ; J. Durau (S.Sec, CF 31) ; R. Eouzan (MA 13) ; M-J. Ertel-Pau (SF 91) ; L. Escot (S.Sec 31) ; D. Eve Weil (54) ; F. Farouault (53) ; R. Fauthoux (64) ; S. Fayol (22) ; M. Feret (14) ; F. Ferrieux (CM, CF 60) ; J. Floureuze (S.Sec 31) ; J-P. Fonvielle (CM 31) ; J. Forestier (MA 59) ; N. Fortis (An MJS 67) ; A. Fortuit (83) ; A. Fourcroy (62) ; D. Fourestier (S.Sec, CF 51) ; P. Fournier (CF, S.Sec 18) ; S. Fruitier (80) ; A. Fuchs (93) ; P. Gardiol (13) ; M. Geier (CM 13) ; A. Gerbaudo (06) ; S. Ghali (MA 13) ; G. Gillard (93) ; O. Giraud (CF 07) ; I. Godet (53) ; A. Goldberg (03) ; D. Goldberg (MA 93) ; D. Gouaux (CF 64) ; M. Gouillard-Vionnet (CM 94) ; C. Gourdet (95) ; J-C. Gourlain (24) ; M. Gourinchas (S.Sec 16) ; B. Grangeon (MA 63) ; G. Grisonnet (69) ; W. Grounon (CF 33) ; D. Gruszczynki (S.Sec 59) ; J-P. Guéganic (45) ; S. Guennoud (69) ; P. Guérineau (MA 81) ; M. Guidou (BF 72) ; L. Guilbaud (CF 85) ; Y. Guilbot (Maire, S.Sec 85) ; P. Guinard (CF 85) ; A. Guilherm (CF 33) ; E. Guillot (CF 14) ; M. Guillot (S.Sec 13) ; P. Guillot (BF 63) ; A-Marie Guy (88) ; D. Hacquart (S.Sec 13) ; P. Hamelin (14) ; M. Harel (21) ; H. Henry (45) ; J-P. Hubert (S.Sec, CF 51) ; S. Houllgatte (27) ; C. Husson (51) ; E. Jardon (03) ; J-V. Jéhanno (SF 69) ; R. Jolly (36) ; L. Jouve (CM 43) ; J. Jusforgues (BF 31) ; J. Kalbach (17) ; S. Kathir (CM 59) ; A. Kouadio Allah (87) ; J-F. Krzyzaniak (10) ; C. Labarthe (24) ; P. Laborie (56) ; J. Laburthe (S.Sec 33) ; J-Christophe Lacelle (S.Sec, CF 36) ; H. Lacoste (CF 31) ; P. Lacoste (13) ; J-Y. Lalanne (CF 64) ; J-M. Lamouroux (SF 47) ; M. Lardé (CM 62) ; G. Laurent (88) ; L. Leandri (An MJS 83) ; M. Leblanc (62) ; M. Lebouc (78) ; S. Lebreton (16) ; A. Leca (S.Sec 03) ; F. Leca (03) ; H. Lecacheux (13) ; S. Lecardronnel (50) ; D. Lecat (80) ; P. Lechat (CF 14) ; H. Le Fiblec (60) ; M. Legay (CM 53) ; J. Leguelinel (CM 50) ; C. Lejeune (CM 36) ; Y-M. Lelay (SF 29) ; P. Lembire (59) ; M. Le Merrer (76) ; G. Lemoine (16) ; O. Léonhardt (MA 91) ; S. Lepetit (S.Sec 91) ; F. Le Quinio (CF 53) ; G. Le Tourneur (S.Sec 14) ; Y. Lerhun (40) ; S. Lesbre (MA 63) ; D. Levavasseur (50) ; J. Lezot (53) ; P. Loiseau (BF 72) ; S. Longeon (BF 43) ; M. Louis (An MJS 91) ; V. Louis (SF 07) ; J. R. Maillard (CG 51) ; D. Malinge (BF 44) ; J-L. Marchand (BF 59) ; E. Martin (38) ; D. Magnen (Maire 29) ; B. Maranzana (Député supp 83) ; G. Masse (S.Sec 13) ; N. Masse (S.Sec 13) ; H. Mathieu (87) ; M. Mazenoux (CF 18) ; M-H. Meaux (60) ; S. Mechin (Maire, S.Sec 18) ; O. Menard (S.Sec 37) ; E. Menez (CM 51) ; B. Mertz (57) ; F. Michalet (69) ; B. Milord (S.Sec 32) ; O. Minerbe (50) ; N. Mizouni (S.Sec 93) ; H. Molla (CF 11) ; J-F. Montaut (S.Sec 64) ; C. Morel (35) ; L. Morel (S.Sec 13) ; D. Muchembled (62) ; J-P. Nail (76) ; F. Nardin (S.Sec, CF 51) ; J. Nicod (39) ; S. Nicot (54) ; S. Noël (30) ; P. Nottaris (CF 92) ; T. Ocar (62) ; F. Orosco (CF 07) ; A. Osman (S.Sec 13) ; F. Pairault (78) ; J-L. Palacio (CF 64) ; E. Panaye (MA 94) ; Y. Parola (78) ; C. Passeron (92) ; M. Pasquini (MA 13) ; J-F. Patte (62) ; P. Pavageau (44) ; D. Phan (S.Sec 29) ; F. Phillipon (CM 94) ; E. Pédebosq (17) ; J-C. Pellerin (CF, MA 26) ; Chris. Perny (39) ; G. Perrier (CM 13) ; D. Perrot (92) ; C. Petit (CF 18) ; P. Philippe (MA 93) ; A. Piazzzi (95) ; M. Pierron (CM 43) ; O. Pinault (CF 37) ; M. Plet (C.d'ar 69) ; C. Pluta (CF 31) ; G. Polo (MA 13) ; R. Pons (S.Sec, BF 31) ; J-G. Portejoie (MA 63) ; M. Pitteloup (CF 85) ; O. Porret (S.Sec 36) ; V. Présuney (03) ; R. Preval (80) ; G. Putégnat (V-Pdt FDERS 92) ; M. Quicharnaud (37) ; P. Redouté (59) ; P. Renty (02) ; R. Revol (34) ; F. Richou (C.Gal 35) ; G. Ricou (CF 53) ; S. Rivaud (60) ; C. Robillard (MA 91) ; S. Rocher (CF 23) ; B. Roques (CF 12) ; C. Rossignol (CF 37) ; M. Roudaut (29) ; I. Roudil (MA 75) ; J. Rouvière (BF, CM 43) ; D. Roy (35) ; P. Ruscassie (SF 64) ; N. Sabiols (CM 66) ; J. Salmon (S.Sec 18) ; N. Samadi (62) ; T. Samman (95) ; O. Sangoi (BF 94) ; C. Saunier (29) ; J. Schaefer (41) ; R. Schley (94) ; S. Schmaltz (CF 91) ; W. Schweig (S.Sec 37) ; B. Seigneur (S.Sec, CF 53) ; E. Semerdjian (S.Sec 13) ; M-P. Serayet (07) ; F. Simon (CF, CM 31) ; L. Solers (27) ; J-F. Solmon (14) ; A. Spicher (39) ; J. Steenkist (59) ; J-A. Steinfeld (S.Sec 93) ; J. Stéphan (CM 29) ; J-B. Suchel (CM 69) ; R. Taillefer (SF 77) ; Y. Tardi (79) ; Y. Taurines (CF 12) ; A. Tellier (CF 59) ; F. Terquem (CF 14) ; A. Terral (CF 12) ; D. Tessier (MA 17) ; F. Testu (CF 37) ; A. Thivel (06) ; C. Thomas-Dargent (10) ; C. Thomine (14) ; C. Thon (S.Sec 91) ; R. Thoraval (22) ; E. Thouzeau (44) ; E. Tollénaire (54) ; M. Tomasini (88) ; C. Touchefeu (BF 31) ; C. Touchefeu (44) ; C. Tourneur (CF 14) ; A. Tranvan (S.Sec 37) ; J. Trohel (SF 53) ; R. Vacheron (S.Sec 43) ; P. Veie (53) ; P. Verdier (BF 80) ; P. Vial (CF, MA 26) ; A. Vidal (CM 17) ; D. Virault (36) ; B. Volohkine (78) ; R. Wehring (S.Sec 67) ; M. Wojtowicz (S.Sec 91) ; G. Wortham (BF 77) ; M. Yvernât (CF 92) ; M. Zrida (28).

La gauche doit réussir

La gauche doit réussir. Ce défi repose principalement sur nous, les socialistes, car notre parti assume la première place à gauche et au gouvernement. Nous connaissons notre responsabilité commune : vaincre le chômage de masse qui fait le lit de l'extrême-droite. C'est cela le véritable enjeu de notre Congrès. Chaque vote est utile : nous allons faire un choix pour trois ans. Notre Congrès ne doit pas être réduit à un jeu de rôles ou de chaises musicales. La situation dans laquelle nous vivons confronte chaque socialiste à son devoir de sincérité et de responsabilité.

■ Car la défaite électorale que la droite vient de subir est avant tout la traduction de l'état d'urgence sociale dans lequel se trouve le pays. Ni le retour de la gauche au pouvoir ni les bons sondages du gouvernement n'ont transformé la France en une démocratie apaisée. Au contraire. L'attente sociale est plus forte que jamais. La pression des milieux financiers et patronaux est exacerbée par la peur des décisions de la majorité de gauche. L'influence du Front national s'étend sur une droite de plus en plus complaisante et, pour partie, prête à l'alliance.

■ Dans cette situation tout tient en un impératif : en finir d'urgence avec le chômage de masse. Le plan emploi jeunes suscite de grands espoirs dans les familles. L'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire et les ouvertures de classes supplémentaires ont satisfait bien des parents et des enseignants. Mais les satisfecit doivent-ils empêcher de dire à haute voix que sur des questions essentielles les réponses qui ont été données ne sont pas à la hauteur des défis qui nous sont lancés ? En acceptant, à Amsterdam, l'Europe du pacte de stabilité, déclarant que 35 heures payées 39 n'aurait jamais été notre mot d'ordre, en continuant les privatisations prévues par la droite, en laissant fermer Vilvorde, en refusant l'abrogation des lois Pasqua-Debré ou celle du plan Juppé sur la Sécurité sociale en surfant sur le populisme contre les enseignants, nous ne créons pas le rapport de force dont un gouvernement de gauche a besoin pour affronter efficacement les exigences de la mondialisation libérale. Peut-on à la fois répondre à l'urgence sociale et accepter le carcan de l'Europe monétariste ? Peut-on s'attaquer au chômage de masse et accepter le dogme de la baisse du coût du travail et de la flexibilité ? Peut-on vouloir peser sur le modèle de développement économique du pays et renoncer à la maîtrise publique des fleurons du secteur nationalisé ?

■ Certes, nous savons que pour réussir, une action gouvernementale demande de la durée. Mais cette durée doit être mise au service des changements de cap radicaux qu'il faut opérer dès maintenant. **Différer c'est s'enliser.** Nous ne disons pas "tout, tout de suite", nous disons "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras" : c'est en

début de mandat qu'il faut ancrer les objectifs pour se donner les moyens de les atteindre dans la durée. Les concessions hâtives ne créent pas les compromis durables. Or la réussite d'un gouvernement de gauche réside dans sa capacité à imposer un nouveau compromis social au patronat et au capital financier. Car la mondialisation libérale conduit une guerre sans relâche contre les salariés, leurs acquis sociaux et contre l'autorité des États-Nations qui régulent aujourd'hui les rapports sociaux. Une crise profonde est ainsi ouverte dans tous les pays. Peut-on l'ignorer ? Pense-t-on l'apaiser par des concessions ou doit-on assumer la confrontation ? Là est l'alternative, là est notre divergence.

■ Trop de responsables de la social-démocratie européenne conçoivent leur action comme un accompagnement social de la mondialisation libérale. La puissance du mouvement socialiste doit permettre autre chose. Nous pensons, pour notre part avec d'autres en Europe, que le rôle de la gauche est d'organiser la résistance et de réaliser de nouvelles conquêtes sociales. Cette résistance est à la fois idéologique, sociale et politique. Les dogmes des libéraux, flexibilité, libre concurrence, équité ne sont pas les nôtres. Nous refusons de soumettre la compatibilité des conquêtes sociales aux exigences économiques de la mondialisation libérale. Nous n'acceptons pas de troquer les principes de la République contre le modèle de société anglosaxon. Nous en tenons bec et ongles pour une République sociale et européenne.

■ Nous devons assurer la réussite de la gauche car il y a urgence. **Une course de vitesse est engagée.** Il y a urgence parce que les diktats de la mondialisation libérale ont déjà désarticulé les acquis sociaux, culturels, économiques, de dizaines de pays dans le monde. Il y a urgence, parce que si nous échouons, l'extrême-droite se tient prête. Souvenons-nous que **notre victoire électorale est fragile.** La majorité de la gauche tient à trente sièges d'avance. Mais 23 d'entre eux ont été acquis dans un face-à-face avec le Front national et 32 avec moins de 45 % des voix dans des triangulaires. **Voilà pourquoi ce Congrès ne doit être ni une formalité statutaire ni une grand-messe unanime.** Le Congrès doit au contraire formuler un message clair. Il doit aussi relayer les demandes et les critiques du peuple de gauche qui doit pouvoir se reconnaître dans nos travaux. Il doit produire librement sa propre appréciation de la situation. On nous dit parfois qu'il serait "trop tôt pour exprimer des critiques et des alternatives". Le prochain Congrès est dans trois ans. **Il sera alors trop tard.** Quand la gauche est au pouvoir, nous avons besoin d'un parti de débat capable d'assumer dans la sérénité ses divergences pour trouver les moyens de les dépasser. Car c'est de l'avenir concret de notre République dont il est question. La responsabilité de chacun des militants socialistes est donc engagée, dès maintenant.

■ Au cours des trois conventions, la Gauche Socialiste a exposé des analyses globales. Elles sont à présent connues. Certaines ont été largement reprises dans les textes définitifs du Parti. Ce n'est pas l'objet du Congrès de reprendre ces débats. A cet instant, **nous ne cherchons pas à confronter des théories générales ni à présenter un programme complet.** D'ailleurs, les divergences ne concernent pas tous les sujets. Dans notre texte, nous partons des questions concrètes que l'actualité des premiers mois de la gauche au pouvoir a soulevées.

■ Souvenons-nous ! C'était hier. Les 35 heures hebdomadaires sans réduction de salaire : tous nos candidats s'y sont engagés. La rupture avec l'Europe libérale et les quatre conditions pour changer de cap européen : ce fut le coup d'envoi de la campagne législative par Lionel Jospin à l'émission "7 sur 7". L'arrêt des privatisations : nous l'avons proclamé publiquement pour affirmer notre volonté de défendre le secteur public. L'abrogation des lois Pasqua-Debré : nous l'avons voulue avec des centaines de milliers de jeunes et de citoyens. L'abrogation du Plan Juppé : 70 % de l'opinion soutenait la revendication de plus de deux millions de manifestants. C'était le premier coup porté par le mouvement social au gouvernement, après la victoire de Chirac. Ces thèmes de campagne, nous en avons débattu dans nos trois conventions. **Nous les avons portés haut et clair : nous savions que les Français attendaient de la gauche qu'elle affiche franchement sa volonté de rompre avec le libéralisme.**

■ La gauche aurait-elle été victorieuse si nous nous étions présentés devant les citoyens en leur expliquant que les 35 heures payée 39 n'étaient pas notre mot d'ordre, que les privatisations sont une exigence de la compétitivité internationale, que l'Europe libérale est intangible, que l'abrogation des lois Pasqua-Debré relève de la sémantique, que nous serions fidèles au Plan Juppé et que Vilvorde serait fermé ? On peut en douter. L'exigence que nous ne fassions pas "la même politique que les autres", et que nous ne soyons pas "comme avant" a fixé les termes du contrat que nous avons conclu avec le pays.

■ C'est pourquoi les réponses proposées dans cette motion dessinent une autre cohérence d'action que celle qui est à l'œuvre. Nous l'assumons. Pour la gauche française et européenne, il y a bien deux cohérences possibles : **l'accompagnement social de la mondialisation libérale ou l'action pour inverser la tendance.** Ce débat a déjà lieu dans tous les partis de la social-démocratie européenne. En France aussi, les socialistes doivent en débattre et choisir.

Oui il faut les 35 heures hebdomadaires tout de suite, sans perte de salaire.

● **La France compte cinq millions de chômeurs** et deux millions de précaires. Là est l'origine du mal qui mine tous les rapports sociaux. Plus de trois millions de personnes ne perçoivent pour vivre que des revenus de minima sociaux compris entre 1.311 F et 3.433 F mensuels. Avec leurs familles, six millions de personnes, adultes et enfants, sont enfermées dans la misère au cœur d'un pays qui n'a jamais été aussi riche de toute son histoire. Le chômage ne nuit pas qu'aux chômeurs. Il nuit aussi à l'école, à la sécurité sociale, à nos quartiers. Il produit misère, trafic de drogue, ghettos, racisme et xénophobie. Des millions de gens souffrent durement, chaque jour.

● Nous n'acceptons donc pas le discours fataliste de certains de nos responsables. Faudrait-il, à l'instar du ministre de l'Économie, se résigner à constater que le chômage se situera, "à la fin de ce cycle, à un niveau supérieur à celui qu'il avait atteint à la fin du cycle précédent", soit un peu moins de 12 % ? S'adapter à ses pseudo-contraintes, c'est s'enfoncer toujours plus dans la société des ghettos, des violences, de la vie au rabais.

● **A crise exceptionnelle, il faut une réponse exceptionnelle** qui provoque un choc et renverse la tendance. Il ne suffira pas d'attendre la croissance américaine, de parier sur l'évolution des taux de change ou d'en appeler à la bonne volonté des chefs d'entreprise. L'État doit prendre toutes ses responsabilités. L'urgence sociale est aussi une urgence politique. La République se meurt lorsqu'elle renonce à s'attaquer de front à "l'horreur économique" qui prive de ses droits élémentaires une part aussi importante de la population. Les socialistes ont dit et répété que la diminution massive du temps de travail sans perte de salaire était la réponse essentielle et durable au défi du chômage de masse. Ils l'ont promis dans leur programme. Les électeurs se sont prononcés. C'est donc au gouvernement d'engager par la loi la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires, pour tous, tout de suite, sans perte de salaire. Ici, chaque mot compte.

IMPOSER ET FIXER LE CADRE DES NÉGOCIATIONS

● **1,4 million d'emplois sont créés si les 35 h. légales sont mises en œuvre rapidement**, c'est ce qu'affirme l'O.F.C.E et il faudrait y ajouter les 680.000 emplois aujourd'hui occupés en heures supplémentaires. Si, au contraire, le passage aux 35 heures est étalé dans le temps, gains de productivité et réorganisations du travail limiteront

les effets en embauche. La loi doit être **d'application immédiate pour imposer et fixer le cadre des négociations. Ces dernières ne doivent porter que sur la mise en application de la loi et non sur son contenu.** Car les durées du travail sont une règle essentielle de la concurrence. Une règle d'ordre public ne peut être laissée à l'appréciation des branches et des entreprises. L'État doit en être le garant. Mais c'est aussi un ensemble global de décisions qui doivent être prises en même temps pour que la réduction de la durée légale du travail soit totalement efficace. Ainsi par exemple la loi doit fixer, non seulement les durées légales à 35 h hebdomadaires et 8 h quotidiennes mais aussi les durées maxima hebdomadaire à 40 h et quotidienne à 9 h (elles sont aujourd'hui de 48 h et 10 h). Les heures supplémentaires doivent être contingentées fermement à 5 h maxima par semaine et 100 h maxima dans l'année. Elles doivent être rendues plus coûteuses que l'embauche (200 % dès la première heure supplémentaire).

● **C'est à l'État d'aider les entreprises** pour que cette formidable réduction du temps de travail soit pleinement créatrice d'emplois. Les aides doivent être différenciées selon les seuils sociaux, plus fortes pour les petites que pour les moyennes entreprises. Ces aides doivent être strictement contrôlées, et absolument subordonnées au respect du Code du travail. Un grand service public unique de l'emploi contribuera à mettre en œuvre ce grand chantier, notamment pour le million d'entreprises de moins de 10 salariés et pour les 150.000 entreprises de 11 à 49 salariés qui font déjà travailler la moitié du salariat du privé. **Une régie nationale du travail**, intégrée dans ce service public, prendra en charge la gestion et le placement des embauches donnant lieu à exonération de cotisations sociales ou à subvention.

Le financement de ces aides nécessite une redistribution fiscale. On peut y faire face en portant à 50 % le taux d'imposition sur les sociétés qui a été réduit à 33 % et en mutualisant ces recettes nouvelles pour les emplois nouveaux. L'engagement de notre programme d'asseoir les cotisations sociales patronales sur la valeur ajoutée et de modifier aussi dans ce sens l'assiette de la taxe professionnelle doit ici venir compléter ce dispositif et aider les P.M.E. et les entreprises de main-d'œuvre à faire face.

Cet ensemble de mesures forme un tout cohérent et indissociable autour des 35 heures hebdomadaires sans perte de salaire.

NON À L'ANNUALISATION

● **Nous alertons : les conditions d'un marchandage inacceptable entre les salaires et l'emploi** sont mises en place dès lors que l'on met en débat dans une même conférence ces deux questions et celle de la réduction du temps de travail. On sait d'avance de quel côté le patronat voit les "coins de ciel bleu". On sait quelles résistances acharnées il organise. **On connaît la menace : l'exigence d'annualisation et de flexibilité du temps de travail est déjà annoncée par le patronat.** L'annualisation du temps de travail doit être clairement repoussée. Car l'annualisation c'est pour les salariés une vie totale-

ment soumise aux besoins de l'entreprise. Pour nous, chaque être humain a droit à un repos quotidien et hebdomadaire, à organiser sa vie, à pouvoir exercer ses responsabilités de parent et son engagement dans la cité. Seules les durées légales, quotidiennes et hebdomadaires, du travail garantissent ces droits fondamentaux. L'annualisation du temps de travail est un piège pour les salariés. L'annualisation c'est de la flexibilité, qui sert à faire travailler les gens tantôt 32 h tantôt 48 h et à rendre ainsi les heures supplémentaires invisibles et impayées. Elle pressure ainsi davantage les salariés et permet d'éviter les embauches.

PROTÉGER LE TRAVAIL

● **La flexibilité crée du chômage. La réglementation crée de l'emploi**, quand elle protège les droits des salariés. C'est pourquoi elle doit garantir sans faille le droit pour chaque salarié à deux jours de repos consécutifs. Elle doit encadrer strictement le travail posté qu'il soit de nuit, du dimanche ou en équipe. Elle doit permettre de stopper l'hémorragie des licenciements de masse : **un nouveau contrôle administratif sur les licenciements doit être immédiatement mis en place.** La démocratie sociale doit s'exercer pleinement et disposer des moyens de se faire respecter. C'est pourquoi notamment la loi doit élargir les droits des élus du personnel et renforcer les moyens de l'inspection du travail. Il y a tant d'injustices à faire cesser ! Un exemple, parmi cent, qui dure contre toute logique : est-il admissible que 2/3 des minima conventionnels soient inférieurs au SMIC alors qu'ils devraient être automatiquement alignés sur lui par la loi ? Restaurer le droit du travail, c'est bien restaurer le droit au travail pour tous. N'est-ce pas ce que des millions de salariés et de chômeurs attendent en priorité et en urgence de la gauche ? **Différer, étaler, ce serait de nouveau s'enliser dans le "traitement social du chômage", sans s'attaquer à ses racines.**

VIVRE AUTREMENT

● **Le passage aux 35 heures, la perspective des 32 heures (comme convenu dans notre accord avec les Verts), c'est tout un choix de société.** Il n'est pas plus "anti-économique" que les congés payés ou le droit à la retraite. Au contraire. Il débouche sur une relance de l'activité économique par l'augmentation de la masse salariale et l'ouverture de nouveaux champs d'activités liés au temps libre. Car le temps libéré produira **de nouvelles demandes, de nouvelles normes de consommation.** Il ouvrira un espace nouveau à l'initiative privée comme à celle de la puissance publique pour proposer d'autres biens et services et donc de l'activité et de l'emploi supplémentaires. Et cela c'est aussi de nouvelles recettes pour la Sécurité sociale et pour le budget de l'État.

Dans l'entreprise la baisse massive du temps de travail oblige à repenser l'organisation de la vie au travail. De l'utilisation des machines en passant par la définition des objectifs de production, tout doit être redéfini. Face à ces défis, les relations sociales dans l'entreprise, le dialogue et la concertation deviendront un enjeu immédiat

du développement de chaque société. D'autant que l'évolution technique promet de nouveaux gains considérables de productivité et d'accroissement des capacités de création de richesse. D'ici la fin du siècle, de nouvelles mutations sont annoncées qui vont approfondir cette tendance dans des proportions aujourd'hui presque inimaginables. Dès lors le plein emploi sera définitivement impossible si on en reste aux conditions actuelles de répartition du temps de travail. **Il s'agit donc bel et bien de refuser un modèle de société durablement clivée entre exclus et intégrés.** Les socialistes doivent alors porter clairement leur choix. Ils doivent prouver qu'on peut saisir la chance qui se présente **de vivre autrement, avec moins de temps contraint.** Davantage de temps libre choisi permet d'inventer une autre manière de vivre. C'est ainsi créer l'environnement pour un authentique modèle de **développement humain** propice à la créativité de chacun, qui est la force d'une société moderne. Réduire le temps de travail massivement, et pour tous, est aussi un **bon moyen de lutter contre les tentatives actuelles de renvoyer les femmes à la maison.** Car le temps libre ainsi dégagé permettra une meilleure conciliation de la vie familiale, de la vie professionnelle et de la vie sociale. Il rend possible un partage plus égalitaire des tâches et des responsabilités familiales, une participation plus active à la vie civique.

La réduction massive du temps de travail sans perte de salaire c'est techniquement et politiquement la seule solution qui n'ait pas été essayée, qui n'ait jamais été mise en œuvre. Ceux qui la critiquent et prétendent qu'elle n'est pas possible sont aussi ceux qui défendent des formules qui ont déjà toutes échoué.

2

Oui il faut rompre avec la construction libérale de l'Europe, scellée à Dublin et Amsterdam.

A Amsterdam, une étape décisive de la mise en place de l'Europe libérale a été franchie avec l'accord du gouvernement de gauche français. Le pacte de stabilité, signé à Dublin et dénoncé à l'époque par Lionel Jospin comme un "super-Maastricht", a été ratifié.

● Le Pacte de stabilité oblige à rester ficelé pour toujours dans le corset des critères de Maastricht qui ont eu largement le temps de prouver combien ils sont anti-sociaux et anti-croissance. Ce Pacte impose de poursuivre de façon encore plus drastique (il y aura des amendes pour les contrevenants...) leur mise en œuvre, après la mise en place de l'euro. Pourtant, au moment de sa signature en décembre 1996 à Dublin, **les socialistes avaient dit du Pacte de stabilité qu'il était incompatible avec le programme de relance**

sociale et de redistribution qu'ils venaient d'adopter. On ne voit pas par quel effet magique il serait devenu plus compatible maintenant que la gauche est au pouvoir.

Le gouvernement français a donc accepté cette Europe fonctionnant, sous pilotage libéral automatique, comme une vaste zone de libre échange. Les gouvernements nationaux y sont définitivement dépossédés de toute marge budgétaire tandis que la monnaie est gérée par une banque centrale totalement indépendante. Aucune norme sociale européenne contraignante n'est mise en place concernant les salaires minimums, la réduction du temps de travail, la démocratie sociale et les droits des travailleurs dans l'entreprise.

On nous dit que la résolution "Emploi, compétitivité et croissance" adoptée à Amsterdam est censée contrebalancer le Pacte de stabilité. Pourtant, elle fixe ouvertement l'objectif d'améliorer "l'employabilité", de rendre la main-d'œuvre plus "adaptée", de baisser la fiscalité et les cotisations liées à la protection sociale, d'encourager au développement du temps partiel. **Ce n'est pas pour ça que les députés de gauche ont été élus.**

L'EUROPE LIBÉRALE TRIOMPHE

● C'est la fin de toutes les illusions. **L'échec du pari de Maastricht est complet.** Pour certains, Maastricht ne devait être qu'une contrainte passagère, un compromis conjoncturel. En contrepartie il y aurait une coordination des politiques économiques, l'avancée dans l'intégration politique et de grands travaux d'infrastructures pour la relance et l'emploi. De contreparties il n'est plus question. Avec la ratification du Pacte et le traité d'Amsterdam, on est passé à un véritable **modèle permanent** de société libérale. D'ailleurs, après la signature d'Amsterdam, les ministres européens de l'Économie et des Finances, réunis le 13 septembre dernier, ont mis la touche finale au **verrouillage libéral de la construction européenne.** A cette occasion, le gouvernement français a renoncé de fait à deux des quatre conditions posées pour le passage à la monnaie unique. Il n'y aura pas de "gouvernement économique". Pas même un "pôle économique". Tout juste une concertation épisodique, sans calendrier fixe, des seuls ministres des Finances pour dialoguer sans obligation de décision. De plus, la fixation du taux de change de l'euro ne sera plus décidée par les politiques comme l'exigeait la quatrième condition que posait le programme des socialistes. C'est la banque centrale indépendante qui en jugera. **La France gouvernée à gauche a donc renoncé à établir une autorité politique contrebalançant celle de la toute puissante banque centrale "indépendante".** Elle a accepté de renforcer le pouvoir de celle-ci. Ainsi, les libéraux seront parvenus à imposer l'un de leurs objectifs principaux : débarrasser l'économie de toute intervention politique des citoyens et de toute garantie sociale. Ils ont réussi à créer les conditions d'une économie où les hommes doivent "s'adapter". Ceux-ci sont alors voués à n'être plus que les pièces jetables mises à la disposition de la fameuse main invisible de l'économie de marché.

● Les conséquences de ce dispositif sont claires. A l'échelle d'un État ou au niveau de l'Union européenne, quand un gouvernement ne peut plus décider **ni de son budget ni de sa monnaie**, il ne peut pas conduire une véritable politique de régulation. Il ne peut décider ni relance ni investissements sociaux et publics dans les secteurs stratégiques au service de la croissance et de l'emploi.

Dans ces conditions, la politique budgétaire se limite à des redéploiements dans une enveloppe de plus en plus restreinte. Et, par conséquent, la flexibilité du travail devient la principale variable d'ajustement. Dans de telles contraintes budgétaires, les efforts de redistribution et les mesures de fiscalité du capital **ne contribuent pas à financer la relance ou l'emploi mais à combler le déficit.** Les 22 milliards prélevés par l'augmentation de l'impôt sur les sociétés pour boucher les trous interdits par le pacte de stabilité financeraient pourtant 220.000 emplois jeunes ! Dans ces conditions, la politique de redistribution se réduit à reporter toujours plus sur les salariés le coût social de l'exclusion, sans ponctionner le capital qui, parce qu'il est mobile et volatil, serait intouchable. Tout se tient. Ainsi, même si officiellement le produit des privatisations n'est pas censé entrer dans la comptabilité des critères de convergence, dans le cadre des contraintes budgétaires imposées par le Pacte de stabilité, **on ne peut que privatiser** France Télécom pour viser les 3,0 % en 1998 et on ne peut que privatiser Thomson et Air France en contrepartie de leurs recapitalisations.

● De même, au moment où l'on a besoin de services publics de qualité et des investissements nécessaires à leur modernisation, ceux-ci sont contraints de réduire leur champ d'intervention, diminuer leurs prestations, précariser leurs personnels, ouvrir le capital, privatiser. Ainsi, c'est **mettre sous critère de rentabilité marchande la satisfaction de besoins individuels et collectifs** qui devraient être accessibles à tous : éducation, garde des enfants, logement, énergie, santé, culture, transport en commun de qualité, accès aux télécommunications modernes.

Que ces services publics relèvent, de l'administration ou des grandes entreprises du secteur public, ce sont leurs principes les plus essentiels qui sont en cause à partir du moment où les créneaux rentables sont repris par le marché. L'égalité d'accès, la péréquation tarifaire sociale et géographique, l'aménagement du territoire, les investissements de long terme en fonction des intérêts de la Nation et non de la rentabilité immédiate, **rien de tout cela ne sera plus vraiment la norme.**

● En agriculture aussi, les contraintes imposées par le pacte de stabilité, le blocage politique des institutions européennes, l'élargissement aux pays de l'Est tel qu'il s'initie et le projet de démantèlement de la politique agricole commune constituent les facettes d'une même politique.

La production agricole et les milieux ruraux ont besoin d'une autre politique opposée à la logique libérale de démantèlement des mécanismes européens de gestion des marchés et d'alignement des prix sur les prix mondiaux, telle qu'elle est mise en œuvre notamment par la

Commission européenne sous la pression des États-Unis, en vue des prochaines négociations de l'O.M.C. La politique de prix agricoles doit refléter le choix de la collectivité de **garantir à ses agriculteurs un certain niveau de rémunération du travail.**

Dans ce contexte, la politique européenne favorise quelques dizaines de milliers de grandes exploitations alors qu'un actif agricole non salarié sur deux a un revenu inférieur au SMIC et que des zones entières se désertifient entraînant une remise en cause des services publics. **La chute de l'emploi agricole de trois à un million d'actifs en vingt ans est liée à une politique d'aides publiques injuste (20 % des agriculteurs reçoivent 80 % des aides).**

Mais l'Europe doit aussi cesser ses politiques de subventions aux exportations et de dumping sur les marchés mondiaux : dans de nombreux pays du Tiers-Monde soumis aux diktats du FMI et à la libéralisation des échanges, l'affaiblissement des cours mondiaux lamine les sociétés rurales et bloque leur développement. Où sont les accords de partenariat qui devraient être négociés avec ces pays, dans le cadre d'une politique de coopération renouée ? C'est au contraire les accords de Lomé qui risquent de ne pas être reconduits, c'est l'O.M.C. qui impose un alignement sur les exigences américaines comme on vient de le voir pour le commerce de la banane.

Une politique alternative impliquerait de réaliser **une redistribution massive des aides publiques au profit des exploitations et des régions les plus fragiles grâce à un plafonnement des aides tenant compte de l'occupation du territoire et du nombre d'actifs.** Dès aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture devrait maintenir son projet de rendement de référence unique pour les aides céréalières. Mais comment promouvoir une agriculture au service de la collectivité, c'est-à-dire **innovante et peuplante**, fondée sur des productions de qualité, la mise en valeur de l'espace et la coopération, s'il n'existe aucune puissance publique européenne ?

IL EST ENCORE TEMPS

● Voilà le bilan. L'Europe devait être le cadre permettant d'imposer un nouveau modèle social face à la mondialisation libérale. Elle devient au contraire **l'instrument qui permet de lever les dernières résistances** persistant au niveau national. Désormais tout sera réversible et éphémère : des statuts professionnels bidons, de moins en moins de protection sociale obligatoire et de service public.

● **Lionel Jospin nous a interrogé** lors du Conseil national du Parti socialiste du 5 juillet dernier : *"Fallait-il ouvrir une crise institutionnelle, européenne et monétaire, dès la naissance du gouvernement de la gauche plurielle ?"* Il nous a encouragé à mener le débat d'idées jusqu'au bout : *"Il ne suffit pas de critiquer, il faut expliquer ce qu'il aurait fallu faire, ce qu'il faudrait faire"*. Notre réponse est **"Oui, il faut faire face à cette crise"**. Car elle serait salutaire. Mieux vaut une crise maîtrisée avec une perspective européenne claire qu'une crise larvée comme celle que nous subissons et qui fait le lit des nationalismes et de l'extrême-droite partout en Euro-

pe. Il faut en passer par là pour **sauver l'Europe, pour la construire sur de nouvelles bases** qui répondent aux aspirations des peuples qui la composent et pas seulement aux exigences des financiers. C'est là notre *"choix de civilisation"*, pour reprendre une excellente expression de notre campagne électorale.

Oui, car au nom du chantage aux risques que nous ferait courir une crise, cela fait trop longtemps qu'on nous fait avaler les couleuvres de l'Europe libérale. A présent, c'est la couleuvre qui nous avale.

Oui, enfin, **car le débat est ouvert partout en Europe.** Particulièrement par la gauche allemande à propos du respect ou non des critères de convergence. Et il ne se limite pas comme certains veulent le faire croire à la défense fétichiste du deutsche Mark. Il porte bel et bien sur la **défense du modèle social** conquis depuis la fin de la deuxième guerre. Les peuples européens ont tourné les yeux vers le nouveau gouvernement français. Ils espèrent qu'il aidera à desserrer l'étau d'austérité et à repousser le credo libéral qui les accablent. **La gauche française n'est pas seule dans ce bras de fer.** Il est encore temps, avant le sommet européen pour l'emploi, avant le passage à l'euro, de faire émerger un cours nouveau. Cela dépend de nous.

Au Parlement, les députés de gauche ne doivent pas ratifier le pacte de Dublin accepté à Amsterdam.

3

Oui il faut l'Europe politique des citoyens !

● A Amsterdam, le gouvernement français a aussi accepté les conclusions de la Conférence Intergouvernementale (C.I.G.) qui devait proposer de nouvelles institutions européennes avant l'élargissement de la Communauté. En fait, c'est le vide. L'Europe reste sans institutions politiques démocratiques, capables d'exprimer la volonté de ses peuples. Le capital financier peut imposer ses conditions, personne n'est en état de les encadrer. Pour nous, il est clair que l'échec politique de l'Europe est contenu dans les choix libéraux : le pacte d'austérité scellé à Dublin débouche naturellement sur l'absence d'institutions citoyennes. S'il y en avait, le pacte pourrait être remis en cause par le vote des peuples. C'est une illustration très claire de ce que nous avons analysé à l'occasion de la Convention socialiste sur la mondialisation : **dans le nouvel âge du capitalisme, l'intégration économique ne produit plus d'intégration politique. Au contraire.**

● Pour nous, le moment est venu de dire que **les Français n'acceptent plus aucun élargissement de la Communauté, aucun transfert de souveraineté tant qu'une constitution européenne n'est pas débattue et adoptée par les**

peuples de l'Union. Il n'est plus acceptable que le droit communautaire étende continuellement son emprise dans tous les domaines sans qu'il trouve sa source dans le suffrage universel direct qu'expriment les parlementaires européens. Pour les Européens, l'exigence de citoyenneté, de transparence, de contrôle n'a jamais été aussi forte. Pourtant, chaque jour, directives et règlements façonnent le profil de l'Europe sans que les citoyens, les associations, les syndicats n'aient voix au chapitre. Les lobbies, eux, sont tout puissants. Le libéralisme a inventé son Big Brother pour faire respecter sa loi.

CHANGER DE STRATÉGIE EUROPÉENNE

● **L'Europe politique et le pouvoir du Parlement européen sont les seuls moyens institutionnels qui peuvent permettre de construire démocratiquement l'Europe des droits sociaux.** Faire passer l'objectif des **États-Unis d'Europe** du stade des vœux pieux à celui de la réalité exige que la France propose une alternative à cette situation.

● **Il faut donc changer de stratégie de construction européenne.** Commençons par nous rappeler pourquoi nous voulons faire l'Europe. Nous la voulons pour garantir la paix sur le vieux continent, pour protéger et développer le modèle social et politique que nos peuples ont conquis de haute lutte, pour offrir au monde un point d'appui et un modèle alternatif à celui qu'imposent et dominant sans partage les États-Unis d'Amérique. Notre choix est donc d'abord politique. **C'est un choix de gauche.** C'est avec les moyens de la politique que nous pourrions le faire triompher.

Sans Europe politique, l'Europe n'est rien. Sinon le cheval de Troie de la mondialisation libérale. Pourtant nous ne manquons pas d'atouts pour ouvrir une alternative. L'Europe politique est possible. **Comme l'Europe du Marché commun, elle peut commencer par un premier cercle qui va de l'avant pour entraîner les autres.** Dans la zone de libre-échange qu'est l'Europe actuelle, il y a place pour un **noyau fédéral intégré.** En Allemagne comme en France nombreux sont les responsables politiques de tous bords qui y sont prêts. Il y a fort à parier que si la proposition en était clairement faite, **c'est une majorité de pays qui voudraient y répondre positivement.** C'est à la France gouvernée à gauche de proposer cette alternative.

EUROPE SOCIALE : IL FAUT UNE CONTRE-OFFENSIVE

● C'est à elle encore de **faire vivre l'objectif de l'Europe sociale.** A Amsterdam, le principe d'un sommet européen pour la croissance et l'emploi a été fixé à sa demande. Mais la résolution qui l'annonce fixe comme perspective *"l'amélioration de l'employabilité"* et de *"l'adaptabilité des salaires"*, la *"baisse des coûts de travail"* et la *"modernisation de la protection sociale"*... On sait ce que ces mots veulent dire en langue normale : flexibilité, précarité et réduction de la protection sociale. A la France gouvernée à gauche de mener la **contre-offensive.** Encore faut-il que les objectifs soient sans ambiguïté. A nous de porter l'exigence des **critères de convergence sociale** pour

répondre à la menace de dumping social qui pèsera toujours plus fort dès lors que dans le marché unique il y aura monnaie unique !

Ici, la première des exigences pour répondre à ce défi, pour garantir à la fois l'emploi, les acquis sociaux et la loyauté des règles de la concurrence c'est l'instauration d'un **salaire minimum européen** (le SMIC européen à 1.000 euros).

Et la bataille pour la **réduction du temps de travail** doit aussi être portée au niveau européen. Les représentants du gouvernement français doivent donner un débouché politique aux mobilisations des syndicats européens sur ce thème. Sinon, comment répondre pleinement aux questions que posent sur le plan de la concurrence le passage aux 35 heures en France ?

Enfin, l'**harmonisation fiscale** européenne ne doit plus être un souci réservé aux questions concernant le capital. Elle doit profiter aux salariés dans leur vie quotidienne.

Quatre sujets au moins sont concernés :

- la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité (voire l'instauration d'un taux zéro).
- la baisse de la TVA dans les secteurs d'activité très créateurs d'emplois (bâtiments, travaux publics, etc.)
- la taxation des mouvements de capitaux et des placements financiers à l'intérieur de l'Union pour limiter des dérives spéculatives.
- l'instauration d'éco-taxes et de socio-taxes aux frontières de l'Union face aux productions ne respectant pas les normes sociales du BIT ou les normes écologiques de l'Union, pour assurer la loyauté de la concurrence et pousser à l'ajustement par le haut des normes sociales dans le monde.

● Pour atteindre nos objectifs, il faut obtenir des institutions qui permettent l'exercice de la souveraineté populaire par l'intermédiaire des députés européens. Et cela signifie la tenue d'une Assemblée constituante européenne. Il faut sauver l'Europe. Au Parlement, il ne faut pas ratifier les conclusions de la C.I.G. La France doit proposer à tous ses partenaires un mémorandum portant de nouvelles propositions pour aller vers l'Europe politique et sociale.

4

Oui il faut cesser de privatiser à tout va et faire vivre une vraie politique industrielle !

● Coup sur coup tous les processus de privatisation décidés sous le gouvernement Juppé viennent d'être confirmés par le gouvernement de gauche. France Télécom et Air France voient leur capital ouvert au privé. Les derniers mor-

ceaux du secteur public bancaire sont vendus. D'autres branches d'activité vont suivre. La réforme de la SNCF préparant la privatisation potentielle de l'exploitation des lignes est confirmée. Ces décisions contredisent totalement les engagements de la campagne électorale, les combats des députés et sénateurs de gauche, les résultats des mobilisations incessantes menées par les syndicats, le travail de tous les groupes d'entreprises du Parti. C'est une situation démoralisante pour des milliers de salariés à qui, de surcroît, aucune explication n'a été donnée. Elle l'est aussi pour tous ceux qui n'ont jamais accepté le "bla-bla" libéral. C'est surtout une situation lourde de dangers pour l'avenir : la logique du profit va dominer, entre autres, les secteurs des transports ou des télécommunications, aux dépens des exigences d'aménagement du territoire ou d'égalité d'accès aux biens et services. Point n'est besoin de développer. Chaque militant n'a qu'à se reporter à ce que tout le Parti et tous nos parlementaires expliquaient il y a six mois ! Le gâchis est durable. Il s'agit d'une concession à l'idéologie libérale sans justification économique. Il s'agit aussi d'une remise en cause non dite d'une affirmation centrale de la pensée socialiste de notre époque face à l'économie capitaliste.

L'ÉCONOMIE MIXTE SANS CONFUSION

● En effet, notre parti est passé de la doctrine de la propriété collective des moyens de production au système de l'économie mixte pour définir de quelle façon le socialisme pense pouvoir soumettre le développement économique aux objectifs du progrès collectif. Dans l'économie mixte, la propriété sociale de la Nation se donne les moyens d'orienter le développement. Entreprises publiques et entreprises privées y concourent. Pour être efficace, ce système demande à la fois de la souplesse, de la volonté et des moyens d'anticipation et d'orientation de la demande. C'est pourquoi nous avons toujours critiqué la doctrine du "ni-ni" qui voulait figer les contours et les objectifs du secteur public dans les frontières prévues par le programme commun de 1972... inspiré par une autre logique. Nous avons toujours expliqué qu'il fallait pouvoir à la fois et privatiser et nationaliser pour faire vivre un système d'économie mixte entreprenant, performant et novateur. Certains découvrent aujourd'hui les vertus du "et-et". Mais pour eux cette formule n'a qu'un sens : et privatiser et privatiser encore. Pour nous, il s'agit de maintenir au cœur de la production, de l'échange et des services un pôle public fort et innovant. C'est à cette condition qu'il peut influencer profondément le modèle de développement et être assez attractif pour entraîner les entreprises privées dans son sillage. C'est exactement ce que faisait l'opérateur public de télécommunication vis-à-vis de dizaine d'entreprises privées. Ces dernières se sont ainsi élevées jusqu'aux premiers rangs mondiaux dans leurs spécialités pendant que France Télécom lui-même devenait le quatrième opérateur mondial de la branche.

● L'affirmation selon laquelle introduire du capital privé dans une entreprise publique ce

n'est pas privatiser c'était déjà l'argument de la droite, qui prétendait ne faire que "sociétiser" quand elle a décidé d'ouvrir le capital de France Télécom. D'ailleurs, le Premier ministre n'a pas caché dans son entretien au journal "Le Monde" qu'en cas de nouvelles recapitalisations, il ne s'opposerait pas toujours à ce que l'État devienne "arithmétiquement minoritaire". Quoi qu'il en soit, dès que le capital privé met le pied dans une entreprise publique c'est pour y faire du profit car c'est sa raison d'être. Pour que ce capital investi le demeure, la priorité va à sa rémunération. Tout le reste passe après. Et surtout les objectifs du service public. Et aussi le souci du long terme que tuera l'exigence de profit immédiat propre aux placements financiers privés. Nous sommes donc totalement opposés à ces privatisations et à la logique qu'elles impliquent.

Nous demandons au contraire que le Plan soit rétabli dans toute sa force pour permettre de définir les objectifs de développement du pays. C'est le moyen de rendre à l'action publique le soin d'organiser les synergies entre le secteur public et privé. C'est la meilleure méthode pour décider où il faut privatiser et où il faut nationaliser, non pour boucler les fins de mois du budget ou pour faire des gesticulations idéologiques mais pour maîtriser l'avenir que nous voulons. Sinon qu'est-ce que le modèle socialiste en économie ?

● La nécessité d'une politique industrielle concerne tous les pays de l'Union européenne. Mais, au regard des exigences qu'impose la mondialisation libérale, la simple juxtaposition des termes de "politique industrielle" et "d'Union européenne" est paradoxale.

Surtout depuis la mise en place des cadenas économiques européens de Dublin, Amsterdam et du Conseil Ecofin.

En effet, la mondialisation économique et financière se construit sur la base du démantèlement des capacités d'intervention et de régulation des États-Nations. Or la définition et la conduite d'une politique industrielle volontaire nécessitent l'élaboration de stratégies de long terme que seul l'État est capable de mettre en place.

● C'est cette contradiction qu'il nous faut résoudre. Et les options pour y parvenir ne sont pas nombreuses. Soit on s'attache à remettre l'État au cœur des politiques industrielles, soit on considère que l'État doit rester absent de ce domaine. Mais même dans le second cas, il ne faut pas imaginer que les pouvoirs publics ne seront pas sollicités. Comme d'habitude, les fonds publics seront appelés à la rescousse pour panser les conséquences sociales des échecs industriels engendrés par la stricte vision de court terme qui caractérise, dans bien des cas, l'actionnariat privé. Aussi, il est indispensable de redonner à l'État la place qui lui revient. Il n'est pas ici question de reproduire le modèle d'intervention étatique qui prévaut encore trop souvent et qui consiste à élaborer un jeu complexe de mécano industriel fondé sur le copinage. L'audiovisuel, l'armement et le secteur des eaux constituent à cet égard autant d'exemples évocateurs...

● Au contraire, **redonner à l'État toute sa place**, c'est lui permettre de disposer de l'autorité et des moyens nécessaires pour élaborer une politique industrielle volontaire, cohérente et continue. Les exemples de réussite que cette méthode a déjà permis dans le passé ne manquent pas. Pour les plus récents, les succès d'Ariane-Espace et Airbus-Industrie en témoignent. Au niveau européen, le traité CECA a permis une intervention publique créative dans des secteurs qui étaient vitaux à leur époque. Certes, la réorganisation dans ces domaines a été très dure pour nombre de salariés et de régions. Mais des outils et des fonds d'intervention ont permis d'accompagner la mutation. Au début du siècle, abandonnée à la main invisible du marché, ce type de situation provoquait une guerre...

Le besoin d'intervention de la puissance publique nationale et européenne n'est pas moindre aujourd'hui. L'exemple de la situation de l'industrie automobile est significatif. Il s'agit de répondre au défi de la compétition mondiale. Mais il faut aussi répondre à l'impératif écologique et donc fixer des normes pour lutter contre cette source majeure de pollution urbaine. Le marché seul est incapable de répondre à ces objectifs. Au contraire, avec l'accord d'ouverture totale du marché à l'automobile asiatique (moins chère) nous aurons bientôt davantage de pollution et de chômage. On ne passera pas, en Europe, à la voiture propre et sûre sans plan de développement ni sans investissements massifs garantis par la protection et la parole de l'État. Et c'est à cette condition que peuvent émerger de nouvelles techniques, un nouveau maillage d'entreprises innovantes, donc de nouveaux emplois.

5

Où il faut abroger le plan Juppé

● Les partisans de la mondialisation libérale ont au moins deux bonnes raisons de vouloir le démantèlement des systèmes de sécurité sociale.

L'une s'inscrit dans leur acharnement à **baissier le coût global de la rémunération du travail et les budgets sociaux des États. L'autre vise à récupérer la masse financière de la protection sociale** et à transférer le "marché" de la santé et de la retraite dans le secteur privé, lucratif et concurrentiel.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir comment les compagnies d'assurances, dont le groupe AXA est le porte-parole le plus offensif, se préparent à prendre le relais de la Sécurité sociale !

En matière de retraites, au système de répartition on substitue progressivement et par le biais des fonds de pension un système de capitalisation.

En matière de santé, on envisage une protection sociale à la carte, réduite à un socle de couverture sociale minimum, nommée "régime universel" par Bruxelles. Mais la part la plus impor-

tante des dépenses sera gérée par les compagnies d'assurance. Demain, vous pourriez avoir le choix de vous assurer comme votre voiture : "tous risques" ou "au tiers". Et comme c'est déjà la règle dans le monde de l'assurance, le montant des cotisations et le niveau des prestations seront déterminés selon le principe de la sélection des risques. **Tel est l'avenir de notre système de protection sociale que trace la Commission européenne.** En effet, elle a imposé par les directives relatives à l'assurance l'obligation pour les États membres d'organiser la libre concurrence entre tous les organismes agissant dans le champ de la santé et de la retraite. C'est la mort programmée à court terme de notre système mutualiste qui sera écrasé par la force de frappe financière des assurances privées. C'est la fin des principes de notre système de Sécurité sociale universel et égalitaire qui assure aujourd'hui à tous une couverture sociale identique à laquelle chacun contribue en fonction de ses moyens.

Déjà, l'égalité d'accès aux soins a été amoindrie par les augmentations successives du ticket modérateur. Demain, **elle pourrait totalement disparaître si la santé ou la retraite devaient passer sous le contrôle du secteur privé et devenir un enjeu de profit pour ceux qui les gèrent.**

L'ÉTATISATION EN MARCHÉ

● C'est dans cette perspective que s'est inscrit le plan Juppé. Il a d'abord **confisqué aux partenaires sociaux la gestion de la protection sociale**, en transférant le financement sur la fiscalité et en donnant au Parlement le contrôle du budget. Chaque année, tant que le chômage de masse régnera (un million de chômeurs, c'est 50 milliards de manque à gagner), il devra constater que les dépenses de santé sont supérieures aux recettes. On adaptera alors les dépenses aux recettes, en baissant le niveau de couverture sociale obligatoire. Les assurés auront donc une part croissante des dépenses à leur charge. Pour ceux qui en ont les moyens, les compagnies d'assurance seront là. Pour les autres...

Dans la société du chômage, adapter les dépenses aux recettes tout en maintenant un niveau élevé de protection sociale est impossible. C'est la raison pour laquelle, comme deux grandes Confédérations syndicales, nous n'avons jamais accepté la C.S.G. C'est à nos yeux le moyen de la fiscalisation de la Sécurité sociale. Et c'est aussi le transfert de gestion d'un acquis social des salariés vers des assemblées ou des majorités politiques, qui peuvent n'avoir de cesse que d'en finir avec la Sécurité sociale. Bien sûr, il faut plus justement mobiliser les revenus qui ne proviennent pas du travail en direction du financement de la Sécurité sociale. **Mais c'est le rôle de l'impôt.** Rien n'empêche l'État d'abonder le budget de la protection sociale et de prélever à cette fin un impôt supplémentaire sur les revenus du capital. L'argument principal en faveur de la C.S.G. est de taxer les revenus du capital. Mais n'oublions pas que même avec la C.S.G., 85 % des recettes continueront de provenir des revenus du travail. Cette modification marginale de la répartition de la charge entre

capital et travail valait-elle la peine qu'on en finisse avec un système qui a fait ses preuves ? **On peut donc légitimement s'interroger sur le point de savoir si le but poursuivi par la mise en place de la C.S.G. est bien le but qui sera atteint.**

● Les socialistes se sont prononcés pour un **paritarisme rénové.** La formule portait à interrogations. Mais nous voilà maintenant en situation de faire ce que nous avons dit. Quel "paritarisme rénové" entendons-nous mettre en place dans le cadre du plan Juppé qui a mis fin au paritarisme ? Nous proposons pour notre part de **restituer aux partenaires sociaux la gestion de la Sécurité sociale.** Le Parti socialiste se réclame souvent du courant social-démocrate. Cela devrait impliquer une certaine approche des rôles respectifs des pouvoirs publics et des syndicats. Il n'est pas très cohérent d'en appeler d'une part à une plus grande cogestion, de former le vœu de syndicats forts et de leur retirer d'autre part ce qui, en France, depuis 1945, est leur responsabilité et leur fonction de cogestion : la gestion paritaire de la Sécurité sociale. Quoi de plus social-démocrate en effet que le mode d'administration de la Sécurité sociale issu du Conseil National de la Résistance ? **Tant qu'à être de bons sociaux-démocrates rendons aux partenaires sociaux la gestion de la Sécurité sociale !**

SANTÉ, RETRAITE, LA MAUVAISE PENTE

● Le plan Juppé est aussi et surtout l'un des instruments des libéraux pour parvenir à une baisse drastique du niveau de **protection sociale obligatoire.** Sous couvert de maîtrise médicalisée des dépenses de santé, le plan Juppé a ouvert de nombreuses brèches dans le système par le biais des filières de soins. Celles-ci permettent en effet à tout organisme de déroger aux règles en vigueur pour amener le patient à dépenser moins. Ainsi les compagnies d'assurance proposent aujourd'hui de se substituer aux caisses de Sécurité sociale pour contrôler les dépenses des assurés en organisant leur propre offre de soins. C'est le système qui prévaut aux États-Unis. Il permet à l'assureur d'évaluer les soins auxquels un patient a droit, non pas en fonction de son état de santé, mais en fonction du niveau de sa couverture sociale. Cette couverture peut, **selon les ressources du patient,** inclure ou non l'hospitalisation, le scanner ou autre thérapie coûteuse.

● Le plan Juppé, c'est enfin la poursuite de la remise en cause de la retraite à 60 ans commencée sous Balladur. Nous devons **ramener à 37,5 annuités la durée de la cotisation pour tous.** Comment se priver d'une telle mesure quand on a pour priorité de lutter contre le chômage ?

● L'avenir de **l'hôpital public** est tout autant menacé. Les fermetures et les regroupements d'unités se multiplient. **La citoyenneté sanitaire, le droit égal d'accès aux soins reculent devant les exigences comptables.** Comme nous l'avions prévu quand nous avons dénoncé le plan Juppé, les directeurs des agences hospita-

lières se comportent comme des préfets de la santé appliquant avant toute autre considération des consignes d'économie à tout va. Peu à peu, dans les hôpitaux, toutes les activités qui ne sont pas directement médicales sont sous-traitées par des entreprises privées : entretien, blanchisserie, restauration. Il y a même des grands hôpitaux dans lesquels le malade doit apporter son thermomètre, son papier hygiénique, sa bouteille d'eau !

Pendant ce temps, le développement du réseau privé continue de s'étendre et de prospérer. Il bénéficie souvent d'autorisations de lits ou d'ouvertures d'équipements qui sont refusées au service public du même secteur. Celui-ci, par contre, voit ses structures fusionnées et ses capacités d'accueil réduites. Les services d'urgences de l'hôpital public s'engorgent de tous les laissés-pour-compte de l'inégalité sanitaire et sociale. Aux portes des cliniques privées on demande d'abord la carte de crédit. Les fermetures d'unités entament à la fois l'égalité d'accès aux soins et l'aménagement du territoire. Car, localement, l'hôpital c'est aussi de l'emploi et de la qualité de vie qui n'est jamais remplacé.

Des millions de salariés ont refusé en décembre 1995 le plan Juppé. Ils ne se sont pas trompés. Le plan Juppé, c'est le cadre durable du démantèlement progressif de notre système de protection sociale. Voilà pourquoi il faut l'abroger.

6

Oui il faut abroger les lois Pasqua-Debré !

● L'immigration est-elle la cause du chômage ? L'immigration est-elle responsable de l'insécurité ? L'immigration est-elle capable de creuser les déficits sociaux ? L'immigration remet-elle en cause l'identité française ? Ces questions sont devenues pour beaucoup des affirmations sous l'influence du poison distillé par l'extrême-droite dans notre pays. Les socialistes, eux, répondent par la négative. Pour notre part, nous contestons aussi l'idée convenue selon laquelle l'immigration doit être stoppée pour pouvoir intégrer les étrangers vivant déjà en France. **Nous récusons ce lien entre crise économique et immigration**, parce que cette logique conduit dans les textes de loi comme dans les pratiques administratives au soupçon à l'égard de tous les étrangers.

PAS DE COMPROMIS SUR LES PRINCIPES

● De ce point de vue, nous ne contestons pas simplement tel ou tel dispositif des lois Pasqua-Debré mais leur **fondement même**, rendu célèbre par la formule "Immigration zéro". Pour maîtriser les flux migratoires et les organiser

dans un cadre légal il faut commencer par reconnaître l'existence des différentes formes de l'immigration. D'abord celle du droit d'asile bien sûr. Puis celle du regroupement familial et du droit de vivre en famille, celle des étudiants, des chercheurs et des travailleurs qualifiés. Mais il y a aussi l'existence d'une immigration économique. On ne la fera pas disparaître simplement en la niant ou en la condamnant à vivre dans la clandestinité des sans-papiers. C'est pourquoi les socialistes s'étaient engagés à une refonte complète de la politique d'immigration. Nous voulions la lier à une nouvelle politique de coopération d'une part, et d'intégration, d'autre part. L'année dernière, des centaines de milliers de citoyens ont signé les pétitions et défilé dans les rues de France. Eux non plus n'ont pas combattu simplement telle ou telle mesure de la loi Debré. Ils ont refusé la lente dérive qui de lois en lois a restreint chaque fois un peu plus les libertés et les droits des étrangers et, finalement ceux de tous les citoyens. Cette révolte citoyenne contre une droite qui chassait sur les terres de l'extrême-droite était aussi une interpellation à l'égard de la gauche et des socialistes. Elle exprimait l'exigence que nous, socialistes, affirmions avec force nos valeurs et les principes de l'égalité des droits et de l'intégration républicaine. Aujourd'hui encore, la France des droits de l'homme n'attend pas d'un gouvernement de gauche un traitement simplement plus humanisé des lois Pasqua-Debré. Elle attend une autre logique qui garantisse pleinement les droits et libertés des étrangers vivant en France, qui instaure de nouvelles relations avec les pays du Sud et une nouvelle politique de co-développement.

UNE AUTRE POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

● Pour cela il faut réaffirmer sans complexe que l'immigration n'est pas un danger pour notre pays et montrer au contraire combien elle reste, aujourd'hui comme hier, une chance et une richesse pour la France.

Il faut donc reconnaître l'existence d'une immigration économique et lui fournir un cadre légal transparent. Entre le démagogue "des papiers pour tous", qui déboucherait sur une immigration livrée sans protection à l'exploitation économique et au contournement généralisé du droit du travail d'une part, et le non moins démagogue "Immigration zéro" d'autre part, les socialistes doivent ouvrir une nouvelle voie vers une immigration régulée. Elle doit être conçue comme un des instruments d'une nouvelle politique de coopération avec les pays du Sud. Cette nouvelle politique de coopération doit tourner le dos à l'échange inégal qui saigne l'économie du Tiers-Monde, et à l'alibi humanitaire qui cache de plus en plus mal la démission des États des pays riches face à l'enfer du sous-développement.

Cette nouvelle politique passe aussi chez nous par la relance d'une vraie politique d'intégration républicaine qui refuse la logique des ghettos dans laquelle on enferme des millions d'habitants de nos banlieues.

● Le droit du sol doit s'appliquer pleine-

ment dès la naissance. Car la France républicaine ne saurait accepter de distinction entre les enfants nés en France qui soit fondée sur le sang, l'ethnicité, les différences d'origine ou de confessions. Faire vivre la République et ses valeurs dans l'esprit de ses enfants, c'est rétablir les fondements de la Nation citoyenne, c'est accueillir dans la communauté nationale tous ceux qui naissent et vivent en France. Au-delà même du rétablissement du droit du sol, l'accès à la nationalité française doit encore être encouragé, les naturalisations facilitées, les tracasseries administratives supprimées, pour tous ceux qui vivent depuis de si longues années dans notre pays et dont l'avenir et celui de leur famille est de toute évidence en France. Voilà pourquoi l'abrogation des lois Pasqua-Debré et Méhaignerie n'est pas qu'un débat sémantique ou la revendication de "moins copistes", mais la condition sine qua non pour engager une nouvelle politique. En refusant d'abroger ces lois, on ne prend pas simplement le risque de décevoir un large secteur du mouvement social, de blesser des centaines de milliers de consciences, de maintenir dans l'insécurité les immigrés, et de repousser celles et ceux qui attendaient cet acte fort de la gauche. On prend surtout le risque de laisser la voie libre au Front national.

En droit, supprimer c'est abroger. Se contenter d'aménager sans abroger le reste des dispositions des lois antérieures c'est les proroger.

Dans ce domaine comme dans d'autres, la recherche du consensus à tout prix sur le terrain de "l'opinion" et la demi-mesure se paieront de leur lot d'expulsions, d'injustices, d'atteintes à la dignité pour des milliers d'hommes et de femmes qui vivent dans notre pays. Pour chaque socialiste, ce serait renoncer à une part de ce qui est au cœur de son engagement, c'est-à-dire à une certaine idée de la République, des droits de l'homme et du citoyen. **Il faut abroger les lois Pasqua-Debré.**

7

Oui il faut le modèle républicain qui est l'identité de la France !

● A quoi sert de voter si les parlementaires ne peuvent rien contre la toute puissance des marchés ? La démocratie meurt à petit feu parce que cette question reste sans réponse. Puisque tout devient marchandise, le citoyen cède progressivement le premier rôle au client.

En France, la crise de la démocratie devient une crise de l'identité nationale. Car la citoyenneté est bien la base de notre identité. La Nation française, contrairement à nombre d'autres, n'est cimentée ni par une religion, ni par une ethnie dominante, ni même par une

langue. Elle résulte d'un long effort réalisé pour dépasser tous les humus qui la composent et former une communauté légale laïque. **Chez nous, c'est bien la République qui fonde la Nation et non l'inverse.** C'est de cette façon notamment que nous sommes en mesure de garantir des capacités d'intégration indispensables dans un pays où un habitant sur quatre compte au moins un grand-parent étranger. C'est aussi pourquoi, au fil de son histoire, la République française a progressivement affirmé dans ses Constitutions qu'aucun domaine et notamment celui de l'économie n'échappait à ses délibérations. Et c'est encore parce que la communauté légale est la seule référence normative que notre identité nationale se construit autour de **droits**, garantis par la loi, dont chacun peut être bénéficiaire à égalité. C'est tout cela qui est en jeu aujourd'hui.

● **Les institutions sous lesquelles nous vivons aggravent le dépérissement de la démocratie.** La Ve République organise méthodiquement le contournement de la délibération citoyenne. En concentrant l'essentiel du pouvoir réel sur le président de la République, elle a anémié toute capacité d'intervention concrète et efficace des citoyens et d'abord de leurs représentants au Parlement. Elle a aussi, en trente ans, diffusé dans tous les compartiments de la vie publique une culture d'autorité et de désresponsabilisation. Elle contribue grandement à affaiblir l'esprit civique pourtant décisif quand une démocratie doit affronter des défis comme ceux qui nous sont lancés aujourd'hui. Ainsi ont été progressivement asphyxiés tous les contre-pouvoirs citoyens. Enfin, la rencontre de la présidentialisation de nos institutions avec l'hyper-médiatisation de notre époque a aggravé la personnalisation de tous les débats de fond. Elle les a vidés de leur contenu réel au profit d'une compétition dérisoire des techniques d'apparence et de petites phrases.

Concentrée au sommet, cette organisation du pouvoir était déjà limitée dans son action par le cadre européen d'un côté et par la décentralisation de l'autre. Elle l'est encore plus à présent parce **qu'elle est prise à revers.** Avec les **cohabitations à répétition**, les stratégies d'empêchement dominant le haut de la pyramide du pouvoir. Le conflit de légitimité tend à devenir permanent. Le système perd alors la substance même de l'efficacité qu'il prétendait incarner. En mars 1998, sur une décennie, sept années auront eu lieu en régime de cohabitation !

Dans cette situation et face à la mondialisation des inégalités, des nationalismes, des intégrismes, **la France a besoin d'une véritable reconquête républicaine** d'elle-même. L'urgence d'une réforme des institutions de la Ve République butte sur les frontières de la cohabitation ? Préparons le terrain. Ne différons pas la réforme du mode de scrutin. **Accompagnons la bataille contre le cumul des mandats** : élargissons-la en militant pour l'exigence du **mandat unique**, de la modernisation de la **décentralisation**. **Osons un statut de l'élu.** Des **signes forts** doivent être donnés du changement de cap que nous voulons. Tout ce qui

concerne la citoyenneté, la nationalité, la laïcité, la place de l'État, a un fort impact symbolique. **Raison de plus pour parler clair et agir fermement.**

● **Nous refusons l'abandon du principe d'égalité au profit du concept d'équité.** Renoncer à l'égalité des droits, c'est nous satisfaire de politiques d'accompagnement de groupes sociaux, dès lors durablement cristallisés et fixés dans leur marginalité. Nous n'acceptons pas de laisser place à une nouvelle société dans laquelle chaque culture a son ghetto, et chaque ghetto a sa culture. Nous récusons totalement la soumission culturelle au modèle anglo-saxon auquel pousse de tous côtés et à tout propos la mondialisation libérale.

● **Nous n'acceptons pas que la laïcité soit brillamment évoquée dans les grandes occasions sans donner lieu à aucune pratique concrète.** Où est la République lorsqu'aucune autorité publique ne proteste contre les dérives du service public de l'audiovisuel dans ses rapports avec les religions et avec les porte-parole de l'Église catholique en particulier ? Où était la liberté de conscience et d'information sur les chaînes publiques pendant les J.M.J. ? La situation à cette heure est la suivante : les religions et les sectes occupent toute la scène, réclament ouvertement leur droit d'intervenir sur la sphère publique. Pendant ce temps, **les laïcs qui sont pourtant les plus nombreux restent sans porte-parole.**

● **Nous n'acceptons pas que la souveraineté populaire soit confisquée par l'émiettement de la République en autorités indépendantes** qui instituent autant de castes sans contrôle citoyen : la "caste du Parquet indépendant", la "caste de la Banque centrale indépendante". Pour nous, la gauche au pouvoir doit proclamer et garantir le retour de l'État, défendre sans faille la fonction publique.

La République que nous voulons s'oppose au désordre libéral qui pourrit la vie ordinaire des Français. Il y a urgence. Jamais le désordre, l'insécurité sociale et la violence ordinaire ne pourront reculer par l'action de *"la main invisible du marché"*. Il faut le réaffirmer : **L'État n'a pas à s'excuser d'exister.** Les agents de la fonction publique ne sont pas trop nombreux, au contraire. Les administrations méritent mieux que d'être toujours dénoncées comme des monstres préhistoriques froids et inefficaces. Nous voulons une politique de reconquête républicaine offensive pour le territoire, les institutions, l'Éducation nationale, les services publics.

● **L'unité et l'indivisibilité de la République**, pour la gauche, doit aussi prendre son sens social concret. Quand 80 % de la population vit en zone urbaine, elle doit replacer au cœur de son action le projet de *"civilisation urbaine"* qui a fait l'objet de tant de discours pas toujours suivis d'effets. Sans entrer dans un programme détaillé, affirmons cependant, dès à présent, au moins deux exigences.

L'INSTAURATION DE SERVICES RÉPUBLICAINS GARANTIS POUR TOUS ET PARTOUT

Chaque quartier de ville (qu'il soit collectif, pavillonnaire, populaire ou non) de 10.000 habitants doit avoir au minimum : une poste, une mairie annexe, des transports efficaces et accessibles pour rejoindre les gares, centre-ville et zones d'emploi, un flottage de jour et de nuit, des logements sociaux d'insertion et d'hébergements d'urgence. Quel autre moyen de corriger l'énorme distorsion quant à la présence de services publics dans les quartiers ? Il faut rétablir un ministère de la Ville, doté de moyens humains et budgétaires, réaliser le véritable "plan Marshall" pour les banlieues souvent annoncé mais jamais mis en œuvre. Une loi de programmation devra fixer une intervention publique fondée sur les principes d'égalité. Elle ne devra se réfugier dans l'expérimentation sociale, souvent de bric et de broc et, au nom de la discrimination positive, laisser s'accroître les inégalités sociales et territoriales.

LA FISCALITÉ LOCALE

La fiscalité locale doit être réformée, non seulement pour tenir compte des revenus des contribuables mais aussi pour mettre un terme à la concurrence coûteuse et dévastatrice entre collectivités pour l'implantation d'activités.

Réduire le taux de TVA sur les travaux de réhabilitation est sans doute une bonne mesure pour relancer le bâtiment. Mais la droite a démantelé la politique du logement social et des mesures fortes doivent être prises. En tous cas, dans l'immédiat, les surloyers décidés par Juppé taxent des familles modestes et les fonds qui en proviennent ne sont pas mobilisés en faveur du logement social. **La loi relative aux surloyers** doit être réformée tant en ce qui concerne son assiette que sa dévolution.

Tel est l'ordre républicain auquel aspirent les Français.

80

Oui il faut une révolution fiscale !

● S'il est bien un outil efficace au service de la redistribution et de la lutte contre les inégalités, c'est la politique fiscale. **Les marges de manœuvre ne manquent pas.** Pour une raison simple : notre système fiscal est **fondamentalement injuste.** La charge a été progressivement transférée des entreprises vers les ménages, et, au sein des ménages, des plus aisés vers les plus modestes.

● Depuis des années, c'est la même rengaine : "trop d'impôt tue l'impôt". Un tel slogan érigé en dogme politique fonctionne comme une duperie. Il focalise l'attention sur l'imposition du revenu et masque la masse des autres prélèvements. A peine plus de 10 % des prélèvements (impôt sur le revenu, droits de succession, impôt de solidarité sur la fortune) sont réellement progressifs et personnalisés. Tout le reste est constitué d'impôts, taxes et cotisations qui sont, au mieux, proportionnels, au pire dégressifs.

● Deux tiers des prélèvements ne tiennent pas compte de la situation personnelle du contribuable. L'objectif des socialistes n'en est que plus évident : réduire rapidement la part des prélèvements les plus inégalitaires et augmenter les autres. Cela veut dire inverser le rapport, (actuellement de un tiers/deux tiers), entre d'une part les impôts directs progressifs sur le revenu et le patrimoine et, d'autre part, les impôts indirects et cotisations proportionnelles répercutés sur les prix à la consommation.

● Il ne s'agit pas de proposer une série de mesurètes qui consisterait une fois de plus à supprimer quelques dispositions foncièrement injustes sans remettre en cause le système dans sa globalité. Une véritable révolution fiscale s'impose. Partons du principe posé en France dès 1789 (la Révolution française a commencé par une révolte contre l'injustice fiscale...) : "Une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés". Ce que proclame l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ce n'est rien d'autre que l'exigence de progressivité de la pression fiscale : plus le revenu augmente, plus le taux d'effort fiscal doit être important.

LA TVA DOIT ÊTRE MASSIVEMENT RÉDUITE !

● La TVA est l'impôt le plus injuste car elle taxe la consommation et ne tient pas compte des revenus. Elle rapporte aujourd'hui 61 % de ce que prélève l'État indirectement à tous les contribuables. Elle frappe tous les ménages. Mais pas de la même manière : elle représente 8 % du revenu d'un smicard contre seulement 4,8 % d'un salarié gagnant 100.000 F brut par mois.

● Il faut d'urgence en limiter l'impact sur les ménages les plus modestes dont la consommation représente la charge fixe la plus importante du budget familial. Pour cela, décrétons la création d'un taux zéro sur les produits de consommation courante (dans un sens plus large que la définition actuelle des produits ou services taxés aujourd'hui au taux réduit de 5,5 %). Une telle mesure requiert une harmonisation européenne? Soit. Alors c'est à la France de faire valoir sa position et de convaincre ses partenaires. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Pour les autres biens et services, un niveau modéré de taxation, entre 14 et 16 % peut être fixé, conformément aux taux pratiqués par la plupart de nos voisins européens.

VIVE L'IMPÔT SUR LE REVENU !

● Pour la gauche, l'imposition progressive du revenu doit être la règle. Cela implique plusieurs modifications :

■ tous les foyers fiscaux doivent être soumis à l'impôt sur le revenu. Actuellement, un sur deux échappe à ce prélèvement. Mais à quoi bon être exonéré du plus juste des impôts pour, dans le même temps, devoir acquitter (le plus souvent sans vraiment s'en rendre compte) les plus injustes des impôts : TVA, TIPP, etc. Soumettre tout le monde à l'impôt progressif sur le revenu, c'est aussi réintégrer tout le monde dans la communauté nationale. Acquitter l'impôt c'est être citoyen.

■ la prise en compte des enfants dans le calcul de l'impôt doit être revue. Actuellement, le quotient familial limite la progressivité de l'impôt en offrant une prime indéniable aux foyers les plus riches. Un enfant dans un foyer à revenu très élevé permet de bénéficier d'une réduction d'impôt 10 fois plus importante que celle permise par un enfant dans un foyer moyen ! Ce système doit faire place à un nouveau mode de quotient parental avec déduction pour les enfants à charge, soit par un abattement, soit par une réduction d'impôt identique pour tous.

■ les impôts locaux et tout particulièrement la taxe d'habitation doivent être calculés en fonction du revenu des personnes.

■ les réductions d'impôts, abattements et autres exonérations spécifiques doivent pour la plupart être supprimés (notamment ceux portant sur les revenus financiers et les défiscalisations). Ils altèrent l'universalité du paiement de l'impôt, le plus souvent en faveur des ménages les plus aisés, les mieux informés, les plus à même de percevoir toutes les subtilités du maquis fiscal. Aujourd'hui, il est possible pour un ménage dont le revenu est supérieur à un million de francs par mois de ne payer aucun impôt sur le revenu grâce au cumul d'avantages fiscaux. Plus le revenu est élevé, plus les possibilités de défiscalisations sont grandes. Ainsi, un couple qui gagne 300.000 francs par an peut diminuer de 32 % le montant de ses impôts alors qu'un ménage avec un revenu de 800.000 francs peut les faire baisser de plus de 80 %. Dans ces conditions, près de 12.000 ménages dont le revenu net est supérieur à 200.000 francs n'ont pas payé 1 franc d'impôt !

TAXONS LES REVENUS FINANCIERS !

● Cette exigence doit concerner prioritairement les privilèges dont jouissent les détenteurs de capitaux. En premier lieu, s'impose la suppression du prélèvement libérateur (prélèvement libérateur à taux réduit de 19,9 % sur les

revenus et plus-values réalisées sur les SICAV monétaires, les fonds communs de placement, les stocks-options, les actions et parts sociales), privilège injustifié qui permet d'échapper à l'application du barème progressif sur ces plus-values financières. Grâce à cette technique, à peine plus de 10 % des revenus du patrimoine sont aujourd'hui soumis au barème de l'impôt sur le revenu (contre 72 % pour les salaires). Il faut donc soumettre l'ensemble des produits financiers à l'imposition par le barème progressif. Naturellement le calcul se ferait après application d'un abattement pour ne pas pénaliser l'épargne populaire.

L'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS

● Le taux d'imposition des sociétés a été très largement réduit depuis 10 ans. Leurs taux en France sont les plus bas du monde développé. Ils sont passés entre 1986 et 1994 de 50 % à 33 % pour les bénéfices non distribués. Quant aux bénéfices distribués, compte tenu du remboursement de l'impôt à l'actionnaire sous forme d'avoir fiscal, ils sont passés de 25 % à 0 %... Dans le même temps, le taux de marge des entreprises est resté stable aux alentours de 32 % entre 1990 et 1996. La baisse de l'impôt sur les sociétés était certes motivée depuis 1986 par l'harmonisation européenne. Mais la France est allée bien au-delà des exigences européennes ! L'Allemagne pratique des taux d'imposition de 30 % sur les bénéfices distribués et de 45 % sur les bénéfices non distribués. Des majorations ponctuelles ou limitées sont intervenues récemment en France (majoration exceptionnelle de 10 % décidée par le gouvernement Juppé pour boucler le budget 1996, mesure Jospin du collectif budgétaire 1997). Mais ce n'est pas suffisant. Un alignement sur notre voisin d'outre-Rhin s'impose. Il nous permettrait de faire contribuer les entreprises à l'effort collectif à un niveau enfin raisonnable.

RÉVEILLONS L'ARGENT QUI DORT !

● L'imposition du capital va dans le sens d'une redistribution efficace. En effet, les inégalités de patrimoine sont bien plus fortes que les inégalités de revenus. Le patrimoine privé français est évalué à 22.000 milliards de francs, dont 75 % sont détenus par les ménages, 16,5 % par les entreprises et 8,5 % par les administrations. Au sein des ménages, les écarts sont énormes. Le patrimoine net des professions libérales s'élève en moyenne à 2,5 millions de francs alors que celui des ouvriers représente environ 270.000 francs. Trois pistes s'ouvrent ici.

1 La moitié du patrimoine des ménages est détenue par dix pour cent d'entre eux, un quart par le 1 % le plus riche. Ainsi 5 % en possède 40 % et 10 % en possèdent 54 % ! Dans ce contexte, il serait juste de soumettre à l'impôt, séparément, la fortune immobilière (les immeubles bâtis et non bâtis, les yachts et bateaux de plaisance...) par la création d'un impôt sur ce capital physique de 1 %. Appliqué au-delà d'un cer-

tain seuil de patrimoine, il rapporterait de l'ordre de 130 milliards de francs par an.

2 Dans le même temps, l'impôt de solidarité sur la fortune doit être recentré sur les fortunes mobilières (placements financiers). Actuellement, l'ISF est plafonné pour les plus riches et exonère les biens professionnels, la propriété industrielle, littéraire et artistique. La droite est par principe allergique à cet impôt. Elle l'avait supprimé entre 1986 et 1988. A peine élu en 1995, Jacques Chirac a fait assouplir l'ISF, au profit des 176.000 contribuables dont le patrimoine est supérieur à 5 millions de francs. Il faut inverser la tendance. Il est temps de faire de cet impôt sur les grandes fortunes un réel impôt de solidarité, en limitant les exonérations en tous genres et surtout en **supprimant le plafonnement** qui épargne les plus riches parmi les plus riches.

3 Enfin, la recherche des exonérations injustifiées doit s'appliquer aux impôts déjà existant sur le capital. Ainsi, le montant des droits de succession représente moins de 2 % de la valeur des patrimoines transmis. Les droits de succession, c'est moins de 1 % des prélèvements obligatoires : ce faible niveau leur interdit de remplir leur rôle essentiel de correction des inégalités entre les générations, sans laquelle se perpétuent et se renforcent les hiérarchies et les ségrégations fondées sur l'argent. Tout en maintenant l'abattement de 300.000 F, qui permet aux "petits héritages" de ne pas être taxés, il faut augmenter les droits de succession et la progressivité du barème.

4 Mais il faut aussi et surtout **taxer les gains spéculatifs sur le marché des devises** (où transitent plus de 1.000 milliards de dollars par jour). C'est la proposition de James Tobin, prix Nobel d'économie : une taxe insignifiante de 0,05 % rapporterait 150 milliards de dollars par an. Le programme présidentiel de Lionel Jospin résume bien l'objectif : "proposer une taxation des mouvements de capitaux de 1 pour 1000 qui ne pénaliserait pas les investissements à 10 ans mais les placements à 10 jours". Pour cela, il faut agir internationalement pour que des décisions généralisées soient prises en faveur de la transparence bancaire et pour que tous mouvements de capitaux soient contrôlables et taxés même à minima.

AGIR MAINTENANT

● Si nous ne décidons pas, dès le début de la législature, une rupture avec le passé, alors il y a fort à parier que les experts du "pilotage fin de l'économie budgétaire" bloqueront toutes possibilités de réformes.

Accompagner la reprise économique par une réforme fiscale nous permettrait de restaurer les principes essentiels qui depuis le siècle dernier sont ceux du mouvement socialiste. C'est une question de morale et d'efficacité dans la lutte contre l'inégalité.

9

Oui il faut des mesures radicales pour répondre à la crise écologique !

● Il n'est plus un jour qui passe sans que chacun soit confronté aux conséquences sur l'air, l'eau, les paysages, les sites, la faune et la flore de l'aberrant modèle de développement capitaliste. A terme, on voit très bien comment les produits privés sont appelés à remplacer pour chacun et partout ce qui était jusqu'à ce jour un bien commun accessible par tous. Dans combien de communes déjà ne peut-on plus boire que de l'eau minérale achetée au supermarché ? Les socialistes ne doivent pas sous-traiter la gestion de cette exigence à l'action des seuls écologistes. C'est un enjeu essentiel pour le socialisme. **Car la dégradation apparemment inexorable de l'environnement mine l'idée de progrès qui est au cœur du projet socialiste.** A quoi bon le développement technologique si nos enfants et nos petits-enfants doivent hériter d'un patrimoine dégradé ? S'ils devaient, gérer une France devenue la première poubelle nucléaire de la planète ? S'ils devaient à l'instar des piétons de Tokyo ou des écoliers de Mexico, porter un masque respiratoire ?

● Cette synthèse du socialisme et de l'écologie remet l'État au centre de l'action environnementale. Il vise à **assurer l'égalité d'accès à un environnement de qualité.** Il donne un sens nouveau au progrès. Et c'est aussi beaucoup de travail à accomplir d'urgence. Donc autant d'emplois utiles et productifs.

La protection de l'environnement ne consiste pas à coller des bouts de sparadraps réglementaires sur des pollutions toujours plus graves, mais à **tarifier leurs origines.** Les activités sociales et économiques ont à intégrer en profondeur l'exigence de respect de l'environnement et du droit des générations futures. La mise en œuvre des **éco-taxes** doit commencer et leur revenu clairement et effectivement affecté au financement des grands travaux et aux investissements pour la lutte contre les pollutions. **Il s'agit de mettre en œuvre un modèle de développement durable.** Et de l'imposer par la loi.

UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU

● L'urgence écologique doit donc recevoir sa réponse. Certes, l'air et l'eau, l'environnement urbain et rural ne peuvent être libérés de leurs agresseurs en quelques semaines. Mais les mauvaises habitudes ne tombent pas du ciel. Elles naissent dans le mode de production. Le marché ne les corrigera pas, bien au contraire c'est lui qui les aggrave. **L'intérêt général doit être placé au poste de commande.** Il faut le signifier tout de suite. Cela vaudra **signal** de mouvement pour toutes les autres questions de cet ordre. La

cible est au cœur du plus grave danger immédiat qui pèse sur le besoin le plus élémentaire du présent et des générations futures : l'eau.

Malgré les efforts entrepris depuis plusieurs décennies et la montée continue du prix de l'eau pour les consommateurs, la situation ne cesse de s'aggraver. Aujourd'hui, 5,14 millions de résidents consomment fréquemment une eau contaminée par des micro-organismes bactériologiques et 1,58 million par des nitrates. Cette dégradation de la ressource en eau a son origine dans le refus de prendre cette question dans une approche globale. Tandis que les normes pour les usines d'épuration étaient durcies par Bruxelles, ce qui entraînait des investissements importants, la non-prise en considération des pollutions par les engrais avec l'intensification de l'agriculture a provoqué une forte dégradation des nappes phréatiques. **Le consommateur paie de plus en plus cher pour une eau de moindre qualité.** Parallèlement, les investissements demandés ont incité les municipalités à renoncer aux Régies municipales pour affermer ou concéder la distribution de l'eau. Ainsi, se sont constitués trois grands groupes (Générale des Eaux, Lyonnaise des Eaux et une filiale de Bouygues) qui monopolisent le marché.

Quelles contraintes peuvent pousser à reporter la décision de **créer un service public de l'eau** ? Qu'est-ce qui s'oppose - à part les puissances d'argent intéressées - à la **nationalisation des activités de captage et de distribution de la ressource eau** et à la décentralisation de sa gestion ? Pourquoi la collectivité laisserait-elle plus longtemps ce gisement de bien-être et d'emploi dans la norme du profit à court terme ?

NUCLÉAIRE : POUR UNE LOI CADRE

● Dans un domaine essentiel, l'heure des choix a aussi sonné : c'est celui de l'**équipement nucléaire du pays.** Le moment est venu ou doivent être prises les décisions concernant le renouvellement des tranches de productions actuelles. On se souvient que tout le programme nucléaire a été décidé et mis en œuvre sans que jamais le Parlement ne soit consulté. Faut-il se résigner à ce qu'il en soit de même à nouveau ? Nous savons bien ce que l'exploitation de cette énergie apporte à notre pays. Nous sommes dans ce domaine un cas unique au monde. Mais nous savons aussi ce qu'il pourrait nous en coûter. Le stockage des déchets pose d'ores et déjà des problèmes majeurs. Il fait peser des risques considérables pour des centaines d'années. Il suffit pour cela de réfléchir à ce que nous constatons déjà parfois quand la loi du silence est brisée... **En décidant de fermer le surgénérateur de Creys Malville, le gouvernement a montré qu'il est possible d'en finir avec les tergiversations. La suite de l'action doit être à la hauteur.** Le principe de la séparation totale entre producteurs et instances de contrôle et de sanction doit être fermement établi. **Un débat parlementaire et une loi-cadre** doivent être mis en place pour planifier l'organisation des ressources énergétiques du pays, la part qui doit revenir à chacune d'elles, celles qu'il faut développer, celles qu'il faut faire décroître. Des mesures immédiates doivent être prises pour économiser massivement l'énergie et

promouvoir les énergies alternatives. **EDF doit être l'outil actif de ce redéploiement.** Cela suppose évidemment que l'entreprise soit maintenue sans ambiguïté dans le secteur public. C'est à elle de dégager, en lien avec les régions, les sommes qui rendront possible ce tournant de la politique énergétique. Il doit permettre d'éviter la construction de nouvelles centrales nucléaires. Sinon, faute d'investissements et d'engagements à long terme, le lobby nucléaire aura beau jeu de dire qu'il n'y a pas d'alternative.

10

Oui il faut un parti d'offensive et de mobilisation qui ne se résigne pas à être un simple porte-parole confiné dans l'action électorale !

● **La gauche au pouvoir ne peut affronter les privilèges de l'argent sans un lien dynamique avec l'intervention du mouvement social.**

Nous ne voulons pas d'un Parti socialiste qui s'épanouisse dans l'opposition et ronronne dans la majorité. Sa capacité d'intervention doit rester libre pour qu'il puisse être une véritable force de propositions et le relais des aspirations des citoyens. Sinon : parti godillot en hiver, veste électorale au printemps... Pour nous, le parti socialiste doit être **un acteur à part entière des rapports de force sociaux et politiques dont la gauche a besoin pour avancer.**

● **Tel qu'il est, le Parti socialiste a prouvé ses qualités. Mais celles-ci ne doivent pas servir de prétexte pour ne pas régler les défauts incapacitant qu'il traîne depuis des années.**

La formation des adhérents doit être sérieuse et méthodiquement organisée. Actuellement,

aucune action n'est prévue pour faire connaître et assimiler l'histoire de notre mouvement, les principaux textes qui le régissent, les conclusions des analyses de nos trois conventions et, en particulier, notre critique des caractéristiques du capitalisme de notre époque.

L'obligation de l'adhésion syndicale prévue par les statuts doit être effective. Le secteur entreprise doit être soutenu mais surtout **consulté et entendu.** L'avis d'une section d'entreprise vaut bien celui d'un technocrate fut-il membre d'un cabinet ministériel ! Si les réunions ordinaires de nos sections locales concurrencent si mal aujourd'hui les soirées télévision, si elles se limitent si souvent aux questions municipales, c'est qu'elles ne sont pas le lieu de confrontations des interventions vivantes de nos adhérents dans la société et dans ces luttes. Les socialistes sont le plus souvent **à la remorque des événements sociaux.** Ils y participent parfois à titre individuel. Mais en collectif, ils se contentent souvent, et dans le meilleur des cas, de les commenter. Et l'exemple vient de haut !

Pour nous, quand le mouvement social des jeunes et des salariés s'exprime, la place des militants et des élus socialistes est d'être **à leur côté dans l'action.** Ce sont là les conditions élémentaires qui ne sont pas encore réunies pour affronter sur le terrain la contagion du Front national.

● **Nous désapprouvons donc la proposition de supprimer le "quart sociétal"** qui voit aujourd'hui siéger au Comité national du Parti, avec plein pouvoir de vote sur toutes les questions d'orientation politique, 102 membres issus du mouvement syndical et associatif choisis es qualité. Le **"Conseil économique et social"** prévu pour le remplacer, reproduisant dans nos rangs une institution de la Ve République, sera sans pouvoir et nommé par le Premier secrétaire... C'est une régression par rapport au type de parti directement lié au mouvement social qui avait été voulu par le Congrès du Bourget où ce quart sociétal avait été créé et par le Congrès de Liévin où il fut mis en place.

● **Aujourd'hui, la gauche paye l'absence de contrat de gouvernement entre ses partis.** Le gouvernement de la gauche plurielle **juxtapose** des forces politiques qui sont cantonnées dans un accord purement institutionnel. L'action unitaire du Parti socialiste ne peut se résumer à com-

menter la conclusion d'accords de sommets en vue des seules élections. A la base, le Parti socialiste, au coude à coude avec les autres partis de gauche, doit appeler à la mobilisation **d'assemblées citoyennes** pour organiser et stimuler collectivement l'action du plus grand nombre. L'action politique de la gauche quand elle est au pouvoir, plus que jamais doit d'abord être un temps d'action, **un temps de société mobilisée.** C'est à ce prix que peuvent se construire **la conscience collective et les rapports de force** sans lesquels il n'y a pas de changement socialiste possible et durable.

CONCLUSION

Il y a bien **deux lignes d'action de gauche.**

L'une domine aujourd'hui, notamment dans les partis sociaux-démocrates européens et l'Internationale socialiste. Elle se construit comme une tentative pour trouver un accompagnement social aux désastres de la mondialisation libérale.

L'autre émerge. Elle s'exprime dans tous les partis de gauche. Elle propose de résister. Elle veut agir pour inverser la tendance en opérant des ruptures de fond dans l'ordre établi, en s'appuyant sur l'initiative des citoyens.

Pour nous, la première est vouée à l'échec, parce qu'elle a déjà échoué, en France notamment. **Le capitalisme mondialisé est implacable. Inutile de lui faire des bonnes manières pour espérer lui faire les poches en douce.** Au cours des dernières années, combien de sacrifices les peuples et les salariés ont-ils déjà été contraints de lui apporter en offrande pour gagner sa confiance. Combien ont espéré ainsi qu'après la pluie vienne le beau temps ? La mondialisation s'est repue de ces sacrifices et en a exigé de nouveaux. Après la pluie est venu l'orage, après l'orage est venue la grêle et après la grêle viendra le gel si on n'y prend garde.

Pour prendre contact avec les responsables de la Gauche Socialiste signataires de la motion C, écrire à "la Gauche Socialiste" B.P. n°7 91301 Massy Cedex.

Le Parti socialiste organise un colloque sur l'environnement intitulé :

SOCIALISME, DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE SAMEDI 25 OCTOBRE 1997
de 9 H 30 à 13 H
au Musée Social : 5 rue Las Cases 75007 Paris
(Métro : Solférino)

Trois thèmes seront abordés au cours de la matinée :

- **Demande sociale et développement durable** : Quelle est la véritable demande des citoyens en matière d'environnement ? Cette demande qui porte le plus souvent sur l'amélioration de la vie quotidienne est-elle convenablement traitée par les politiques ?
- **La réponse des socialistes à cette demande** : Expérience et réalisations des mairies socialistes.
- **La transparence des décisions en matière de développement durable** : Information des populations, révision des procédures d'enquête publique.

Ce colloque fera également le point sur la réflexion engagée par la Commission Environnement animée conjointement par Adeline HAZAN, Secrétaire nationale aux Questions de Société, et Bettina LAVILLE, déléguée sur l'environnement.

Pour toutes informations et inscriptions :
tél : 01 45 56 77 97 ou 01 45 56 77 63

L'hebdo

N° 34

des socialistes



Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Signature :

*Pour recevoir votre journal,
retournez ce bulletin au service lecteurs
de "L'hebdo des socialistes"
10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7.
Chèques à l'ordre
de "Solfé communications".*

*Pour les abonnements, merci de joindre
votre bande-adresse.*

280 F
un an

Dom-Tom/CEE : 400 F • Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F • Abonnement : 280 F

Coll. Fondation Jean-Jaurès

